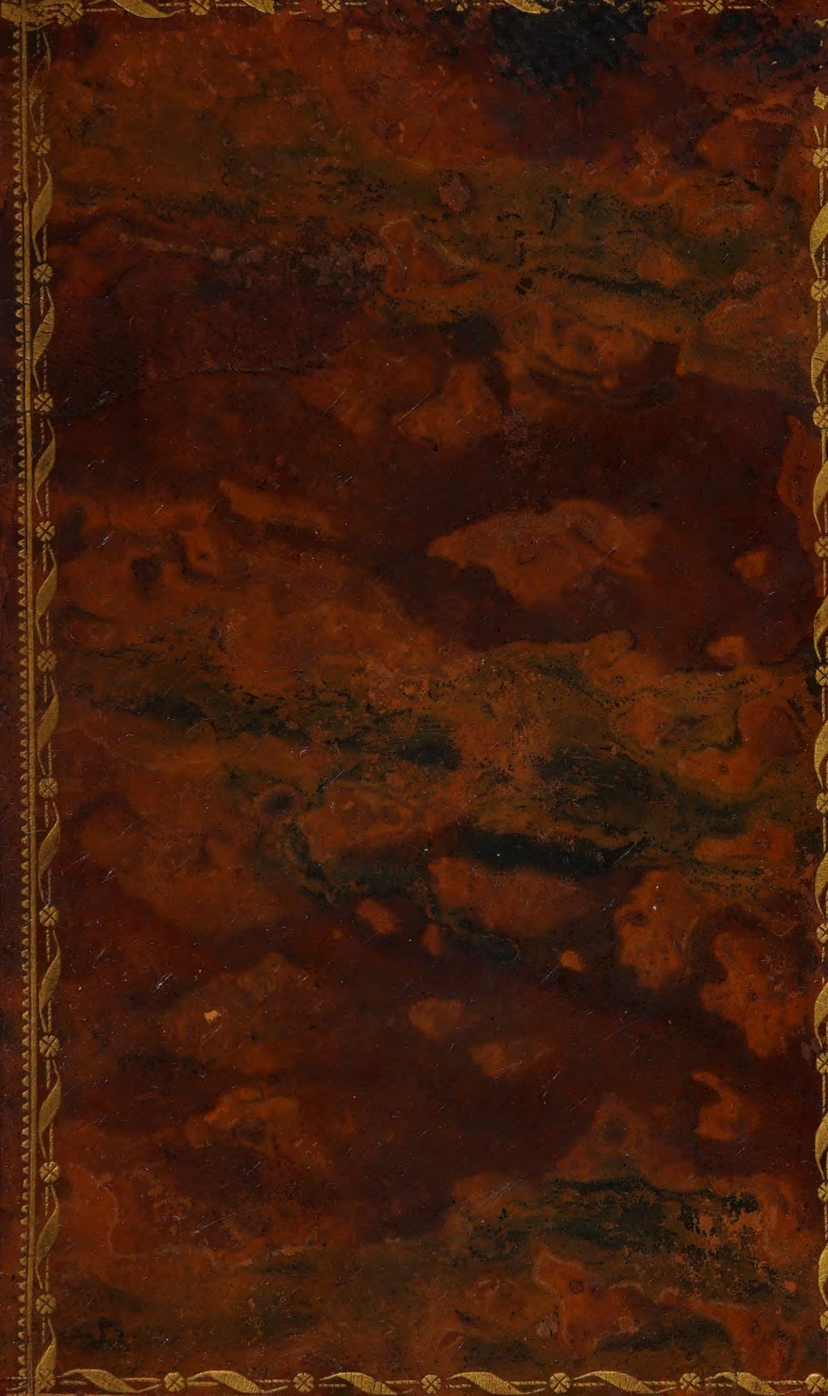
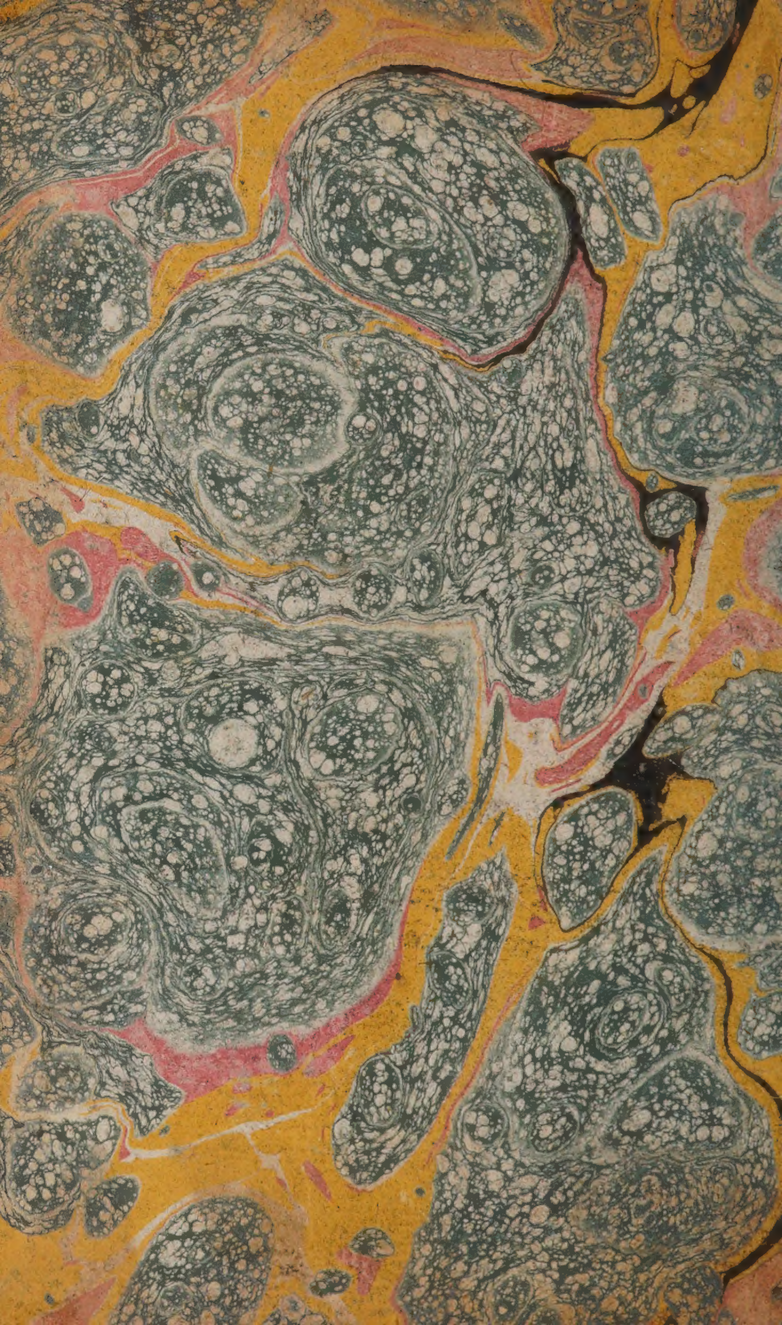
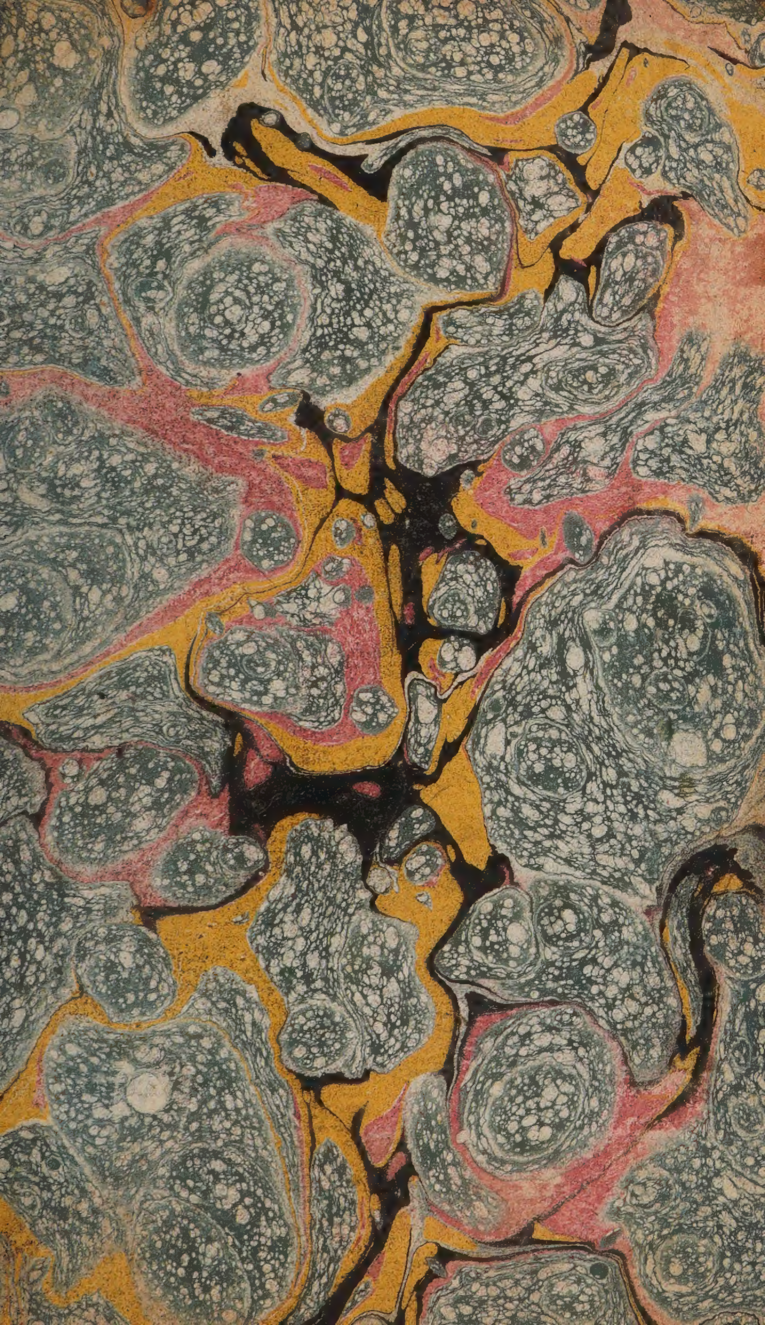
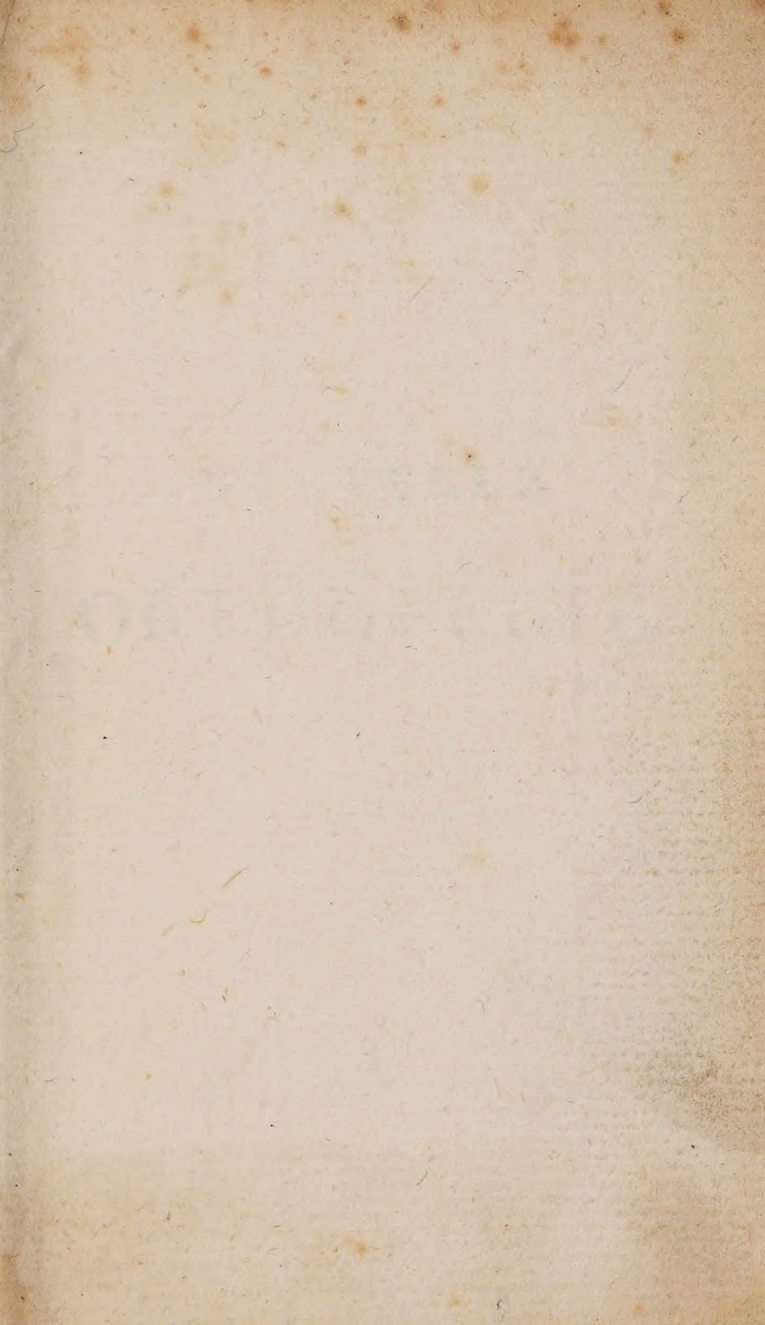
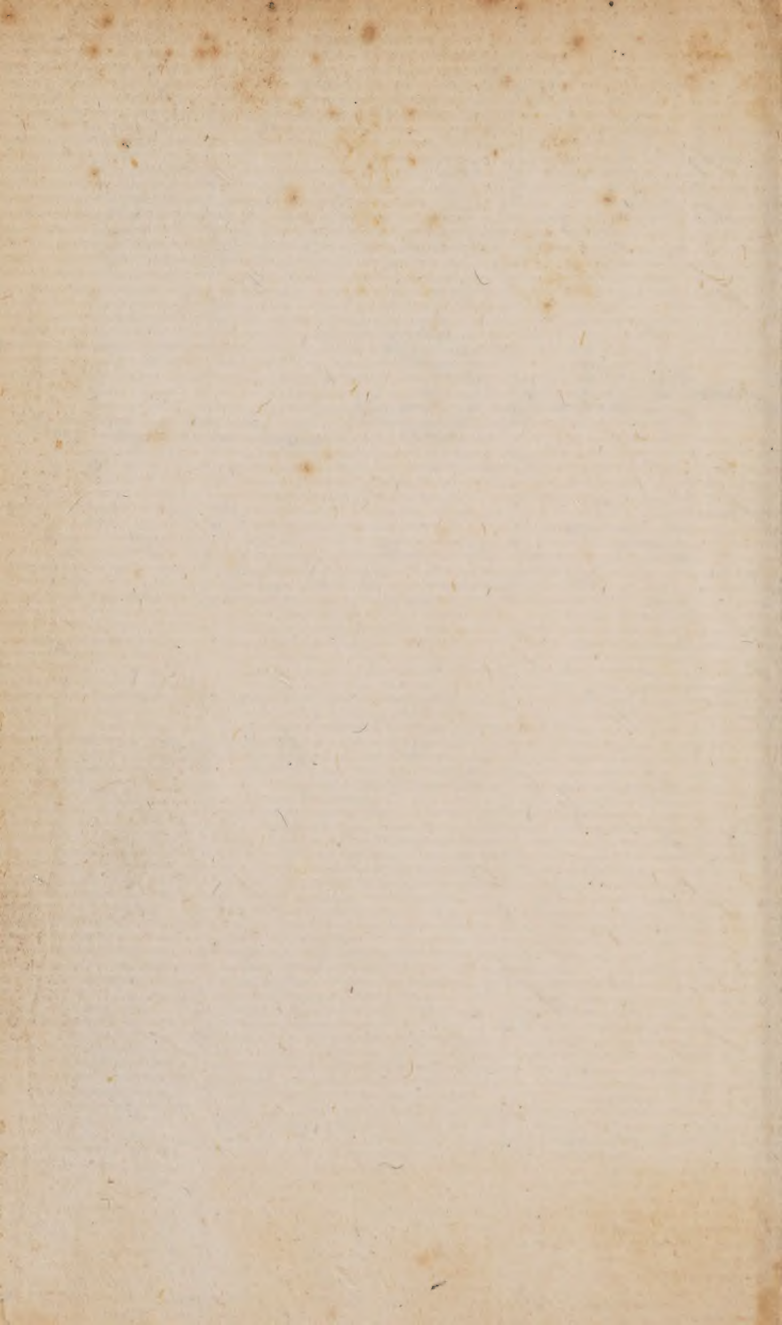




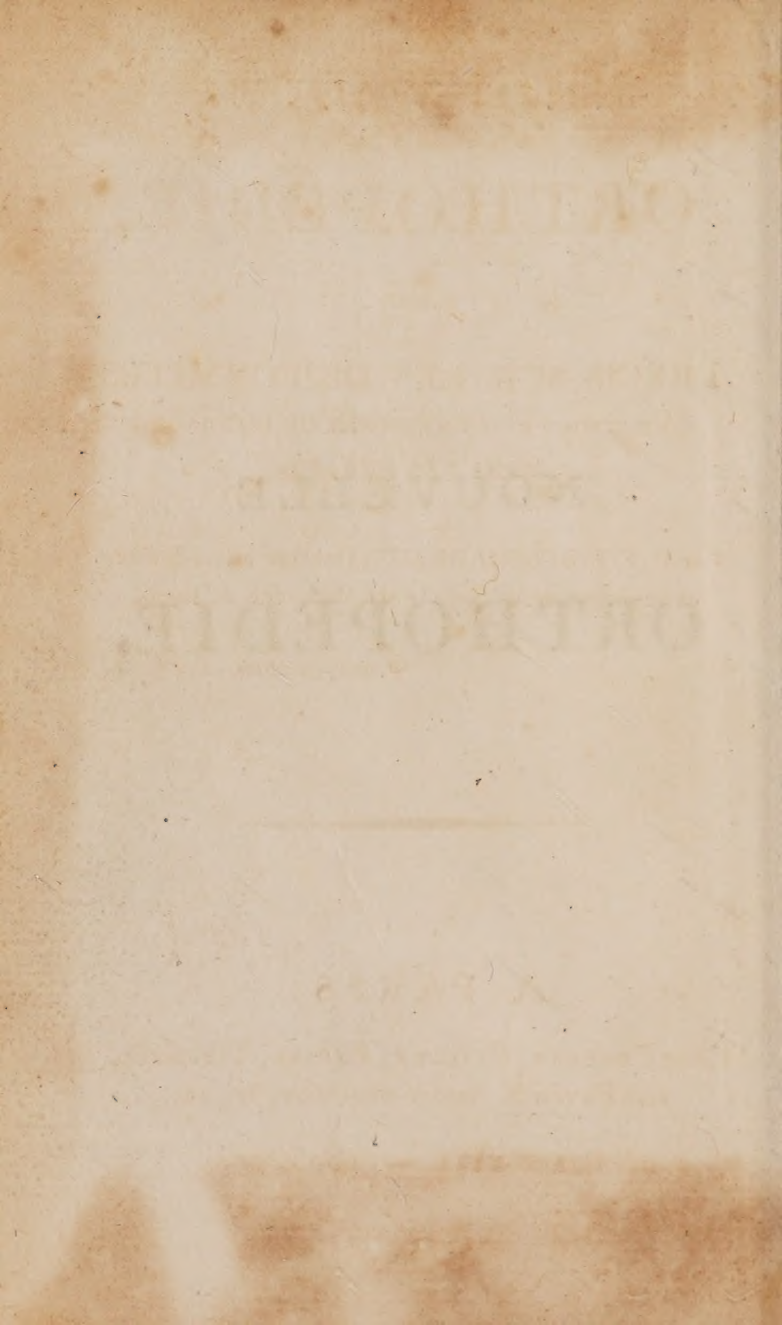






NOUVELLE

ORTHOPÉDIE.



NOUVELLE ORTHOPÉDIE,

OU

PRÉCIS SUR LES DIFFORMITÉS QUE L'ON PEUT PRÉVENIR OU CORRIGER DANS LES ENFANS.

Par P. F. F. DESBORDEAUX, Docteur en médecine, et membre de la Société de Médecine de Caen.

Principiis obsta..... Ovid.

A PARIS,

Chez Crapart, Caille et Ravier, Libraires, rue Pavée S. André-des-Arcs, n° 12.

AN XIII — 1805.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A

P. F. NICOLAS,

de l'Institut national de France, et membre
de plusieurs Sociétés savantes.

COMME un hommage dû à ses talens, à ses découvertes en Chimie; et à la candeur avec laquelle il communique ses connoissances.

DESBORDEAUX.



TABLEAU SYNOPTIQUE
DES DIFFORMITÉS DES ENFANS.

PREMIÈRE PARTIE.
DES DIFFORMITÉS DE NAISSANCE.

- **PREMIERE SECTION.** *Des Difformités du visage.*
  - Art. 1. De l'Extension excessive du systême pileux.
  - Art. 2. Du Relâchement de la paupière supérieure
  - Art. 3. Du Dérangement des dents.
  - Art. 4. De la Conformation vicieuse du frein de la langue.
  - Art. 5. Des Moyens de prévenir les cicatrices écrouelleuses du cou.
- **SECONDE SECTION.** *Des Courbures du tronc et des membres.*
  - Art. 1. Des Courbures du tronc et des membres ;
    - Déviations de la colonne épinière.
    - Claudication.
    - Mal vertébral.
    - Contorsion des membres.
- **TROISIEME SECTION.** *Des Monstruosités.*
  - Art. 1. Des Envies et autres taches de naissance.
  - Art. 2. Des Adhérences des paupières et des lèvres.
  - Art. 3. Des Imperforations de l'oreille externe, des narines et des conduits excréteurs.
  - Art. 4. Du Bec-de-lièvre.
  - Art. 5. Des Doigts surnuméraires.
  - Art. 6. Des Hernies.
  - Art. 7. De l'Hydrocèle.
  - Art. 8. De l'Hydroencéphalocèle et de l'épine bifurquée.

SECONDE PARTIE.
DES DIFFORMITÉS D'HABITUDE.

- **PREMIERE SECTION.** *Des Difformités que la tête peut contracter par des soins mal dirigés.*
  - Art. 1. Des Difformités du crâne.
  - Art. 2. De la Direction vicieuse des oreilles.
- **SECONDE SECTION.** *Des Mouvemens convulsifs de la face.*
  - Art. 1. Des Rides du front.
  - Art. 2. Des principaux Tics.
  - Art. 3. De l'écartement des paupières.
  - Art. 4. Du Strabisme.
  - Art. 5. De la Myopie.
  - Art. 6. De l'OEil égaré.
  - Art. 7. Des Lèvres béantes.
  - Art. 8. Du Bégayement et du Bredouillement.
- **TROISIEME SECTION.** *Des Attitudes contre nature.*
  - Art. 1. Des Attitudes contre nature du cou.
  - Art. 2. Des Attitudes contre nature de la poitrine et des membres supérieurs.
  - Art. 3. Des Attitudes contre nature du bas-ventre et des membres inférieurs.

TROISIÈME PARTIE.
DES DIFFORMITÉS D'ACCIDENT.

- **PREMIERE SECTION.** *Des Difformités des organes sensitifs.*
  - Art. 1. Des Marques de la variole.
  - Art. 2. Des Rousseurs, du Hâle et de l'Insolation.
  - Art. 3. Des Brûlures et de la Congélation des diverses parties du corps.
  - Art. 4. Des Excroissances fongueuses de la peau ;
    - Verrues.
    - Tubercules charnus.
    - Cors.
  - Art. 5. De l'Ophthalmie.
  - Art. 6. Des Directions vicieuses des paupières.
  - Art. 7. De la Surdité cérumineuse.
  - Art. 8. De la Conservation des Dents.
- **SECONDE SECTION.** *Des Tumeurs qui surviennent le plus ordinairement aux enfans.*
  - Art. 1. De la Tumeur du cuir chevelu, et de l'Encéphalocèle.
  - Art. 2. De la Luxation de l'extrémité supérieure du radius.
  - Art. 3. Des Engelures.
  - Art. 4. De la Ranule ou Grenouillette.
  - Art. 5. Du Goître.
  - Art. 6. Du Renversement de la tunique interne du rectum.



RAPPORT des Commissaires chargés de l'examen d'un ouvrage qui a pour titre : NOUVELLE ORTHOPÉDIE, *par P. F. F.* DESBORDEAUX, *docteur en médecine, et membre de la Société de médecine de Caen.*

De tous les soins que l'art de guérir peut apporter à la conservation du genre humain, il n'en est point au-dessus de ceux que l'on doit accorder à l'homme, dans les deux extrémités de sa carrière. Cependant les infirmités de la vieillesse, quelque nombreuses, quelque graves qu'elles puissent être, que sont-elles en comparaison des affections multipliées de l'âge tendre ? Il semble que la nature, en donnant à l'enfant une constitution aussi délicate, aussi susceptible des différentes impressions, ait voulu se surpasser dans la multiplication des moyens qu'elle lui accorde pour l'agrandissement de ses forces, ou le perfectionnement de ses facultés. Les précautions continuelles de la femme qui le porte dans son sein, les soins empressés qu'il reçoit de toutes parts à l'instant de sa naissance, les marques sans nombre de la tendresse paternelle dans l'administration des moyens nécessaires au

développement successif de ses divers organes, les égards scrupuleux de tout ce qui l'entoure, pour subvenir à ses besoins, aller au-devant de ses desirs et le mettre à l'abri des dangers dont il est menacé sans cesse, la vigilance perpétuelle des magistrats qui président à l'exécution des loix tutélaires de sa vie, de ses droits, de ses propriétés, tout manifeste à la fois le vif intérêt que son existence inspire à la société.

Est-il donc un sujet plus digne que celui-ci, de fixer l'attention d'un philosophe ami des hommes, qui, se proposant l'éducation physique de l'enfant, s'engage, en quelque sorte, à le suivre pas à pas, depuis les premiers instans de sa vie jusqu'à l'époque de son adolescence, pour lui approprier un régime convenable à sa constitution, et qui, par ses méditations, ses préceptes et ses conseils, tâche de lui donner une direction sage dans le développement de ses facultés, de régler la marche de sa carrière, et d'assurer le bonheur de ses destinées?

Les accidens qui surviennent, ou les erreurs qui se commettent souvent dans le cours de la grossesse, les pressions, les contusions, les luxations; les déchiremens que l'enfant peut éprouver avant de voir le jour, les effets variés de l'air qu'il vient ensuite à respirer, l'impression des corps qui l'environnent, les soins en tout genre que ses organes délicats exigent, ces

vices héréditaires capables d'altérer les substances propres à leur accrétion ou à leur exercice, les défauts de conformation qu'il contracte avec les habitudes désordonnées qui blessent sa constitution dans les formes, les proportions ou les correspondances de ces mêmes organes; voilà le sujet des méditations de notre collègue, voilà l'objet des recherches importantes qu'il vient d'entreprendre.

Entièrement occupé, dans tous les points de son ouvrage, à diriger, d'une manière simple et sage les secours que l'enfant a droit d'attendre de notre sollicitude, il n'a rien omis de ce qui peut le plus contribuer au perfectionnement de son éducation physique. Portant d'abord son attention sur les difformités de naissance, partout on le voit indiquer les moyens les mieux combinés, pour donner au corps les proportions la vigueur et les graces dont il est susceptible.

Ses moyens curatifs dérivent de deux sources principales; les uns ont rapport aux vices héréditaires capables d'altérer la pureté des sucs nourriciers, et pour les combattre, il commence par en déterminer la nature; il en examine les effets; il prescrit le régime que l'on doit préférer; il indique les remèdes les plus utiles pour en détruire jusqu'aux plus légères impressions, les autres ont rapport à la foiblesse de la constitution de l'enfant, ou aux défauts originaires de

conformation des différentes parties de son corps, et dans ces deux cas, il suggère d'excellens procédés curatifs, soit pour fortifier les leviers ou soutenir les membres dont la foiblesse ou l'impotence sont connues, soit pour donner aux organes la direction nécessaire à leurs mouvemens, ou les contenir dans leurs bornes naturelles, toutes les fois qu'ils s'en écartent.

Les difformités d'habitude sont l'objet de la seconde partie de cet ouvrage. C'est dans l'origine de ces difformités elles-mêmes, que notre collègue va chercher les indications des principaux moyens dont il a besoin pour les détruire; c'est dans la nature de ces difformités qu'il apprend à faire l'application la plus heureuse de ses procédés curatifs; c'est sur les autorités des praticiens les plus sages, que se trouve souvent fondée la doctrine qu'il enseigne a cet égard; enfin c'est dans une série frappante de conséquences dérivées des principes lumineux qu'il a posés, que l'on apperçoit la solidité des préceptes dont il vient d'enrichir cette belle partie de notre art.

La troisième section de son ouvrage a rapport aux difformités d'accident. Les lésions qui résultent de celles-ci tiennent, soit aux évènemens de la vie, soit aux impressions des différens levains, soit au reste des affections graves que l'enfant auroit essuyées.

A chaque article qui concerne ces difformités, notre collègue remonte à la cause première qui les a produites : il décrit les phénomènes qui en ont résulté ; il indique les meilleurs moyens curatifs que l'on doit employer, pour les détruire ou en effacer les traces.

Dans le cours de ses recherches, tantôt il donne des éclaircissemens anatomiques nécessaires pour faire goûter la justesse de ses plans curatifs ; tantôt il emploie les secours de l'analyse chimique, pour dévoiler les genres d'altérations que nos solides ou nos liquides sont susceptibles de contracter sous l'impression des divers agens morbifiques ; enfin il propose une méthode épurée, pour combattre avec avantage les difformités qui proviennent des écarts de la nature ou des vices de l'éducation du premier âge.

Bien éloigné de pardonner aux mères les suites d'une tendresse déplacée, qui ne tourne qu'au préjudice de leur progéniture, lorsqu'elles se font comme un devoir d'obéir aveuglément à tous leurs desirs ; ennemi de ces pratiques déraisonnables, qui ne dégradent que trop souvent le mérite des nourrices dans le traitement des enfans qui leur sont confiés ; censeur austère des instituteurs eux-mêmes, lorsqu'il se commet sous leurs yeux quelques abus dans l'éducation

de leurs élèves ; il ne fait pas plus de grace aux médecins, lorsqu'ils ont présenté sur cet objet des pratiques vicieuses.

Nous terminons ici ce rapport, et s'il nous est permis de déclarer notre pressentiment sur l'ouvrage de notre collègue, nous pensons que cette nouvelle Orthopédie, qui peut beaucoup servir au perfectionnement de l'espèce humaine, sera goûtée par les hommes de l'art ; elle est du moins, selon nous, remarquable par la distribution méthodique des matières ; elle est précieuse par la sagesse des maximes et des conseils. C'est un livre bien utile à l'instruction des mères : il seroit à desirer qu'il fût à la portée de toutes les personnes qui prennent une part plus ou moins active dans l'éducation de la jeunesse, et qu'il occupât sur-tout une des premières places dans les bibliothèques des instituteurs.

Fait en la séance de la Société de Médecine de Caen le 2 messidor an XI. *Signé*, DUBREUIL, NICOLAS, ROUSSEL.

Aujourd'hui 2 messidor an XI, la Société de Médecine de Caen ayant entendu la lecture du rapport ci-dessus, l'a adopté dans tout son contenu, et a arrêté qu'il sera imprimé en tête de la *nouvelle Orthopédie* de M. Desbordeaux, à laquelle elle a donné son approbation.

Ce que je certifie conforme à la délibération de la Société de Médecine.

Signé, AUGUSTE DAN, pro-secrétaire.

EXTRAIT des registres des délibérations de la Société académique de l'Ecole de Médecine de Paris.

Séance du jeudi 14 nivôse an XII.

LA Société de Médecine de l'École de Paris nous a chargés d'examiner un manuscrit intitulé : *Nouvelle Orthopédie*, ou *Précis sur les difformités que l'on peut prévenir ou corriger dans les enfans*, par M. Desbordeaux, docteur en médecine, et membre de la Société de Médecine de Caen.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur traite des difformités de naissance dans la première partie, qui est subdivisée en trois sections ; des difformités d'habitude dans la seconde, qui renferme aussi trois sections, et des difformités d'accident dans la troisième, qui ne contient que deux sections. Il a réuni dans ces trois divisions, les défauts apparens des diverses parties du corps, qui s'opposent à l'exercice des fonctions, ou qui affectent la vue d'une manière

désagréable. Son ouvrage est précédé d'un tableau synoptique des difformités dont il a parlé. Il a soin de prévenir le lecteur, que dans la crainte de le fatiguer, il a usé de la plus grande réserve, soit dans l'exposé des procédés chirurgicaux, soit dans l'emploi des médicamens, qu'il n'a indiqués que d'une manière générale.

Ce précis est méthodique, bien écrit, et sera lu avec plaisir. Il annonce un observateur exact et un médecin instruit. Il sera utile aux jeunes médecins, en leur traçant une méthode sûre pour traiter les difformités des enfans, et aux médecins praticiens, un tableau mémoratif bien fait de ce qu'ils ont lu dans les différens auteurs.

Nous pensons que la Société peut accueillir le travail de M. Desbordeaux, et lui accorder son approbation.

La Société, dans la séance du 14 de ce mois, ayant entendu la lecture du rapport ci-dessus, en a adopté le contenu.

Pour copie conforme,

THOURET.

PRÉFACE.

C'EST sans doute un sujet bien digne des recherches du médecin, que le perfectionnement physique des enfans. La connexion étroite qui existe entre le système organique et les facultés intellectuelles; les nuances qu'apportent dans notre sensibilité et nos déterminations, l'âge, le sexe et les impressions variées des agens extérieurs; la possibilité d'améliorer et d'accroître l'entendement humain, en modifiant ou dirigeant ses instrumens; l'idée que nous donnent souvent de l'ame les formes apparentes du corps; en un mot, les avantages d'une bonne conformation pour les phénomènes multipliés de la vie, et l'intégrité de la santé, sont autant de puissans motifs de s'occuper scrupuleusement de cette partie importante de l'éducation. « C'est par son secours, dit

» le docteur Cabanis (1), qu'on fortifie
» le corps, qu'on guérit plusieurs ma-
» ladies, qu'on fait acquérir aux orga-
» nes une plus grande aptitude pour les
» mouvemens qui sont commandés par
» nos besoins. De-là plus de puissance
» et d'étendue dans les facultés de l'es-
» prit, plus d'équilibre dans les sensa-
» tions ; de-là ces idées plus justes, et
» ces passions plus élevées, qui tiennent
» au sentiment habituel d'une grande
» force ».

Mais cette branche de la science de l'homme n'embrasse pas seulement le régime propre aux enfans ; elle consiste encore à surveiller leurs développemens physiques, tels que la disposition des os, la direction des muscles, et la détermination des organes ; à prévenir ou réformer les défauts apparens du corps, à lui faire prendre l'aplomb des

---

(1) Rapports du physique et du moral de l'homme, t. 1. p. 76.

attitudes, et à lui donner de la grace, une certaine élégance dans le maintien et les manières.

Sans ces dehors séduisans, la beauté la plus accomplie est dénuée d'expression et d'agrément; l'homme le mieux fait n'a rien de doux ni de liant dans son abord; et fût-il favorisé des dons les plus rares de l'esprit et du cœur, un air gauche, une démarche mal assurée, des gestes lourds, des traits informes ou l'expression grossière de la physionomie seroient toujours de grands obstacles à son avancement dans la société, où l'on est si facile à se laisser entraîner par les apparences.

De toutes les parties de l'art de guérir, la moins avancée est celle qui a pour objet les moyens préservatifs et réparateurs des difformités du corps. Créée, pour ainsi dire, par Andry vers le milieu du dernier siècle, sous le titre d'*Orthopédie*, elle n'offre, chez cet auteur, qu'un mélange de quelques pré-

ceptes utiles, et d'une foule d'erreurs et de préjugés; c'est une mine dont on n'a point encore séparé le métal. Il suffit, en effet, de réfléchir un instant sur les conseils que donne ce médecin pour réparer la plupart des irrégularités du visage, ou changer la couleur des cheveux, sur le traitement qu'il prescrit dans le goître, les écrouelles, les doigts surnuméraires et quelques conformations vicieuses du corps, sur sa prolixité et sa crédulité extrême, pour se convaincre combien son ouvrage, malgré l'accueil favorable qu'il reçut alors du public, étoit loin d'atteindre le but qu'il s'étoit proposé.

Au lieu de contribuer aux progrès de cette partie de l'art de guérir, les encyclopédistes se bornèrent à en exposer isolément quelques fragmens de choix, tels qu'ils les avoient puisés dans l'ouvrage d'Andry : et sans relever ses erreurs, sans même consacrer un article au mot *Orthopédie*, ils se contentèrent

de démolir sans réparer, faute qu'ont vivement sentie les éditeurs de l'*Encyclopédie méthodique*, qui pénétrés de l'heureuse influence de cet art sur l'éducation des enfans, de l'étendue de ses lacunes, et du pressant besoin de l'élever au niveau de l'état actuel des sciences physiques, invitent les gens de l'art à s'en occuper.

Déterminé par ces motifs, et par les nombreuses circonstances capables d'entraver le mécanisme des organes de nos mouvemens, c'est à une époque où l'impulsion donnée par le professeur Barthez et les physiologistes modernes vers l'étude des mouvemens progressifs de l'homme, devoit nécessairement se communiquer à l'art qui a pour objet ses difformités, que j'ai essayé de réunir dans un cadre resserré les divers remèdes qu'on pouvoit y apporter, et de suppléer au silence des auteurs et au dénuement de moyens curatifs, autant

que le permettoient mes foibles lumieres.

Loin de m'occuper dans le soin qu'on doit apporter à la bonne conformation du corps, de ces beaux développemens, de ces proportions idéales que nous offrent les chef-d'œuvres immortels des Phidias, des Praxitele, des Scopas, des Michel-Ange, des Pujet.... j'ai cru que pour traiter mon sujet avec quelque utilité, je ne devois m'attacher qu'aux formes diverses, aux dimensions respectives qui réunissent la facilité à la précision des mouvemens et qu'influencent nécessairement le mélange des races, les climats et les habitudes.

En faisant sentir que les formes du corps peuvent varier sans s'écarter de l'ordre naturel, je dois remarquer que cette symétrie qui existe dans les figures et les dimensions respectives des différens individus, n'est pas la même dans les divers âges, ni dans les deux sexes, et que la longueur démesurée de la

taille, l'état volumineux du ventre, la grosseur relative de la tête, l'avancement de la poitrine, les membres courts et ramassés, qui caractérisent en général l'enfance, offrent cependant cette différence dans les deux sexes, que les jeunes filles ont la tête plus petite, le cou plus alongé, les épaules plus abaissées, le corps plus menu, les hanches plus évasées et les pieds plus étroits.

Considérant l'influence de l'habitude sur les facultés physiques de l'homme, je me suis particulièrement attaché à en faire connoître l'étendue. C'est elle, en effet, qui modifie et change à la longue l'ouvrage de la nature, qui le force souvent à devenir autre que ce qu'il étoit en sortant de ses mains, et qui laisse chez ceux qu'elle maîtrise, et particulièrement chez la plupart des artisans livrés par état à des déterminations exclusives de forces et de mouvemens, les impressions les plus préjudiciables au maintien et à la santé.

Enfin, en observant que parmi les difformités des enfans, il en est qu'ils apportent en naissant, quelques-unes qui résultent de certaines habitudes qu'on leur fait contracter ou qu'ils forment d'eux-mêmes, et d'autres qui proviennent des circonstances imprévues de la vie, j'ai rattaché, autant qu'il a été en mon pouvoir, à ces trois divisions qui se présentent naturellement, les défauts apparens des diverses parties du corps, soit qu'ils s'opposent à l'exercice de ses mouvemens, ou qu'ils frappent désagréablement la vue. Et pour ne pas fatiguer le lecteur dans un ouvrage qui met à contribution toutes les branches de l'art de guérir, j'ai usé de la plus grande réserve, soit dans l'exposé des procédés chirurgicaux, soit dans l'emploi des médicamens, que je n'ai indiqués que d'une manière générale, aimant mieux souvent faire connoître les diverses sources où je les ai puisés, que de m'exposer à les altérer,

ou de me livrer à des détails fastidieux.

Heureux si cet essai, moins important par les vues neuves qu'il offre quelquefois, que par le choix des connoissances et des vérités utiles que j'ai cherché à y rassembler, peut contribuer à l'avancement de notre art, et nous mettre à l'abri des erreurs qui se commettent tous les jours dans l'éducation physique des enfans.

EXPLICATION de quelques termes de Médecine et de Chimie répandus dans cet ouvrage, et dont la signification n'est pas familière à tous les lecteurs.

ABDUCTION, *s. f.* mouvement en dehors, action par laquelle une partie est dirigée en dehors par certains muscles qui, pour cette raison, sont appelés abducteurs, du latin *abducere*.

ABLATION, s. f. *ablatio*, enlèvement, action d'emporter.

ACÉTITE DE PLOMB, *s. m.* sel, sucre de Saturne.

ADDUCTION, *s. f.* (opposé à Abduction), action par laquelle les muscles adducteurs d'une partie la dirigent en dedans, du latin *adducere*.

ADIPO-ALBUMINEUX, EUSE, *adj.* qui tient de la nature de la graisse et de l'albumine.

ALBUMINE, *s. f.* substance concrescible par le feu, les acides, les oxides, et en général par l'oxigène.

ALCOHOL, *s. m.* esprit-de-vin.

——— MURIATIQUE, *s. m.* esprit de sel dulcifié.

ASSIMILATRICES (fonctions) du mot assimilation, qui désigne le passage des alimens, tant végétaux qu'animaux, en notre propre substance.

AUTOPSIE, *s. f.* action de voir de ses propres yeux; d'αυτὸς, soi-même, d'ὄψις, vision, inspection.

AZOTE, *adj.* et *s. m.* base d'un gaz non respirable faisant partie de l'air atmosphérique, et un des principes constituans des animaux. Ce mot est dérivé d'α privatif, et de ζωη, vie.

BEC-DE-LIÈVRE, *s. m.* difformité dans laquelle la lèvre supérieure est divisée en deux parties, comme celle des lièvres.

BENZOÏQUE (acide), susbtance salifiable, qu'on retire particulièrement du benjoin et des autres baumes; mais qui existe aussi dans l'urine des enfans et des quadrupèdes herbivores.

BUBONOCÈLE, *s. m.* espèce d'hernie qui arrive à l'aine, causée par la chute de l'épiploon, de βουβον, aine, et de κηλη, tumeur.

CARONCULES MYRTIFORMES, petites éminences charnues de la grosseur environ d'une baie de myrte, situées à la place de l'hymen.

CAROTIDES, *adj.* de καρος, assoupissement. Les anciens ont donné ce nom à deux artères qui conduisent le sang au cerveau, parce qu'ils le regardoient comme le siége de l'assoupissement.

CARUS, *s. m.* terme emprunté du latin et dérivé de καρὸς, assoupissement, sommeil profond.

C'est une affection soporeuse qui prive de sentiment et de mouvement.

Centre de gravité ; c'est dans un corps le point par lequel le corps étant suspendu, il demeure en repos ; et alors toutes ses parties sont en équilibre entre elles, en quelque situation qu'on place le corps.

Cérumineux, euse, adj. *ceruminosus*, qui a rapport à la cire des oreilles, en latin *cerumen*, d'où vient ce mot.

Colon, *s. m.* le second et le plus ample des gros intestins, de κωλυω, j'arrête, parce que les excrémens s'arrêtent long-temps dans ses replis.

Condyle, *s. m.* de κόνδυλος, nœud, jointure. On donne ce nom, en général, à toutes les éminences des articulations.

Congénial, *adj.* du latin *congenitus*, *connatus*, de naissance.

Conjonctive (membrane), blanc de l'œil.

Conglobé, ée, adj. *conglobatus*, entassé en un globe.

Cotyloïde, *adj.* nom de la grande cavité des os des îles où s'articule la tête du fémur, de κοτύλη, cavité, écuelle et d'εἶδος, forme, ressemblance.

Cryptogame, *adj.* de κρύπτω, je cache, et de

γάμος, noce, mariage, qui désigne les plantes dont la fructification est cachée.

Cubitus, *s. m.* os de l'avant-bras, ainsi nommé, parce que c'est cet os qui porte, lorsqu'on appuie le coude sur quelqu'endroit.

Décuit, *s. m.* décoction, du latin *decoctum*.

Dermoïde, *adj.* de la peau, ou appartenant à la peau, dérivé de δερμα, peau.

Diathèse, *s. f.* disposition, constitution particulière de l'homme tant naturelle que contre nature; διαθησις, de διατίθημι, je dispose, je constitue.

Discussif, s. m. *discutiens*, du verbe latin *discutere*, dissoudre, résoudre, dissiper. C'est un médicament très-actif, très-pénétrant, dont l'application excite une irritation assez vive dans les solides, pour que ceux-ci réagissent sur les fluides épaissis et coagulés.

Ectropion, *s. m.* mot grec qui signifie éraillement ou renversement de la paupière inférieure, qui ne peut plus couvrir l'œil avec celle d'en haut, d'εκ, en dehors, et de τρεπω, je tourne.

Elaeosaccharum, *s. m.* mélange d'une huile volatile avec le sucre; d'ἐλαιον, huile, et de *saccharum*, sucre.

Éncéphalique, *adj.* du cerveau, ou qui appar-

tient au cerveau, nommé en grec ἐγκεφαλος, dérivé d'εν, dans, et de κεφαλη, tête.

ENCÉPHALOCÈLE, *s. m.* hernie du cerveau, du grec εγκεφαλος, cerveau, et de κηλη, tumeur. εγκεφαλος est formé d'εν, dans, et de κεφαλη, tête.

EPHÉLIDES, *s. f.* taches rudes et noirâtres qui viennent au visage par l'ardeur du soleil, d'επί, par, et d'ἥλιος, soleil.

EPICRANIEN, *adj.* qui environne le crâne, dérivé d'επι, auprès, sur, et de κρανιον, crâne.

EPINE BIFURQUÉE, petite tumeur qui survient le long de l'épine des enfans nouveaux nés, entre les vertèbres des lombes, et qui a son siége dans le névrilème.

ESCHAROTIQUES, *s. f.* médicamens qui brûlent la peau et la chair et y font des escares, d'εσχάρα, foyer, et métaphoriquement, croûte noire qui se forme sur la peau ou sur la chair, par l'application de quelque caustique.

EXOMPHALE, *s. m* hernie du nombril, d'εξ, dehors, et d'ομφαλὸς, nombril.

EXUTOIRES, *s. m.* vésicatoires, cautères, du latin *exutus*, participe d'*exuo*, dépouiller.

GAZ AZOTE, *s. m.* mofette, azote fondu en gaz (mot allemand qui signifie *air*) par le calorique.

GAZ HYDROGÈNE CARBONÉ, *s. m.* mélange d'hy-

drogène et de carbone fondu en gaz par le calorique.

HYDRO-CARBONEUX (oxide), matière sucrée composée d'hydrogène et de carbone oxigénés.

HYDROGÈNE CARBONÉ DU SANG VEINEUX, mélange d'hydrogène et de carbone, principe surabondant qui enlèveroit au sang la propriété de stimuler le cœur et d'entretenir la circulation, s'il n'étoit continuellement brûlé par le gaz oxigène de l'atmosphère dans l'acte de la respiration.

HYDROENCÉPHALOCÈLE, *s. m.* hydropisie du cerveau, d'ὕδωρ, eau, εγκεφαλος, cerveau, et de κηλη, tumeur.

HYDROSULFUREUSES (eaux) qui sont chargées d'hydrogène sulfuré.

HYPOSPADIAS, *s. m.* difformité dans laquelle l'orifice du canal de l'urètre, au lieu d'occuper l'extrémité du gland, se trouve à l'endroit destiné au frein du prépuce, et quelquefois même jusqu'à la racine de la verge, d'ὑπο, sous, et de σπάω, tirer, arracher.

IDIOSYNCRASIE, *s. f.* disposition particulière du tempérament, d'ἰδίος, propre, de συν, avec, et de κρασις, mélange, tempérament, disposition qui résulte du mélange de plusieurs choses.

Iliaque, *adj.* en grec ἰλεος, qui tire son nom de l'intestin iléon.

Isochrone, *adj.* qui se fait en temps égaux, qui a une égale durée, d'ισος, égal, et de χρονος, temps.

Kyste, *s. m.* mot formé de κύσις, vessie. Il désigne une membrane en forme de poche ou de vessie qui renferme certaines humeurs contre nature.

Lagophthalmie, *s. f.* maladie des paupières, qui sont tellement rétrécies, que l'œil reste ouvert en dormant, de λαγὼς, lièvre, et d'οφθαλμος, œil.

Locomotion, *s. f.* mouvement ou passage d'un lieu dans un autre, action opposée à la station.

Luxation, *s. f.* déplacement de l'extrémité articulaire d'un os ; du latin *luxare*, déboîter.

Méat, *s. m.* conduit, passage, en latin *meatus*.

Meconium, *s. m.* excrément noir et épais comme le suc de pavot (en grec μηκονιον), qui s'amasse dans les intestins du fœtus pendant la grossesse, de μὴκον, pavot.

Muriate d'ammoniaque, *s. m.* sel ammoniac.

——— **de soude**, *s. m.* sel marin.

Myopie, *s. f.* état des personnes qui ne voient les objets que de près et en clignant les yeux, de μύω, je ferme, et d'ωψ, œil.

Névrilème, *s. m.* membrane qui enveloppe la moelle épinière, de νευρον, nerf, et de λεμμα, enveloppe.

Obstipité, *s. f.* courbure, du latin *obstipus*, penché, baissé.

Obturation, *s. f.* obstruction, d'*obturare*, boucher.

Olécrane, *s. m.* apophyse qui termine l'os du coude, d'ωλενη, coude, et de κρανόν, tête, comme qui diroit la tête du coude.

Orthopédie, *s. f.* art de corriger ou de prévenir, dans les enfans, les difformités du corps, d'ορθος, droit, et de παῖς, enfant.

Ostéomalaxie, *s. f.* ramollissement des os, d'ὀστεον, os, et de μαλακὸς, *mollis*, mou.

Ouraque, *s. m.* petit cordon du fœtus, qui va du fond de la vessie jusqu'au nombril, d'ὀυρον, urine, et d'ἄγω, conduire.

Oxalique, *adj.* qui désigne un acide particulier qu'on retire du suc d'oseille, d'οξαλίς, oseille.

Oxide, *s. m.* nom générique de tous les corps unis à une portion d'oxigène trop foible pour les porter à l'état d'acides.

Oxide blanc d'arsénic, *s. m.* arsénic blanc, chaux d'arsénic.

Oxigène, *s. m.* corps simple, qui a la propriété

de produire les acides; d'οξυς, acide, et de γεινομαι, naître.

Oxigénation, *s. f.* phénomène général de l'union de l'oxigène avec les corps combustibles.

Palmipèdes, *s. m.* oiseaux qui ont des membranes placées entre leurs doigts.

Palpébral, *adj* des paupières, dérivé du mot latin *palpebra*, paupière.

Phlyctènes, *s. f.* pustules ou petites vessies qui s'élèvent sur la peau, en grec φλυκταιναι de φλυζω, bouillir, être chaud, parce qu'elles ressemblent à celles que causent la brûlure du feu ou de l'eau bouillante.

Phosphate d'ammoniaque, *s. m.* sel neutre résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec l'ammoniaque.

Phosphorique, *adj. des deux genres*, qui appartient au phosphore, formé de φῶς, lumière, et de φερος, qui porte, *porte-lumière*.

Physconie abdominale, enflure excessive du ventre, accompagnée de dureté, de φυσκη, vessie, dérivé de φυσαω, enfler.

Physiognomonie, *s. f.* science qui enseigne à connoître le caractère des hommes par l'inspection des traits du visage et de toutes les parties du corps. Ce mot est formé de φυσις,

nature, et de γνωμων, indice, dérivé de γινωσκω, connoître.

PILEUX, *adj.* système pileux, les cheveux et les poils répandus sur la surface du corps; *pilosus*, de *pilus*, poil.

PLICA POLONICA, plique polonaise, maladie qui se reconnoît à un accroissement excessif de certaines touffes de cheveux ou de poils, à l'entortillement que prennent ces organes, en augmentant de calibre, enfin à une exsudation d'une sorte d'humeur visqueuse par leurs côtés, et du sang, par leurs extrémités, quand on les coupe.

PNEUMATOCÈLE, *s. m.* tumeur venteuse du scrotum; mot formé de πνευμα, vent, et de κήλη, tumeur.

PNEUMATOMPHALE, *s. m.* tumeur du nombril causée par des vents, de πνευμα, vent, et d'ομφαλος, nombril.

POLYPE, *s. m* excroissance de chair qui vient ordinairement dans le nez, où elle est attachée par différentes fibres, qui sont comme autant de pieds; de πολυς, plusieurs, et de πους, pieds.

POTASSE CAUSTIQUE MÊLÉE DE CARBONATE ET DE SULFATE DE POTASSE, alkali du tartre des boutiques.

PRONATION, *s. f.* mouvement par lequel on tourne la paume de la main vers la terre.

RACHITIS, *s. m.* mot grec qui vient de ῥαχις, épine du dos, courbure et déformation de l'épine et des grands os qui attaque les enfans.

RADIUS, *s. m.* mot latin que les Anatomistes ont conservé en français, pour désigner un des deux os de l'avant-bras.

RÉVULSIF, IVE, adj. *revellens*, qui détourne les humeurs.

SARCOMATEUX, *adj.* qui tient du sarcome, dérivé de σαρκωμα, chair, excroissance de chair.

SEXDIGITAIRE, *s. m.* celui qui a six doigts à la main.

SIALAGOGUE, *adj.* médicament qui excite l'évacuation de la salive, de σίαλον, salive, et d'ἄγω, chassée.

SIDÉRATION, *s. f. sideratio*, mort, sphacèle de quelque partie, *à sidere*, astre, comme si l'on étoit frappé tout-à-coup de quelque mauvaise influence.

SIGMOÏDE, *adj.* nom de certains cartilages, ou autres parties du corps qui ont la forme de la lettre grecque C nommée sigma ; en y joignant εἶδος, forme, figure, on a fait le mot sigmoïde.

STATION, *s. f.* position plus ou moins redressée de l'homme, que ses jambes élèvent et sou-

tiennent en s'appuyant sur la terre dans l'état de repos, du latin *stare*, être debout.

STERNO-MASTOÏDIEN, *adj.* qui a du rapport au sternum et à l'apophyse mastoïde.

STRABISME, *s. m.* de στραβὸς, qui signifie louche, dérivé de στρεφω, tourner, mauvaise disposition de l'œil qui rend louche, et fait regarder de travers.

SULFATE D'ALUMINE, *s. m.* alun, sel triple résultant de la combinaison de l'acide sulfurique avec l'alumine et un peu de potasse.

SUPINATION, *s. f.* mouvement par lequel on tourne la paume de la main vers le ciel.

SUSTENTATION (base de); c'est ainsi qu'on nomme l'espace circonscrit par les pieds, quel que soit leur degré d'écartement.

SYNOVIAL, *adj.* qui a rapport à la synovie, liqueur visqueuse et gélatineuse, qui sert à lubréfier les ligamens et les jointures.

TARTRITE DE POTASSE ET D'ANTIMOINE, tartre émétique.

THYROÏDE, *adj.* se dit d'un grand cartilage du larynx, qui forme ce qu'on appelle le nœud de la gorge et de ce qui y a rapport. Ce mot vient de θυρεος, bouclier, et d'εἶδος, forme.

TOROSITÉ, *s. f.* du mot latin *torosus*, qui signifie charnu, musculeux.

TRICHIASE, *s. m.* maladie des paupières causée par un dérangement des cils qui rentrent en dedans. Ce mot vient de θριξ, génit. τριχός, poil.

URIQUE, *adj.* qui a rapport à l'urine, d'οὖρον, urine; urique, *s. m.* radical d'un acide particulier, connu sous le nom d'acide urique.

NOUVELLE ORTHOPÉDIE,

OU

PRÉCIS SUR LES DIFFORMITÉS QU'ON PEUT PRÉVENIR OU CORRIGER DANS LES ENFANS.

PREMIÈRE PARTIE.

Des difformités de naissance.

PARMI les difformités de naissance, les unes ne font qu'imprimer à certaines parties du visage le type de la laideur, d'autres apportent des changemens, soit dans les dimensions, soit dans le nombre des organes de nos sensations ou de nos mouvemens, plusieurs enfin renversent entièrement l'ordre de la nature. Mais ces erreurs de conformation ne sont pas toutes du ressort de la médecine, et s'il s'en trouve qui réclament ses

secours, il en est aussi qui attestent son impuissance.

Laissant donc aux médecins légistes et aux moralistes le soin de rechercher avec Démocrite, Aristote, Lemery, Duverney, Winslow, Haller.... si les écarts de la nature ou ces productions monstrueuses, qui s'éloignent plus ou moins des proportions qu'elle établit communément entre nos organes, peuvent être attribuées à une cause préexistante ou accidentelle, et si les individus, qui en sont atteints, doivent être exclus de l'association humaine, je ne m'occuperai, dans cette première partie, que des défauts remarquables sur les différens points de la surface du corps, qu'il est au pouvoir de l'art de corriger; tels que les difformités du visage, les courbures du tronc et des membres, et certaines monstruosités.

PREMIERE SECTION.

Des difformités du visage.

Si la nature, en attachant aux diverses races de l'espèce humaine, les dimensions

particulières qui les caractérisent, a permis que le Suédois, le Calmouque, le nègre d'Angola et le Samoyède, eussent tous d'égales prétentions à la beauté; si même cette perfection du visage est peut-être encore un problème, que ni les conceptions antiques sur le beau idéal, ni le compas ingénieux de Camper (1) n'ont pu résoudre, on ne sauroit cependant méconnoître la laideur à certaines irrégularités dans les traits de la physionomie qui, frappant désagréablement la vue, rappellent plus ou moins le souvenir de ce fameux Thersite, qu'Homère nous peint comme le plus difforme de l'armée des Grecs, et ne sont pas toujours étrangères aux secours de l'art orthopédique.

Ceux de ces défauts, que je me propose d'examiner dans cette première section sont : 1°. l'extension excessive du systême pileux; 2°. le relâchement de la paupière supérieure; 3°. le dérangement des dents; 4°. la conformation vicieuse du frein de la

---

(1) Voyez ce qu'on entend par ligne faciale dans la Dissertation de Camper sur les Variétés naturelles, etc. page 44.

langue, et 5°. les moyens de prévenir les cicatrices écrouelleuses du cou.

ARTICLE I.

De l'extension excessive du système pileux.

Les poils et les cheveux, qui contribuent aux agrémens du corps, tant qu'ils n'en occupent que les régions qui leur sont assignées, le déparent et le rendent difforme, dès qu'ils en dépassent les limites. La fille Hérigue et la femme, citées par Buffon pour être entièrement velues, tout en nous faisant voir jusqu'où peuvent aller les caprices de la nature, seront toujours mises au rang de ces phénomènes qu'on ne rencontre que très-rarement. Il est bien plus ordinaire d'observer des sourcils touffus et rapprochés, des cheveux implantés sur la majeure partie du front, des taches noires couvertes de poils, et qui altèrent quelquefois, d'une manière sensible, l'expression de la physionomie.

Mais ces exubérances des poils et des cheveux sont des irrégularités pour lesquelles les efforts de l'art deviennent souvent in-

suffisans, quelquefois dangereux, et qui doivent être exclues de son domaine, comme la structure remarquable de ces émonctoires nous met à portée d'en juger. Ce sont, en effet, des espèces de petits tubes creux, communiquant immédiatement avec le tissu cellulaire, fournis par des bulbes cylindriques plongées dans la graisse cutanée, recouverts de la membrane bulbeuse interne et de l'épiderme qu'ils ont soulevé et poussé devant eux dans leur croissance, et qui ne sauroient, le plus souvent, être détruits qu'avec ces canaux membraneux où ils pompent leur nourriture.

La confiance avec laquelle Andry et divers Auteurs conseillent les dépilatoires, ne doit point nous en imposer. On sait que ces remèdes, tels que l'alcohol muriatique, la potasse caustique, mêlée de carbonate et de sulfate de potasse; l'oxide blanc d'arsénic, le suc de titimale, etc. sont des substances plus ou moins escarotiques, capables de faire naître des boutons, des excoriations, des érysipèles sur les endroits que l'on a intention de dépiler, et qui exposent même à appeler sur ces parties des humeurs errantes, des dartres, dont les effets ne sont

pas moins contraires à la santé, qu'aux vues qu'on se propose.

Ce n'est pas non plus sans quelque danger qu'on tente de s'arracher les poils, et l'habitude que beaucoup de personnes contractent d'extirper ceux du nez, les expose à donner naissance à des polypes ou à des excroissances dont il est toujours dangereux d'avoir à se débarrasser.

Il existe un autre abus non moins préjudiciable à la santé des enfans, qu'à l'agrément de leur parure ; je veux parler de cet usage introduit parmi nous, depuis un certain nombre d'années, de couper de près les cheveux. Cette espèce de mode, qui a d'abord pris naissance dans l'espoir chimérique de les rendre plus touffus (comme si par leur coupe on multiplioit leurs bulbes), est devenu d'un goût exclusif pour tous les âges : hommes, femmes et enfans, tous s'y sont livrés inconsidérément, sans s'inquiéter si ces ornemens naturels de l'homme, cet abri contre les vicissitudes de l'air, les coups, les chutes.... n'étoient point destinés à quelque fonction importante de l'économie vivante.

On ne sauroit douter que les cheveux ne

soient les organes d'une sécrétion particulière, d'autant plus abondante que la constitution est foible. « Communiquant immédiatement, dit M. Fourcroy (1), avec le tissu cellulaire, ils versent dans l'atmosphère un liquide vaporeux ou susceptible de s'y dissoudre, et forment un émonctoire particulier. Ils se dessèchent et tombent dans les maladies; leurs bulbes sont souvent détruites par les dégénérescences et l'ulcération du tissu cellulaire. Ils se gonflent, deviennent douloureux, quoiqu'insensibles dans leur tissu propre, par l'effet du *plica polonica*; leur diamètre, augmenté dans cette dernière affection, permet au sang de sortir par leur extrémité; et c'est ainsi qu'il faut concevoir les gouttes de sang ou les hémorragies qui suivent la section des cheveux. Ce sont des espèces de réservoirs, où se porte l'excès de la matière nutritive à l'époque de la vie où l'accroissement a pris son terme ».

Des observations pratiques viennent en-

(1) Voyez son Système d s connoissances chimiques, tome IX, p. 264.

core à l'appui de ces considérations sur les fonctions sécrétoires et excrétoires des cheveux. M. Lanoix (1), qui les regarde comme des organes très-avantageux, et par leur rapport sympathique avec le cerveau, et par leur propriété non conductrice du calorique, pour favoriser les crises, a reconnu le danger de les couper dans les maladies aiguës, par le risque qu'on courroit de troubler les mouvemens de la nature vers l'organe éminemment essentiel à la vie. On a vu, d'ailleurs, fréquemment des personnes accoutumées à porter des cheveux longs éprouver, lorsqu'elles se les faisoient couper, des accidens d'autant plus graves, qu'elles étoient moins en état de supporter ce dérangement dans l'équilibre des organes excréteurs.

Mais si l'on ne peut, sans préjudicier à la santé des adultes, les priver de leurs cheveux, combien ne doit-il pas être funeste, pour les enfans foibles et cacochymes, dont l'excrétion de la peau est languissante, de leur raser la tête? les humeurs qui, chez

(1) Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris, tome II, p. 106.

ces derniers, se portent en bien plus grande abondance vers cette partie, les rendent sujets aux maux d'yeux, d'oreilles, aux engorgemens des glandes du cou, aux croûtes laiteuses.... doivent bien plutôt être favorisées dans leur dépuration, qu'entravées d'une manière aussi nuisible. Il faut donc se contenter, dans le soin de leur chevelure, de leur tenir la tête propre; de la laver et de la peigner souvent, afin d'y entretenir l'afflux excrémentitiel, de la garantir d'un surcroît d'engorgement et d'une nouvelle pléthore, puisqu'elle ne peut même quelquefois se débarrasser de celle qui lui est naturelle.

ARTICLE II.

Du relâchement de la paupière supérieure.

La paupière supérieure qui, par ses mouvemens alternatifs d'élévation et d'abaissement, concourt, avec l'inférieure, dans son état naturel, à délasser l'œil et à le soustraire aux impressions nuisibles des agens extérieurs, se trouve quelquefois relâchée à un tel point, qu'elle s'opposeroit entière-

ment à la vision, si on ne la soulevoit avec les doigts.

L'étendue de ce vice de conformation, qui n'est pas moins préjudiciable à la régularité des traits du visage, qu'au libre exercice de la vue, se reconnoît à la seule inspection comparative des paupières supérieures. Leur inégal abaissement se saisit en effet avec facilité, si le malade fixant un objet placé horizontalement à la hauteur de l'œil sain, le ferme dans cette position. La paupière relâchée, s'élevant moins que l'autre, on voit bientôt de combien elle la dépasse. L'étendue du relâchement palpébral, une fois mesurée, on procède à son excision selon la méthode de Scarpa (1). Elle consiste à soulever et plisser d'abord transversalement la peau de cette enveloppe de l'œil proche l'arc supérieur de l'orbite, jusqu'à ce que le malade, en ouvrant les yeux, élève les paupières avec la même

(1) Traité pratique des Maladies des yeux, ou Expériences et Observations sur les Maladies qui affectent ces organes, traduit de l'italien par J. B. F. Léveillé, médecin-chirurgien de l'École de Paris, an x, tome 1, p. 211.

aisance à une hauteur égale de chaque côté. Alors la portion excédente des tégumens étant déterminée, au moyen du pli transversal qu'on y a formé et fixé avec des pinces, on la coupe d'un seul coup de ciseaux, et l'on se sert, pour la réunion de la plaie, de bandelettes aglutinatives, et sur-tout de compresses placées, l'une sur le sourcil et l'autre sur le bord inférieur de l'orbite, que l'on soutient avec le bandage unissant dirigé comme le monocle.

ARTICLE III.

Du dérangement des dents.

La beauté des dents ne consiste pas uniquement dans leur petitesse et la blancheur de leur émail, il faut encore qu'elles occupent leurs alvéoles, sans se dépasser. L'altération dans les dimensions des arcades maxillaires et la saillie inégale des lèvres, qui suivent le déplacement extérieur d'un ou de deux de ces petits os, s'opposent à l'aisance de la parole et de la mastication, en même temps qu'elles frappent désagréablement la vue.

Cette difformité de la bouche peut provenir des *sur-dents* ou dents de lait restées après la seconde dentition, ou de la mauvaise conformation des mâchoires.

Pour réparer ce désordre, il suffit d'arracher les *sur-dents*, d'extraire les dents qui sont avancées, quand les autres sont saines, ou d'ôter de préférence de leur rang, celles qui ont quelque difformité Ces secours, en augmentant l'espace alvéolaire, favorisent quelquefois seuls, la situation naturelle des dents, lorsqu'elles ne sont pas fort écartées et que leur déplacement n'est pas ancien.

Cependant, quand les efforts de la nature sont trop lents, ou qu'il y a lieu de soupçonner leur insuffisance, on a recours à la force de traction, que l'on exerce au moyen d'une plaque comprimante mince, perforée de plusieurs trous et adaptée exactement sur le côté des dents opposé à celles que l'on veut replacer, à travers laquelle on passe un fil d'argent, dont on porte l'anse sur la dent qui avance et qu'on serre par degrés de temps en temps, jusqu'à ce qu'elle ait gagné le rang qu'elle doit occuper.

ARTICLE IV.

Des vices de conformation du frein de la langue.

Le peu de longueur ou l'extension excessive, vers la pointe de la langue, du ligament élastique et musculeux qui, dans les actes de la mastication, de la déglutition et de la prononciation, en détermine les mouvemens variés, sont des défauts dimensionels qui, en rendant la langue trop adhérente et trop rapprochée du fond de la bouche, s'opposent à l'alaitement, nuisent au libre exercice de la parole, et constituent ce qu'on nomme vulgairement *le filet*.

On reconnoît ces irrégularités dans les proportions du frein de la langue, à la difficulté avec laquelle l'enfant saisit le mamelon bien conformé, c'est-à-dire, qui n'est ni trop gros, ni trop peu saillant, à l'impossibilité qu'il éprouve d'appliquer sa langue contre la voûte du palais, de l'avancer au-dessous d'un doigt introduit dans sa bouche et sur-tout de la courber sur sa longueur (1).

(1) Médecine opératoire de Sabatier, tome III, p. 154.

La division du ligament antérieur de la langue, qui devient alors indispensable, se pratique plus sûrement avec l'instrument qui est indiqué dans la chirurgie de Bell (1) qu'avec le bistouri ou les ciseaux ordinaires. Pour cet effet, le chirurgien ouvre la bouche de l'enfant, qui doit être couché en travers sur les genoux de sa nourrice, et soulève la langue avec les doigts index et du milieu de sa main gauche, tandis qu'il introduit l'instrument avec l'autre, de manière à faire passer dans la fente L, le milieu du frein, qu'il coupe alors sans danger aussi loin qu'il est nécessaire. C'est le moyen d'éviter les suites fâcheuses auxquelles la section du frein de la langue expose, telles que la suffocation de l'enfant par le renversement de la langue ou la section des veines et des artères ranules, qui donne quelquefois une hémorrhagie assez considérable, pour inquiéter les parens, altérer la santé de l'enfant, et même occasionner sa mort (2).

(1) Cours complet de Chirurgie, tome IV, p. 198, pl. LXII, f. 3.

(2) Maladies chirurgicales de J. L. Petit, tome III, p. 263.

ARTICLE V.

Des moyens de prévenir les cicatrices écrouelleuses du cou.

Les écrouelles ainsi nommées, d'après l'analogie qu'elles ont avec les tumeurs qui surviennent au cou du cochon domestique, *sus scrofa*, étoient connues dès le temps d'Hippocrate. Particulières à l'enfance, héréditaires, et ne régnant guère qu'en Europe, elles ont une influence si directe sur la dégénération de l'espèce humaine, et des suites tellement effrayantes, qu'on ne sauroit apporter trop de soin dans la recherche des premiers indices de leur invasion, des causes qui peuvent les développer et des divers moyens propres à en prévenir les dégoûtantes cicatrices.

Les signes les plus saillans de la disposition aux écrouelles, sont une peau lisse et douce, un teint pâle, tranché par une rougeur assez vive des joues et la pâleur des lèvres ; un visage plein, des yeux bleus et grands, des cheveux blonds ou châtains, une dentition laborieuse, des dents très-blanches, une complexion délicate, malgré

l'apparence de torosité que donne l'engorgement lymphatique, mais qui est caractérisée par la mollesse et la flaccidité des chairs; la physconie abdominale; des dispositions intellectuelles et de la gaîté, qui perce à travers un air de nonchalance.

Diverses hypothèses sur l'origine de l'engorgement scrofuleux, telles que la corruption générale de la lymphe, l'acrimonie particulière du sang, une altération spéciale du fluide nerveux, l'oxigénation de l'albumine du sang par l'acide phosphorique, etc. se sont tour-à-tour succédées, sans qu'on en ait obtenu jusqu'à ce jour d'autre avantage, que des indications vagues et des succès, où l'art avoit souvent moins de part que la nature. Il étoit réservé à la physiologie moderne, guidée par la lumière que la chimie commence à répandre sur les altérations morbifiques des humeurs, de nous laisser entrevoir la cause des écrouelles dans le défaut d'énergie des fonctions assimilatrices. En effet, nous savons que la débilité de naissance, par l'altération qu'elle apporte dans les sucs digestifs, par le séjour des alimens qu'elle prolonge dans l'estomac, et par le mode de fermentation qu'elle lu

fait éprouver, peut favoriser le développement d'une assez grande quantité d'oxigène pour convertir en acide urique, oxalique, phosphorique ou benzoïque, l'oxide hydro-carboneux; principe commun de nos divers alimens qui, de concert avec l'affoiblissement du système nutritif, forme un chyle épais, mal élaboré, dépourvu d'azote, et donne lieu à la lenteur de la circulation, à l'épaississement des sucs lymphatiques et à leur long séjour dans les glandes conglobées, dont la foiblesse relative des parois vasculaires, dans ces parties, détermine, suivant M. Richerand (1), la fréquence de leurs engorgemens. « L'action des causes » débilitantes, dit ce physiologiste, portée » sur le système lymphatique, affecte sur-» tout les glandes, qui en sont les portions » les plus foibles. Alors les vaisseaux qui » entrent dans leur structure, languissent » ou cessent tout-à-fait d'agir; les sucs qui » arrivent continuellement, s'accumulent; » la partie la plus fluide traverse seule l'or-» gane glanduleux, les particules les plus » grossières restent; l'humeur devient plus

(1) Nouveaux Elémens de Physiologie, tome 1, p. 130.

» épaisse et forme des engorgemens de toute
» espèce ».

Quoique le vice scrofuleux n'ait besoin que de la disposition constitutionnelle pour se manifester, il est cependant des circonstances qui renforcent cette disposition, et qui sont plus ou moins favorables à son développement. Ainsi les régions froides et humides, les saisons de l'hiver et du commencement du printemps, la fin de la première dentition, l'usage des végétaux farineux, des mets grossiers et indigestes, l'allaitement des femmes scrofuleuses, une chute, une luxation, une peur violente, une indigestion, la variole, la rougeole, la croûte de lait rentrée, etc. sont les principales causes qui peuvent favoriser l'engorgement scrofuleux.

Les secours préservatifs des écrouelles doivent donc consister, 1°. dans l'éloignement des causes prédisposantes et occasionnelles; 2°. dans le choix d'alimens facilement digestibles, tels que les crêmes de riz, de pain, le bouillon de poule dégraissé, les fruits fondans et bien mûrs, les plantes animales, comme les chou-fleurs, les choux précoces ou tendres, les asperges, etc. les

viandes blanches rôties, du pain bien levé, bien cuit, et l'usage de l'eau pure, interrompu de temps en temps par un peu de vin de bonne qualité ; 3°. dans l'emploi des remèdes capables de relever l'action des organes digestifs et de détourner l'afflux lymphatique des glandes conglobées; tels sont le fer, qui par son attraction pour l'acide phosphorique, son influence directe sur la coloration du sang et sur l'animalisation, stimule l'économie vivante et la fortifie ; le bois de Surinam et le quinquina qui relèvent puissamment la force digestive; le phosphate d'ammoniaque, qui en même temps qu'il stimule énergiquement le système, lui communique les principaux élémens de l'animalisation ; de doux émétiques, réitérés de temps en temps, recommandables surtout, à cause de leur action discussive ; les bains froids, les frictions sèches, aromatiques, les exercices gymniques appropriés à l'âge et aux forces du sujet ; des vêtemens d'étoffe de coton sur la peau, souvent renouvelés et proportionnés à la température ; enfin les exutoires qui, en portant une irritation sur l'organe cutané, diminuent l'en-

gorgement des glandes, forment l'ensemble du traitement préservatif.

SECONDE SECTION.

Des courbures du tronc et des membres.

Quelque achevés que soient les modèles que les anciens nous ont laissés de la beauté, je n'y vois que des chef-d'œuvres, où l'imagination a eu plus de part que la nature. L'essence de cette perfection, qui est indépendante des temps, des lieux et de l'art, consiste bien moins dans cette étonnante combinaison des formes les plus recherchées, que dans l'exacte proportion des diverses parties du corps. C'est à cette régularité, à cet accord des membres avec le tronc, que sont attachées l'aisance et l'agilité des mouvemens, l'adresse et la force dans les diverses actions que sollicitent nos besoins et l'entier exercice de nos facultés vitales. Mais ces avantages physiques, rarement refusés à l'homme qui vit dans le véritable état de nature, se trouvent souvent altérés dans la société, par des excès ou des

vices, dont les funestes résultats se transmettent des pères aux enfans.

Les organes passifs de nos mouvemens, les os, ne pourroient fournir un appui solide aux différentes parties du corps, leur donner une forme constante et se prêter avec facilité aux divers actes de station et de locomotion, si malgré leur tissu dense et solide, ils n'étoient pas aussi admirablement assortis, et maintenus avec autant de force dans leurs articulations par des cartilages et des ligamens. C'est ainsi que le tronc, cet assemblage merveilleux de la colonne vertébrale avec la poitrine et les hanches, où vont aboutir tous les efforts que déterminent nos actions et nos attitudes variées, réunit à une extrême solidité, une mobilité assez grande. Et si les extrémités « à l'aide » desquelles, dit M. Richerand, le corps » se déplace, se transporte d'un lieu dans » un autre, fuit ou recherche l'approche » des êtres qui l'environnent, les attire, les » embrasse ou les repousse loin de lui », sont ainsi soumises à l'empire de notre volonté, ne doivent-elles pas ce précieux avantage à l'enchaînement et à l'heureuse disposition des pièces osseuses qui les composent ?

Quoique l'homme se tienne habituellement dans une position perpendiculaire, les vertèbres du cou, du dos et des lombes affectent cependant des courbures alternativement disposées en sens contraire, dont il ne peut se passer dans cette direction. Ce sont elles, en effet, qui, en étendant l'espace dans lequel peut se balancer le centre de gravité sans dépasser ses limites, concourent puissamment, avec la largeur du bassin, la longueur des pieds et la force considérable des muscles extenseurs des membres inférieurs, à l'affermir dans sa station; ce sont elles qui établissent l'équilibre entre les diverses parties du corps suspendues à la colonne épinière; qui font que la tête, la poitrine, le bas-ventre, les bras, les épaules, les flancs et les fesses se trouvent exactement contre-balancés; ce sont elles enfin qui favorisent l'extension et le développement de ses organes, qui protègent le libre exercice de leurs fonctions et qui lui donnent, à un si haut degré, la force, l'élégance et l'adresse.

Tel est l'heureux résultat des dimensions propres aux diverses régions du corps, toutes les fois que l'ostéomalaxie, une foi-

blesse originelle, ou une fausse situation de l'enfant dans la matrice, ne les ont point intervertics. Mais dès que quelqu'une de ces causes aura exercé sa funeste influence sur quelque portion du système osseux, il faut s'attendre à des difformités inévitables, telles que les courbures du coû, l'enfoncement, les bosses, le rétrécissement de la poitrine ou du dos, la déviation des lombes, le boiter, le mal vertébral, la contorsion des membres, etc.; accidens d'autant plus à appréhender, qu'il ne faut qu'un léger changement dans la conformation naturelle d'une des vertèbres ou d'un des cartilages intermédiaires, pour déranger la direction de la colonne vertébrale; que la moindre tentative à exciter trop tôt le marcher d'un enfant foible ou rachitique, est capable d'occasionner la courbure des membres inférieurs, de faire céder les os du bassin, de déformer leurs cavités cotyloïdes, de procurer l'engorgement de la membrane synoviale, au point que les têtes des fémurs n'étant plus assez solidement maintenues, privent le corps de force et de soutien, et font naître la claudication.

Parmi les causes qui détruisent les formes

et les dimensions de l'édifice humain, il n'en est pas de plus active et de plus puissante que le vice rachitique. Désorganisateur du tissu osseux, il l'attaque dans ses principes constituans qu'il désunit; et sape ainsi, par ses fondemens, la base sur laquelle reposent la stature, la direction, les proportions et les attitudes du corps.

Si le rachitis, comme on pourra s'en convaincre par la suite, dès que le sang et les urines des sujets atteints de cette maladie auront été soumis à une analyse rigoureuse, ne diffère des scrofules, que par le développement d'une plus grande quantité d'acide, qui au lieu de contribuer à l'épaississement glanduleux, attaque directement la substance osseuse, la ramollit, en dissout le phosphate de chaux, y fait prédominer la partie gélatineuse, quelle lumière cet aperçu ne doit-il pas répandre sur le traitement de cette terrible maladie ?

Quel que soit l'acide dont l'affoiblissement de la faculté assimilatrice détermine la formation dans l'ostéomalaxie, toujours est-il vrai que les rachitiques exhalent une odeur acide vermineuse très-prononcée; que M. Bonhomme, dans son *Mémoire sur le*

rachitis, fait dépendre cette maladie de la présence et de l'action de l'acide oxalique ; que MM. Fourcroy et Vauquelin ont trouvé l'acide urique et l'oxalate de chaux dans un grand nombre de calculs urinaires ; que MM. Turquais et Brugnatelli ont obtenu, le premier, de l'oxalate de chaux des urines d'un enfant mort d'une maladie vermineuse, et l'autre, de l'acide oxalique de la salive d'un vénérien maigre, et qui lui paroissoit perdre, par cette évacuation, la partie nutritive et sucrée des alimens, etc.

Tous ces faits semblent militer en faveur d'une diathèse acide dans le développement du vice rachitique. Et n'a-t-on pas droit d'espérer de la voir bientôt tarie, cette source infecte de la dégradation de l'homme, maintenant qu'aux succès, que MM. Bouvart, Portal, Desault et plusieurs autres praticiens célèbres ont obtenus des préparations mercurielles, des anti-scorbutiques, des amers et des ferrugineux, pour borner les ravages qu'elle porte dans l'économie animale, on est sur la voie d'en ajouter de nouveaux par des toniques dont l'action est plus directe ; maintenant que l'on connoît les avan-

tages que MM. Bonhomme et Lantin (1) ont retirés, l'un des phosphates de chaux et de soude contre l'ostéomalaxie, et l'autre de l'acide phosphorique, dans la carie, maladie qui dépend, suivant ce dernier, de la décomposition du phosphate calcaire par la putréfaction de la gélatine; maintenant que M. Nicolas de Nancy conseille, d'après une heureuse expérience, l'usage du phosphate d'ammoniaque dans les affections scrofuleuse et rachitique; maintenant enfin, qu'on est autorisé à varier ces divers moyens, combinés sur-tout avec les amers, les stimulans, les frictions aromatiques, les lotions alcalines, les bains froids, les exutoires, l'usage des viandes blanches, du vin, de l'air pur de la campagne, les vêtemens chauds, les exercices gymniques, et particulièrement ceux du nager et de l'équitation ?

L'observation nous apprend que les succès des divers moyens curatifs tentés jusqu'à ce moment pour s'opposer aux effets du rachitis, répondent à l'époque où ils ont été administrés; et que moins la maladie est avancée, plus on a lieu de compter sur une

---

(1) Bulletin des Sciences, an VII, p. 184.

guérison complète. Or, on reconnoît les premiers symptômes du vice rachitique, dont la marche est communément lente, vers le seizième mois de la naissance, à l'éruption difficile des dents de lait, à l'aridité de la peau, à sa couleur terne et à sa consistance dure, à la maigreur du corps, quoique l'enfant prenne une assez grande quantité de nourriture; à la grosseur relative de la tête, à la bouffissure du visage, à la foiblesse des membres, a la physconie abdominale, au développement précoce de la raison, etc. Mais si le mal est déjà plus avancé, que les genoux se soient tuméfiés, que les côtes s'applatissent latéralement, qu'il y ait saillie au sternum, etc., il ne reste pour lors d'autre espoir que d'en ralentir les progrès. Il faut cependant faire exception du boiter qui est, pour l'ordinaire, accompagné de peu de douleur dans cette affection; puisque, suivant M. Portal, il cède communément au long usage du mercure associé aux anti-scorbutiques, administré avec les précautions requises, pour éviter l'irritation des voies alimentaires et la salivation, sur-tout quand il est secondé des ventouses scarifiées ou du moxa.

Des deux autres causes généralement admises dans l'altération des formes osseuses, il n'y a que la foiblesse de naissance qui cède quelquefois aux secours de l'art de guérir. Pour connoître l'étendue des désordres qu'elle peut apporter dans la direction des diverses parties du corps, il ne faut que réfléchir un instant à l'influence directe qu'exercent les forces musculaires sur les formes déprimée, triangulaire, contournée, arquée d'un grand nombre d'os, à l'empreinte vicieuse qui résulte de leur inégale distribution chez la plupart des artisans ; à la prépondérance naturelle des muscles fléchisseurs sur leurs antagonistes ; enfin au penchant irrésistible que témoignent les enfans languissans et cacochymes, pour s'abandonner exclusivement à certaines positions particulières. Dans cette inertie des organes musculaires, le système osseux est entièrement livré à toutes les impulsions capables de le déformer, et les vertèbres surtout, qui n'étant plus maintenues dans leurs positions respectives par leurs muscles extenseurs, s'y laissent facilement entraîner, occasionnent l'épaississement partiel de leurs ligamens, se déforment, se dévient,

dépriment la moelle vertébrale, et donnent naissance à l'impotence des membres inférieurs.

Ce dérangement, ce mal vertébral par débilité musculaire, loin de survenir tout-à-coup dès la première enfance, comme dans l'affection rachitique, s'annonce communément, aux approches de la puberté, par une pente du corps plus ou moins marquée, vers l'un ou l'autre côté, par une diminution des forces, un engourdissement, un défaut de sensibilité dans les extrémités inférieures, un amaigrissement, qui augmentent peu à peu, jusqu'à ce que les malades, vacillant dans leur marche, traînant leurs jambes, ne pouvant plus même s'en servir, pour quelques instans de station, finissent par en perdre entièrement l'usage, après avoir ainsi passé par tous les degrés de la paralysie.

Ce n'est qu'avec un soin particulier du maintien, de la démarche et des diverses attitudes de ces sujets foibles et malades, qu'on parvient quelquefois à prévenir ces fâcheuses lésions de la taille et des membres inférieurs. Mais dès qu'une posture habituelle commence à se contracter et à en

annoncer les premiers indices, il faut se hâter de la combattre par une situation contraire et des exercices capables de fortifier les muscles les plus foibles. (V. *l'art. sur les attitudes*). C'est dans ces circonstances, qu'un corps garni de baleine ample et souple, une ceinture attachée un peu au-dessus des reins et médiocrement serrée, un lit ferme et uni et l'adoption d'une position exclusive dans le coucher, sur le côté opposé à la partie affectée, deviennent indispensables, quand on veut en arrêter les progrès. Ces moyens simples suffisent ordinairement, sur-tout si on y joint le régime fortifiant, l'usage du bain froid, des frictions aromatiques, du quinquina et des autres toniques.

Mais quand le déplacement d'une ou de plusieurs vertèbres est assez prononcé pour comprimer la moelle épinière et produire la paralysie des membres inférieurs, le pronostic est généralement alarmant, à moins que la cause de cette déviation n'ait son siége que dans l'engorgement partiel des ligamens vertébraux. Dans cette circonstance, la méthode de Pott, employée de bonne heure, peut obtenir un plein succès.

Elle consiste, comme l'on sait, dans l'établissement de deux amples cautères, sur chaque côté de la tumeur, dont on entretient la suppuration au moyen d'une petite quantité de poudre de Garou, d'euphorbe, ou de cantharides, qu'on répand dans le fond de l'ulcère, tous les deux ou trois jours, jusqu'à ce que le malade ait recouvré l'intégrité de sa faculté locomotive. Autrement, les os étant affectés, il est infiniment rare que cette paralysie, qui peut bien diminuer quelquefois dans ses périodes les plus avancés, lorsque par le dérangement de plusieurs vertèbres la moelle épinière se trouve moins comprimée, se dissipe cependant entièrement.

Comme il est de la plus grande importance, dans toutes les courbures de l'épine, de soutenir la tête, dont le poids tend à augmenter le mal et de maintenir les épaules dans leur position naturelle, on peut se servir utilement du collier perfectionné par Bell (1), qui réunit à ces avantages, celui de ne léser le corps en aucune manière.

Les membres, et particulièrement les

(1) Voyez tome IV de sa Chirurgie, p. 262.

jambes, ne sont pas moins sujets, que la colonne vertébrale, à se déjeter, à se cambrer en divers sens. De là le nom de *vari* arqués que les anciens ont donné aux infirmes qui avoient les genoux en-dehors, et de *valgi*, *blœsi*, courbés, jarretés, cagneux, à ceux qui les avoient en dedans.

Les deux causes les plus fréquentes de ces courbures, naissent pareillement, ou du vice rachitique, ou des tentatives précoces que l'on fait pour exciter les enfans foibles à marcher, ou des efforts auxquels on les laisse s'abandonner pour porter des fardeaux au-dessus de leurs forces.

Le traitement de ces difformités diffère peu de celui que nous avons indiqué dans les diverses déviations de la colonne vertébrale : c'est toujours en observant le rapport des moyens curatifs aux causes qui les ont fait naître, qu'on parvient à les dissiper. Si, par exemple, elles sont l'effet du rachitis, on ne peut se dispenser de faire concourir les remèdes conseillés p. 26, pour ce vice humoral, avec un repos absolu et la bonne situation des parties qui commencent à se déjeter. Si au contraire elles ne sont occasionnées que par la débilité, il ne faut

jamais perdre de vue que la nature tend d'elle-même à redresser les membres; qu'elle y réussit toutes les fois qu'elle n'a point à surmonter de vice intérieur, ou de trop grands obstacles; qu'on doit toujours lui subordonner les secours mécaniques, n'y avoir recours qu'à l'époque où l'on s'apperçoit de son insuffisance, et que les plus efficaces sont ceux qui aident l'action des muscles situés du côté trop concave des os, et qui ne s'opposent pas, par de trop fortes compressions, à la nutrition de la partie.

Les courbures des bras, généralement assez rares, se réforment au moyen d'espèces de fourreaux dans lesquels on les assujettit, et que l'on soutient avec des bandes. Tandis que celles des membres inférieurs se redressent dans les premières années de la vie, comme nous venons de le faire entrevoir, en retenant les enfans long-temps couchés, ayant leurs jambes alongées et rapprochées sur des compresses de linge, placées dans les vides qu'elles forment, au moyen d'une bande dont on les entoure. Mais lorsque les courbures sont plus ancien-

mes, il n'y a pas, suivant Bell (1), de méthode moins gênante, pour les réformer, que de fixer une attelle solide de fer bien garnie de toile, dans le soulier, sur le côté concave de la jambe, en faisant porter l'extrémité supérieure de l'attelle contre le condyle correspondant du fémur et l'extrémité opposée du pied, et d'exercer une pression douce et insensible sur le côté convexe, en passant une ou deux courroies autour de cet appareil.

Enfin il ne faut pas perdre de vue, que c'est en fortifiant le corps par les stimulans interne et externe déjà cités, qu'on parvient à rétablir l'assimilation, qu'on perfectionne la sécrétion du suc osseux, qu'on s'oppose directement à la foiblesse du systême, et qne l'on conserve ou que l'on contribue à faire reprendre aux membres leur conformation naturelle.

---

(1) Voyez tome VI de la Chirurgie de Bell, p. 170.

TROISIEME SECTION.

Des monstruosités.

En parcourant la longue série des êtres organisés, depuis la plante cryptogame jusqu'à l'homme, si on les voit tous sujets à des bouleversemens dans l'ordre naturel, au moins le végétal, dans ses métamorphoses, présente-t-il sur les animaux, cet avantage, qu'il les subit avec tant de symétrie, que l'œil du naturaliste suffit quelquefois à peine pour les appercevoir. C'est ainsi que le nombre excédent des feuilles ou des pétales, détermine communément celui des pistils et des étamines; que ces dernières, par la culture, se convertissent en pétales, dans les fleurs pleines, etc.

Mais il en est bien autrement des difformités monstrueuses qui affligent l'espèce humaine. Affectant toujours désagréablement nos regards, soit qu'elles résultent d'une abondance vicieuse ou d'un manque de parties, soit qu'elles viennent du renversement ou de la fausse position de nos organes, elles nous privent souvent des avan-

tages de la société, par l'antipathie qu'elles inspirent, si même étant de nature à ne pouvoir être réparées, elles ne sapent pas jusqu'aux fondemens de notre existence.

Ces conformations vicieuses, et le traitement qui leur convient, ont été développés avec tant de sagacité dans ces derniers temps par les Desault, les Bell, les Sabatier, etc., que ne trouvant plus rien à glaner dans un champ dont ils ont ramassé jusqu'aux moindres épis, il ne me reste d'autre parti à prendre, que d'offrir au lecteur un précis exact des procédés opératoires qu'ils nous ont donnés sur ces importantes lésions.

Les objets qui se présentent à traiter dans cette troisième section, sont donc 1o. les envies et autres taches de naissance; 2o. les adhérences des paupières et des levres; 3o. les imperforations de l'oreille externe, des narines et des conduits excréteurs; 4o. le bec de lièvre; 5o. les doigts surnuméraires; 6o. les hernies; 7o. l'hydrocèle, et 8o. l'hydroencéphalocèle et l'épine bifurquée.

ARTICLE I.

Des envies et autres taches du visage.

Bien éloigné de partager l'opinion des médecins, qui attribuent encore à l'imagination des femmes enceintes, les diverses taches de naissance, je ne vois, dans ces écarts de la nature, qu'une suite nécessaire des maladies ou des déterminations désordonnées des humeurs du fœtus dans le sein de sa mère.

Ainsi les envies extrêmement variées dans leurs formes, sont des défectuosités qui ne doivent leur couleur rose ou vineuse, qu'à une disposition variqueuse dans quelque portion de la peau, comme l'autopsie anatomique peut facilement en convaincre. S'élevant rarement au-dessus du niveau de l'enveloppe cutanée, ces signes de naissance n'excitent aucune douleur et ne deviennent l'objet de la médecine opératoire, que lorsqu'ils forment, dès leur origine, de petites éminences dont la croissance est souvent très-rapide.

Ces tumeurs de nature sarcomateuse,

requièrent un traitement différent, suivant qu'elles sont pendantes et attachées par un pédicule mince aux parties contigües, ou qu'elles y tiennent par une large base.

Les premières se détruisent aisément au moyen d'un fil qui, serré d'une manière convenable, autour de leur pédicule, intercepte bientôt la communication dans leur tissu. Mais les secondes ne peuvent être enlevées que par une dissection bien conduite. Bell conseille de les extirper avec toute la portion de la peau qui est tachée, dès qu'on s'apperçoit de leur accroissement ; de faire ensuite la ligature des artères qui s'y portent, et de réunir, le plus possible, les lèvres de la plaie, au moyen d'emplâtres agglutinatifs ou des sutures.

Il est un autre signe de naissance assez célèbre par le surnom qu'il fit donner à un des plus beaux génies de l'antiquité. Tout le monde sait que c'est de l'empreinte analogue à celle d'une graine légumineuse (*Cicer arietinum*, pois chiche) que Marcus Tullius portoit sur le nez, que lui est venu le nom de Cicéron. Cette espèce de lentille, brune ou noire, ronde ou oblongue, et souvent garnie de poils, qui rehausse quelque-

fois même la beauté du visage, se refuse, d'après sa disposition irritable, à toute espèce d'extirpation.

Enfin il faut encore ranger parmi les lentilles de naissance, ces petites taches d'abord jaunâtres, puis de couleur plus ou moins fauve, à mesure qu'on avance en âge, qui occupent toute la superficie du corps chez les personnes dont la chevelure est noire ou tire sur le roux.

Ces taches participant de la teinte âcre des humeurs ségrégées dans les glandes cutanées, ne sont pas plus du ressort de l'art de guérir que l'idiosyncrasie qui les a fait naître. Les anciens, qui les confondoient souvent avec les éphélides, conseilloient, pour les dissiper, l'emploi des sucs de brione, d'arum et des autres détersifs analogues, qui, loin de les enlever, n'étoient propres qu'à les accroître par la légère inflammation qu'ils y excitoient; sans se douter qu'ils s'attiroient l'application de ce passage ingénieux d'horace (1) :

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret....

---

(1) Epist. Lib. 1, epistolâ x.

ARTICLE II.

Des adhérences des paupières et des lèvres.

Ces difformités, assez frappantes pour nous dispenser d'entrer dans aucun détail sur leurs fâcheux résultats, ne doivent fixer notre attention que sur les moyens les plus prompts de les réparer.

Dans l'adhérence des paupières, qui s'étend quelquefois jusqu'à la conjonctive, toute l'opération se réduit à diviser avec adresse les fibres qui paroissent contribuer à la former; à couvrir ensuite l'œil d'un peu de charpie mollette, enduite de cérat de saturne, après avoir introduit dans la plaie, une petite portion de cet onguent, pour favoriser le mouvement habituel des paupières, et empêcher qu'elles ne se réunissent de nouveau.

C'est par un semblable procédé qu'on parvient à désunir les lèvres, ou à en former d'artificielles, quand on n'en apperçoit aucune trace. Dans ce dernier cas, Desault incise la peau sur l'endroit que la bouche doit occuper, sépare les lèvres des genci-

ves, lorsqu'elles y adhèrent et s'oppose au recollement de ces parties, par des compresses qu'il y interpose et qu'il y assujettit avec un bandage.

ARTICLE III.

Des imperforations de l'oreille interne, des narines et des conduits excréteurs.

Quelque préjudiciables que nous paroissent ces défauts de conformation, tous n'entraînent cependant pas les mêmes désordres dans l'économie animale; et s'il s'en trouve, dont la lésion se borne à rétrécir les limites de nos facultés intellectuelles, il en est d'autres qui rompent l'équilibre de nos fonctions assimilatrices et les anéantissent entièrement, lorsque les moyens réparateurs sont insuffisans ou trop long-temps différés. Ainsi l'audition est empêchée, dès qu'une membrane ou une fongosité obstruent le conduit auditif externe; les fosses nasales ne peuvent pareillement nous transmettre les émanations des corps, ni donner à la voix les modifications qui lui sont propres, si les narines sont imperfo-

rées. Mais ces difformités n'altèrent en aucune manière les sources de la vie. Tandis que les conduits excréteurs, destinés à des fonctions plus directes, ne sont pas plutôt masqués ou désorganisés dans leurs extrémités, qu'ils menacent nos jours d'un péril éminent, et qu'ils résistent d'autant plus aux secours de l'art, que la nature, dans la formation de ces parties, s'est livrée à ses écarts avec moins de réserve.

1°. L'obturation du conduit auditif externe, toujours accompagnée de la surdité et présentant un obstacle facile à vaincre, toutes les fois qu'elle n'est due qu'à une membrane mince qui en bouche l'entrée, exige beaucoup d'adresse lorsqu'elle dérive d'une excroissance sarcomateuse. Bell, dans ce dernier cas, fait avec un bistouri étroit, une incision sur l'endroit où doit se terminer le conduit de l'oreille, et la continue peu à peu dans cette carnosité, jusqu'à ce qu'il ne trouve plns de rêsistance, ou qu'il craigne, en pénetrant plus avant, de perforer le tympan. Alors il retire l'instrument et introduit dans les parties divisées un morceau de bougie huilé qu'il y laisse jusqu'à parfaite guérison, avec l'at-

tention de le nettoyer de temps en temps.

Le temps le plus favorable à cette opération est, suivant le même auteur, celui où l'enfant devroit commencer à parler; plutôt il ne seroit pas en état de la supporter, plus tard il courroit les risques de perdre l'usage de la parole, dont l'absence dépend plus souvent, comme l'on sait, de la surdité que de toute autre cause.

2°. Lorsqu'il est question de perforer les conduits du nez, Desault, après s'être assuré de l'étendue de leur obturation, commence par pratiquer une petite incision vers le centre d'une des narines, qu'il agrandit en avant et en arrière, au moyen d'une sonde cannelée et introduit ensuite dans ces narines artificielles, dont il faut prévenir avec soin le rétrécissement, de petits tubes de plomb un peu coniques, qu'il y maintient à l'aide d'un fil, passé sous leurs bases et dont il fixe les bouts par deux emplâtres agglutinatifs collés sur les joues.

C'est ordinairement vers le cinquième jour, que les narines ont déjà éprouvé assez de dilatation, pour exiger de nouveaux tubes un peu plus forts, et l'on en change ainsi successivement, jusqu'à ce que les ouver-

tures aient acquis l'extension que l'on desire ; ensuite on continue les mêmes tubes, pendant tout le traitement, qui est toujours très-long, en ayant la précaution de les retirer par intervalles pour les nettoyer.

3°. L'imperforation du prépuce, qu'on rencontre plus ordinairement incomplète, qu'entière, offre en général peu de difficultés.

La première espèce, qui se reconnoît à la tuméfaction de l'extrémité de la verge, toutes les fois que les enfans font des efforts pour uriner, se dissipe, soit par une simple excision de la peau, lorsque le rétrécissement se trouve près du gland; ou par la circoncision, quand il est placé à l'extrémité du prépuce.

La seconde, toujours accompagnée d'une distension considérable des tégumens, s'opère, selon Desault, qui a eu une occasion de traiter cette difformité, au moyen d'une petite ponction que l'on fait sur la tumeur avec une lancette, pour donner issue aux urines et reconnoître les parties, et d'une ouverture pratiquée au prépuce dont on empêche la réunion.

4o. Dans l'imperforation de l'urètre, ma-

ladie commune aux deux sexes et qui a pour indices, le défaut d'excrétion des urines et le tourment continuel que la distension de la vessie cause à l'enfant, l'opération est bien plus simple, si le méat urinaire n'est seulement masqué à son orifice, que par une membrane mince, que lorsque son conduit se termine dans sa portion spongieuse (1), et que la nature n'a pas suppléé à ce vice de conformation par d'autres voies, telles que l'ouraque, un conduit fistuleux, ou un hypospadias (2).

---

(1) On divise ordinairement l'urètre en trois portions: la première ou celle qui traverse la prostate, est longue de trois centimètres à trois centimètres six millimètres, et n'a pas reçu de nom particulier; la seconde, longue de deux centimètres environ, s'appelle la *portion membraneuse*, et la troisième, qui comprend tout le reste du canal, porte le nom de *portion spongieuse*, parce qu'elle renferme dans ses parois une substance semblable à celle de l'intérieur du corps caverneux. (Splanchnologie d'Hyacinthe Gavard, p. 498.)

(2) On entend par cette difformité, toute ouverture de l'urètre située depuis l'endroit que doit occuper naturellement le frein du prépuce, jusqu'à la racine de la verge. L'hypospadias le plus ordinaire, et qui ne nuit ni à l'excrétion des urines, ni à la génération, est celui qui occupe le frein du prépuce. Mais il n'en est pas de

En effet, dans la première circonstance il suffit, pour établir le cours des urines, de percer avec la pointe d'une lancette la membrane qui s'oppose à leur sortie, sans avoir recours à d'autre moyen qu'à l'excrétion des urines, qui est suffisante, suivant le professeur Sabatier, pour empêcher les parties incisées de se réunir.

Mais si le canal de l'urètre se termine en-deçà de son orifice, il faut y introduire un petit trois-quarts dans la direction que devroit suivre ce conduit jusqu'à ce qu'on rencontre l'urine (1), et l'on entretient en-

---

même si ce vice de conformation s'éloigne beaucoup du gland. L'opération qui, dans ce cas, devient indispensable, doit être différée jusqu'à l'époque où le malade soit assez avancé en âge, pour que les parties à travers lesquelles doit passer la sonde flexible, ait acquis un développement suffisant. Alors, après avoir fait avec le trois quarts, une ouverture dans la direction naturelle de l'urètre, on y introduit un bout de sonde de gomme léastique, pour empêcher le canal de se fermer, et pour donner un écoulement à l'urine jusqu'à ce que la cicatrisation de la fausse ouverture dont on a avivé les bords, soit entièrement achevée. (Voyez Recueil périodique de la Société de Médecine, tome VIII, p. 16.)

(1) Voyez le Cours complet de la Chirurgie de Bell, tome I, p. 314.

suite son écoulement à l'aide d'une sonde de gomme élastique, pour que les bords de la plaie se cicatrisent et deviennent calleux.

L'excrétion de l'urine peut être encore empêchée, chez les enfans du sexe féminin, lorsque l'urètre prolongé se termine par une ouverture trop étroite. La jeune demoiselle qui a offert ce vice de conformation à M. Sernin père (1), présentoit, à l'endroit où aboutit naturellement l'urètre, un corps cylindrique fort rouge, charnu en apparence, saillant d'un décimètre environ au-dehors des grandes lèvres, ayant en grand la forme d'une trompe de Fallope, et se gonflant pendant l'excrétion de l'urine, qui ne sortoit que par un petit jet, et qui occasionnoit à la malade les plus vives douleurs.

Le traitement de cette difformité consiste uniquement dans la section du prolongement du méat urinaire, pratiquée au niveau de son emplacement naturel.

5°. L'obturation complète du vagin, qui

---

(1) Voyez Recueil périodique de la Société de Médecine, tome XVII, p. 304.

a pour causes la réunion des deux grandes lèvres ou des caroncules myrtiformes, s'opère, en général, avec assez de facilité. Il ne sagit, selon Desault, que d'inciser la vulve dans la direction de la ligne qui réunit les deux grandes lèvres, et d'interposer, dans la plaie, des plumaceaux de charpie mollette humectée d'huile d'olive, ou de pratiquer une petite incision sur le milieu de l'hymen, après l'avoir rendu plus saillant, par une pression exercée sur le bas-ventre, et on agrandit cette incision en haut et en bas, à l'aide d'une sonde cannelée. On introduit ensuite dans l'ouverture un bourdonnet enduit de cérat, qu'on y maintient au moyen d'un peloton de charpie, d'une compresse et du bandage en double T.

60. L'imperforation de l'anus, indiquée par la rétention du méconium, par les fréquens efforts de l'enfant, suivis quelquefois de mouvemens convulsifs, par la rougeur de la face et par le gonflement des veines du cou, est d'un pronostic plus ou moins alarmant, suivant la nature et l'emplacement de l'obstacle qui s'oppose à l'évacuation des déjections.

Le professeur Sabatier (1) range, sous trois genres, les diverses imperforations de l'anus. Dans le premier, l'orifice du rectum est bouché par une simple membrane, qui s'élève et forme une tumeur plus ou moins saillante, lorsque l'enfant fait des efforts pour évacuer son méconium, ou bien il présente une ouverture trop étroite pour permettre une libre issue à cet excrément. Dans le second, l'anus est bien conformé, mais le rectum est étranglé et se termine en cul-de-sac à une plus ou moins grande profondeur. Dans le troisième, il n'y a aucune apparence d'anus, soit que le rectum n'ait point d'autre issue, ou qu'il s'ouvre dans la vessie, dans l'urètre ou dans le vagin.

Le premier genre d'imperforation de l'anus est facile à traiter dans l'une ou l'autre circonstance. 1°. Si c'est une membrane qui masque l'anus, il suffit de l'inciser en croix et d'abandonner ensuite l'enfant à la nature, sans crainte que les parties se recolent, parce que le passage continuel des matières s'y oppose, et que la peau, en se refronçant circulairement, établit bientôt, par le se-

(1) Médecine opératoire, tome 1, p. 413.

cours des muscles releveurs de l'anus, un sphincter artificiel, qui remplit, à tous égards, les fonctions d'un sphincter naturel. 2_0. Si le rétrécissement de l'anus s'oppose à la libre sortie des déjections, il est aisé de l'agrandir dans le sens que l'on juge convenable à l'aide d'une sonde cannelée et d'un bistouri, et on y introduit un suppositoire, qu'on renouvelle jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée.

Le second genre d'imperforation de l'anus n'entraîneroit pas plus de danger, si ce n'est que cette difformité étant de nature à échapper aux yeux du vulgaire, les personnes qui prennent soin de l'enfant, ne se déterminent à réclamer les secours de l'art, qu'à l'époque où le malade est épuisé, et lorsque des engorgemens mortels au poumon et au cerveau sont déjà formés. Pour remédier à ce vice de conformation, on commence par s'assurer de la profondeur de l'obstacle qui s'oppose à la sortie des excrémens; puis l'on perce la membrane qui forme le cul-de-sac, avec un trois-quarts, dont la canule est cannelée sur sa longueur pour qu'elle puisse servir de guide au bistouri, et on entretient cette ouverture arti-

ficielle, qui est sur-tout sujette à se refermer, quand la membrane est épaisse et charnue, au moyen de bougies dont on continue l'usage pendant plusieurs mois.

Le troisième genre d'imperforation de l'anus n'offrant aucune trace de ce conduit excréteur, est d'autant plus désespérant, qu'on ignore le degré de profondeur et le lieu où se termine le rectum. Mais comme dans cette circonstance on est autorisé à tout tenter pour préserver l'enfant d'une mort inévitable, il faut se déterminer à pratiquer une incision d'un pouce de long sur l'endroit où devroit se trouver l'anus et la continuer par des coups de bistouri ménagés, jusqu'à ce que l'on rencontre les excrémens. Alors on panse la plaie pendant les huit premiers jours avec des plumaceaux de charpie humectée d'huile, auxquels on substitue des canules graduées de gomme élastique, que l'on fixe avec des cordons et dont on se sert pendant un long espace de temps, après la cicatrisation de cette ouverture, parce que, suivant Bell, et M. Cervenon (1), qui

(1) Recueil périodique de la Société de Médecine, tome 1, p. 36.

ont eu occasion de pratiquer cette opération avec succès, cet anus artificiel a une tendance à se rétrécir, si grande, qu'il faut, pour ainsi dire, des années de persévérance dans le pansement, pour en obtenir une dilatation permanente.

Si malgré tous les soins que l'on a pris dans cette opération, l'on n'a pu parvenir, avec l'instrument, jusqu'au lieu de l'obturation, et donner passage aux excrémens, il faut encore tenter les dernières ressources de l'art, avant d'abandonner l'enfant. L'observation de Mery (1) sur un enfant monstrueux, qui n'avoit point d'anus, mais dont le colon se terminoit à l'ombilic et y formoit un anus artificiel, engagea sans doute Littre, en 1720, à profiter de cette leçon donnée par la nature, lorsque, le premier, il essaya, quoiqu'infructueusement, d'ouvrir le ventre au bas de la région iliaque gauche, dans le dessein de chercher l'S du colon, de faire une ouverture à cet intestin, et de le fixer au voisinage de la plaie pour y établir un anus artificiel. Ant. Desbois et Desault tentèrent aussi cette opération sans aucune

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, an. 1700.

réussite ; mais enfin M. Duret (1), un des premiers chirurgiens de la marine de Brest, est parvenu à la pratiquer avec un succès complet, et à donner par-là au moins l'espoir de pouvoir quelquefois sauver les malheureux enfans qui naissent avec une pareille difformité.

Enfin, lorsque dans ce genre d'imperforation de l'anus, le rectum ouvre un passage aux excrémens, par la vessie, par l'urètre ou par le vagin, il est possible que les enfans du sexe féminin soient conservés avec ce vice de conformation, parce que le canal de l'urètre est susceptible d'une grande dilatation chez les femmes, et que le vagin offre une voie suffisante pour la sortie des excrémens, comme le prouvent les observations de Mercurialis, de Van-Swieten, de Morgagni, et de plusieurs autres médecins célèbres. Mais ces ressources, que la nature a accordées aux filles, sont entièrement refusées aux enfans mâles, dont la mort est inévitable.

---

(1) Recueil periodique de la Société de Médecine, tome II, p. 128.

ARTICLE IV.

Du bec-de-lièvre.

Les enfans qui naissent avec un bec-de-lièvre, ont, pour l'ordinaire, la lèvre supérieure divisée en deux parties, dont chacune a un bord libre, analogue, en tout, à celui des lèvres, et qui se termine en bas par une sorte de mamelon. Dans quelques circonstances, cette division labiale s'étend jusqu'à l'entrée des narines, et présente une adhérence assez forte avec l'arcade maxillaire; dans d'autres, la lèvre se trouve partagée en trois parties, dont la plus petite est mitoyenne et forme un tubercule isolé ou fixé à la sous-cloison. Enfin il arrive assez souvent que les os maxillaires et palatins sont écartés, et que la membrane du palais est divisée comme la lèvre.

Le bec-de-lièvre étant capable de s'opposer, lorsqu'il a une certaine étendue, aux actes de la succion et de la déglutition, il est souvent indispensable d'en pratiquer l'opération dès l'âge le plus tendre. On

peut avec d'autant plus de sécurité entreprendre la guérison de cette difformité sur des enfans très-jeunes, que l'on sait maintenant par expérience, que les emplâtres agglutinatifs et le bandage unissant favorisent, aussi bien que la suture sanglante, la réunion des deux portions de la lèvre, sans en avoir les inconvéniens.

Les procédés curatifs du bec-de-lièvre varient suivant sa nature. Ainsi la division de la lèvre étant simple et sans adhérence à la partie antérieure de la mâchoire (car autrement il faudroit les détruire, avant de procéder à l'opération), on commence par aviver les bords de la plaie avec un bistouri, suivant la méthode de Louis (1), et non avec des ciseaux dont l'action est bien plus douloureuse, de manière que les deux incisions fassent un angle fort aigu, par en haut, pour que les deux côtés de la plaie se touchent dans leur longueur, sans laisser d'inégalité. Après quoi l'on a recours à l'application des emplâtres agglutinatifs et du bandage unissant, dont on

(1) Voyez la Médecine opératoire de Sabatier, dont cet article est extrait, tome III, p. 133.

assure l'effet à l'aide d'un point de suture entrecoupée pratiqué près du bord de la lèvre.

Mais lorsque la lèvre se trouve partagée en trois parties, le tubercule mitoyen peut s'offrir sous divers aspects, être libre ou adhérent à l'arcade maxillaire; poser sur des dents mal rangées et qui font saillie, ou tenir à une espèce d'avance osseuse, dans laquelle une ou deux dents incisives sont implantées, et faire naître autant d'obstacles pour la guérison de cette difformité. En effet, 1o. si le tubercule est libre, il ne s'agit que d'en resciser les bords en lui donnant la forme d'un triangle alongé, dont la base tienne à la sous-cloison du nez, et dont le sommet descende entre les deux autres portions de la lèvre, et de pratiquer l'opération en deux temps. 2o. Si le tubercule est fixé à la mâchoire, il faut l'en séparer, guérir la plaie qui résulte de cette séparation, et procéder ensuite au reste de l'opération, comme dans le cas où il est libre. 3o. Si le tubercule répond à des dents mal disposées, et qui paroissent devoir rendre l'application du bandage difficile, il faut faire redresser ces dents, ou les faire

arracher, quand elles ne peuvent être remises au niveau des autres. 4°. Enfin, si le tubercule tient à une avance osseuse, il faut l'en séparer et extirper cette avance avec des tenailles incisives, puis guérir les plaies qui restent au-dedans du tubercule, et au-devant de l'arcade alvéolaire; lorsqu'elles seront cicatrisées, on procédera de la même manière que quand le tubercule est libre.

Lorsqu'il arrive que les os maxillaires et palatins sont écartés, et que la partie molle du palais est divisée comme la lèvre, cette circonstance ne change rien à la conduite qu'il faut tenir, parce que l'expérience a montré que l'écartement des parties osseuses diminue peu à peu lorsqu'on est parvenu à guérir le bec-de-lièvre, et que l'ouverture qui en résulte se ferme en entier. Les deux parties du voile du palais sont les seules qui demeurent séparées, et cette disposition cause peu d'incommodité.

Avant l'opération, il est avantageux d'empêcher de dormir les enfans, pendant assez de temps, pour qu'ils se livrent au sommeil aussitôt qu'elle est achevée On a soin même de favoriser leur repos, en les

plaçant dans un lieu sombre et éloigné de tout bruit, et en leur faisant prendre un léger narcotique. Leur nourriture doit être liquide, et consister dans du lait de vache entier ou coupé avec un tiers d'eau, dans des bouillons de poulet ou de veau, et des crêmes légères que l'on introduit dans la bouche à l'aide d'une cuiller, afin d'éviter les mouvemens de la succion, et il faut avoir soin de les garantir de tout ce qui pourroit provoquer des pleurs, et surtout des éternuemens, circonstances dont il résulteroit des tiraillemens très-contraires au succès de l'opération.

ARTICLE V.

Des doigts surnuméraires.

Aucune monstruosité n'annonce plus évidemment une conformation préexistante, que les doigts surnuméraires avec lesquels naissent des familles entières. Ces doigts, quelquefois imparfaits, sont souvent munis de phalanges et de muscles; on en a vu même de ramifiés par un second.

Andry qui, dans le traitement de cette

difformité, suit plutôt l'impulsion des préjugés que des connoissances anatomiques, conseille la ligature pour les doigts inorganisés, et s'oppose ouvertement à l'opération des autres. « Si le doigt, dit-il (1), est » osseux, il vaut mieux le laisser, que de « le couper, comme font quelques chirur- » giens; cette opération pouvant causer la » mort du malade ». Mais aujourd'hui qu'une expérience éclairée préside à toutes les branches de l'art de guérir, on n'hésite plus, pour peu que le sexdigitaire soit sain et bien portant, d'amputer les doigts surnuméraires dès l'âge le plus tendre, soit immédiatement contre les parties contiguës, quand ils manquent de phalanges, soit dans leurs articulations avec les pièces qui doivent rester, et qui leur servoient de bases.

Les doigts se trouvent aussi quelquefois diversement collés, avec des traces de l'état naturel, ou complètement désorganisés. Mais il est aisé de juger que leur décollement n'est praticable, que lorsqu'étant bien conformés, ils ne sont réunis que par la peau ou une membrane intermédiaire.

---

(1) Orthopédie, tome 1, p. 230.

ARTICLE VI.

Des hernies.

Les descentes congéniales, distinguées autrefois du pneumatocèle et du pneumatomphale, et maintenant réunies en un seul genre de maladie, depuis que Heister, Murray, Pott, Bell, etc. ont démontré la non-existence des hernies aériennes, se reconnoissent, lorsqu'immédiatement après la naissance, les parties qui les forment, se trouvant déplacées, ont continué à descendre de temps en temps, ou sont demeurées dans le même état.

Les principales hernies de naissance affectent les aines ou l'ombilic. La première que Haller a nommée spécialement hernie congéniale, ayant toujours pour sac la tunique vaginale, est formée par une portion d'intestin ou d'épiploon, que les testicules ont entraînée avec leur enveloppe, à l'époque où ils ont franchi le passage des anneaux des muscles obliques externes.

Survenant communément de cette manière, mais pouvant aussi être la suite des

accès de toux, des cris, des convulsions assez violentes, pour rompre l'adhérence naturelle de la tunique vaginale, rouvrir le passage annulaire, et donner lieu au déplacement des viscères abdominaux, cette hernie diffère peu, comme l'on voit, du bubonocèle, et requiert, à quelques précautions près, relatives à la ténuité et à la sensibilité des parties contenues, les mêmes moyens curatifs que Bell a développés avec beaucoup de sagacité dans son Traité de chirurgie.

La seconde, l'exomphale, qui naît de la sortie par l'ombilic, d'une portion d'intestin ou d'épiploon, quelquefois même d'une partie de l'un et de l'autre, et provenant des mêmes causes que la précédente, se réduit sans peine, lorsqu'elle est traitée à temps, par l'application de compresses trempées dans des décuits astringens, et d'un bandage approprié aux parties; par l'usage des bains froids, continué tous les jours pendant plusieurs mois, ou par la cessation des causes occasionnelles.

Enfin le pneumatocèle et le pneumatomphale, caractérisés par une distension extraordinaire et permanente du scrotum ou

du sac herniaire ombilical formés souvent d'une portion d'épiploon infiltré, ou d'un peu de lymphe, et se rapportant aux deux hernies précédentes, cèdent avec facilité, l'un à l'emploi d'un suspensoir qui presse suffisamment les bourses sans gêner la verge; et l'autre, à l'application de compresses et d'un bandage convenable.

ARTICLE VII.

De l'hydrocèle.

L'hydrocèle, ou tumeur aqueuse des bourses, a quelquefois lieu chez les enfans nouveaux nés, soit par infiltration, ou par épanchement. Dans le premier cas, l'eau distend les cellules du tissu graisseux, à la suite de la pression à laquelle les bourses ont été exposées pendant l'enfantement, ou par l'irritation que les urines, dont elles sont souvent baignées, exercent sur elles. Dans le second, l'eau est contenue dans la tunique vaginale, et communique avec la sérosité du bas-ventre.

La première espèce cède, suivant le pro-

fesseur Sabatier (1), aux applications résolutives, telles qu'un mélange d'eau de chaux et d'eau-de-vie, dans lequel on trempe des compresses, la vapeur de l'acide benzoïque sublimé reçue dans des morceaux de flanelle, ou de l'absinthe sèche, réduite en poudre, mêlée avec de la craie, dont on couvre des linges, et à un soin exact de propreté qui, quelquefois, suffit seul.

Deux procédés sont conseillés dans la seconde espèce, que l'on nomme spécialement hydrocèle congéniale. Le premier proposé par Viguerie, chirurgien de Toulouse, se réduit à exercer sur la tumeur une compression méthodique, pour faire refluer dans l'abdomen la sérosité qu'elle contient, à l'y retenir au moyen d'un brayer dont la pelote porte exactement sur l'anneau, et à se servir constamment de ce bandage; jusqu'à ce que la nature ait fermé l'ouverture du prolongement du péritoine.

Le second procédé que nous devons à

---

(1) Médecine opératoire, tome 1, p. 237.

Desault (1) consiste 1o. « à faire descendre » le plus possible de fluide dans la tunique » vaginale, pour en distendre les parois et » faciliter par-là leur perforation ; 2o. à pra- » tiquer, avec le trois-quarts, une ponc- » tion à la tumeur dans le lieu ordinaire, » c'est-à-dire à la partie antérieure et infé- » rieure du scrotum, et à donner ainsi issue » à toute la collection aqueuse ; 3°. à s'assu- » rer, comme il arrive souvent, si une por- » tion d'intestin n'est point descendue dans » la poche, et à en faire la réduction au cas » que cela soit arrivé ; 4o. à faire exercer » par un aide une forte compression sur » l'arcade crurale, au moyen d'une pelote » qui intercepte toute communication entre » la cavité abdominale et celle de la tunique » vaginale ; 5o. à pousser ensuite, à deux » reprises, dans cette dernière cavité une » injection de vin rouge, qu'on laisse sé- » journer et qu'on évacue ensuite, comme » dans l'opération ordinaire de l'hydrocèle » par l'injection ; 6o. lorsque le vin est bien » sorti, l'aide cesse la compression, le chi-

(1) Œuvres chirurgicales de Desault publiées par Bichat, tome II, p. 397.

» rurgien retire la canule, et le scrotum est
» enveloppé de compresses trempées dans le
» vin qui a servi à l'injection; 7°. la com-
» pression exercée par l'aide, est remplacée
» par celle d'un brayer qu'on applique sur
» l'anneau, dans la double vue d'empêcher
» les intestins de descendre dans la poche
» irritée par l'injection, et de prévenir le
» passage dans le bas-ventre du peu de vin
» qui pourroit y être resté.

» L'irritation déterminée par la présence
» instantanée du fluide étranger, sur la face
» interne de la gaîne du cordon et de la
» tunique vaginale, y attire bientôt une in-
» flammation d'où naît l'adhérence et l'obli-
» tération de l'une et de l'autre cavité; et
» par-là même la cure radicale, non-seule-
» ment de l'hydrocèle, mais même quel-
» quefois de la hernie qui, le plus souvent,
» la complique ».

ARTICLE VIII.

De l'hydroencéphalocèle et de l'épine bifurquée.

Ces deux maladies, qu'on peut considérer comme des affections analogues de

l'hydrocéphale, sont des tumeurs molles avec fluctuation, qui ont leur siége, l'une sous les membranes du cerveau distendues et poussées hors du crâne à travers les interstices de ses os, et l'autre dans le névrilème, sur-tout vers la partie inférieure de l'épine, entre les deux dernières vertèbres des lombes.

Les causes qui déterminent, dans ces circonstances l'afflux de la lymphe sous les enveloppes cérébrales et médullaires, la dégénérescence même des pulpes de la masse encéphalique et de la moelle vertébrale, que l'exact Morgagni (1) a observée dans plusieurs de ces maladies, tiennent à un système d'organes, dont la nature, les fonctions et les altérations morbifiques sont encore trop peu connues, pour que nous puissions hasarder, avec quelque sécurité, les secours de l'art.

Une funeste expérience ayant appris que l'ouverture de l'une ou de l'autre de ces tumeurs a toujours été suivie de la mort des malades, et que la seule ressource qui nous soit offerte, jusqu'à présent, ne se

---

(1) Epistola XII.

trouve que dans une douce pression sur la tumeur (1), pour en empêcher l'accroissement, et prolonger, de quelques jours, l'existence de ces êtres infortunés, il vaut encore mieux les abandonner à leur triste destinée, que de les exposer inconsidérément à en avancer le terme, soit en adoptant le séton de M. Mathy, soit en pratiquant une ligature sur la base de la tumeur névrilématique, comme le propose Bell, dans son Traité de chirurgie.

---

(1) Voyez Camper dans sa Dissertation sur l'Hydropisie (Mémoires de la Société de Médecine pour les années 1784 et 1785).

SECONDE PARTIE.

Des difformités d'habitude.

La vie, que l'on pourroit définir la faculté de sentir, est, dès son principe, subordonnée à l'influence des objets extérieurs. Exposé à leurs impressions, l'homme abandonne communément l'empire de la nature, pour se soumettre à celui de ses sensations, et il ne réitère ses actes et ses mouvemens divers, qu'autant que le plaisir et la douleur, qui sont ses guides, le lui commandent. Heureux, si ses goûts et ses penchans étoient moins souvent fondés sur des caprices que sur une véritable utilité ! Mais si d'un côté, la répétition des mêmes actes, ou l'habitude, tend, lorsqu'elle est bien réglée, à le familiariser avec les vicissitudes de l'atmosphère, la mutation des saisons, les privations, les fatigues, les douleurs, les poisons. . . . si elle parvient à alléger ses maux, à le rendre inébranlable au milieu

des plus grands dangers, et à émousser même les affections les plus pénibles de son ame, elle finit aussi par émousser ses jouissances ; elle le prive de cette agréable variété, qui fait le charme de l'existence, et l'amenant, par des nuances insensibles, au dernier degré d'apathies, elle dessèche l'unique source où il pouvoit trouver le bonheur.

L'habitude n'a pas moins de pouvoir sur les fonctions du corps que sur celles de l'esprit. Un exercice exclusif et mal ordonné de quelques-uns de nos sens, de quelques organes de nos mouvemens, affoiblit à la longue leur sensibilité, leur agilité, et nuit aussi souvent à la régularité des proportions, qu'à l'aisance des attitudes. On peut aisément s'en convaincre, en jetant un coup-d'œil sur les artisans qui, presque tous, portent l'empreinte difforme que leur a donnée la posture attachée à leur profession.

Si les habitudes, comme on ne peut en douter, sont les premiers instrumens de l'économie vivante, et deviennent pour elle une seconde nature dont il faut respecter les lois ; que de soins, que de prévoyance, que d'instruction ne doit-on pas apporter

pour les diriger toutes à l'avantage des enfans ! Mais s'il n'est qu'un temps pour contracter les habitudes, il n'en est qu'un aussi pour les corriger, c'est celui de l'enfance. A cette époque, le corps se prête facilement à toutes les impressions qu'on veut lui donner. Et quand on pense que ces premières déterminations influeront d'une manière utile ou préjudiciable sur la vie entière des jeunes élèves confiés à ses soins; que la plus légère omission dans tout ce qui intéresse leur éducation physique, ou l'exercice réglé des actes et des mouvemens analogues à leurs besoins, est irréparable, peut-on croire avoir jamais assez présente à l'esprit, l'impérieuse nécessité où l'on est, de veiller sans cesse aux positions, aux attitudes qu'ils affectent debout ou couchés, portés ou assis, à leur physionomie, à leurs gestes, à leur démarche, à leur maintien; en un mot, aux divers exercices gymniques; et de ne jamais perdre de vue l'exemple des Spartiates qui, par des exercices appropriés à l'âge et à la constitution des enfans, développoient, chez eux, à un si haut degré, les forces physiques et morales.

Les défauts remarquables qui vont faire le sujet de cette seconde partie, comprennent tous ceux, que la tête, la face, le tronc et les membres peuvent contracter, sous l'influence des habitudes désordonnées.

PREMIERE SECTION.

Des difformités que la tête peut contracter par des soins mal dirigés.

C'est sur-tout des premiers soins de l'enfance que dépendent communément les difformités ou la régularité des proportions du corps. A ce période de la vie, l'état flexible et comme gélatineux du système osseux, le peu de soutien qu'il donne à l'existence humaine, et sa grande susceptibilité des diverses impressions, nous rendent tributaires de tous les agens qui nous environnent, et nous exposent à une multitude d'accidens plus ou moins nuisibles. Trop souvent nous en sommes redevables aux modes, aux fantaisies d'usage et même aux affections les plus tendres. Mais de toutes les parties livrées aux influences des

mauvaises habitudes, il n'en est pas qui en reçoivent plus facilement les atteintes, et qui en éprouvent de plus fâcheux désordres pour l'ensemble de nos diverses fonctions, que celle où réside le siége de notre intelligence.

Dans le dessein de prévenir des défauts si essentiels, nous allons nous occuper, 1er. des lésions du crâne, 2°. de la direction vicieuse des oreilles.

ARTICLE I.

Des difformités du crâne.

La tête qui, suivant le docteur Dumas, présente la forme d'un sphéroïde prolongé et applati sur les côtés, et dont Camper a trouvé la perfection conventionnelle, dans la direction verticale de la ligne faciale, est dans l'enfance la région du corps la plus exposée aux lésions extérieures. D'ailleurs l'état de ses os cartilagineux et disjoints, son volume relatif, le peu de consistance de l'organe précieux qu'elle renferme, la rendent si susceptible des plus foibles atteintes, qu'une pression même légère, qu'on lui fait éprouver, est capable d'en-

dormir l'individu, d'affoiblir ou d'annuler ses sens externes.

Cet effet de la moindre injure, qui altère ainsi la structure du crâne, et dérange, pour un instant, l'harmonie du centre sensitif, doit nous offrir la mesure des ravages que peuvent y apporter les lésions d'habitude. L'histoire de tous les temps et des divers peuples, nous apprend qu'une position exclusive de la tête d'un enfant dans le berceau, ou des compressions, suffisent pour lui faire contracter une forme applatie, ronde ou pyramidale, gêner la substance cérébrale, en troubler l'organisation, et porter la confusion dans ses perceptions.

C'est donc dans la direction de ces premiers soins, qu'on doit mettre une attention scrupuleuse. Il faut éviter toute situation habituelle dans le coucher des enfans, les poser tantôt sur un sens, tantôt sur un autre; ne vêtir leur tête qu'avec des bonnets ou des béguins aisés; s'abstenir de rubans serrés pour les assujétir, et surtout de gorgères qui, lorsqu'elles sont trop tendues, peuvent déprimer la tête de haut en bas, intercepter dans le cerveau la cir-

culation du sang, qui s'y porte déjà trop naturellement, et donner naissance aux maladies convulsives.

Si jamais la tête d'un enfant, dans un accouchement pénible, éprouvoit d'assez fortes compressions pour se trouver lésée dans ses dimensions, loin de suivre l'usage inconsidéré des sages-femmes qui, ne soupçonnant pas le danger qu'elles courent d'altérer les facultés intellectuelles, la pêtrissent sans ménagement, avec l'unique intention de lui rendre sa première forme, il vaudroit beaucoup mieux abandonner avec confiance à la nature le soin de lui faire reprendre la conformation qui lui est propre. Cette conduite est même préférable aux pressions les mieux ménagées et les plus méthodiques. Ce n'est que quand il y a fracture, avec enfoncement des os, qu'il faut y recourir; mais c'est alors bien moins à cause de la difformité de la tête, que des accidens qui dépendent de la fracture ou de la pression des os.

ARTICLE II.

De la direction vicieuse des oreilles.

Quoique les oreilles ne soient point entièrement tournées en dehors, mais un peu dirigées en avant, chez ceux qui ne les ont point eues comprimées par des vêtemens trop serrés, et que cette disposition soit la plus favorable à la collection des sons, l'habitude, qui pervertit tout, a prévalu sur la nature ; et l'usage d'en faire consister la beauté, tant dans leur petitesse et leur applatissement, que dans la régularité de leur ourlet et des replis sinueux et vermeils qui en forment le vestibule, se perd parmi nous dans la nuit des temps.

L'oreille externe, composée, vers sa base, d'une substance fibro-cartilagineuse très-flexible dans les premiers instans de la vie, n'est pas long-temps susceptible de se prêter au pli qu'on veut lui faire prendre : elle acquiert bientôt sa nature élastique et indocile. Si l'on veut donc que les oreilles soient bien collées sur les côtés de la tête, il faut veiller de bonne heure à les assujétir

convenablement ; parce qu'une fois qu'elles ont contracté une direction, elle leur devient si inhérente, qu'on ne peut espérer de la réformer dans un âge plus avancé.

SECONDE SECTION.

Des mouvemens convulsifs de la face.

La beauté, cet assemblage régulier de traits et de contours séduisans, a généralement sur nous bien moins d'empire, qu'une physionomie heureuse. Souvent la laideur parée des agrémens de l'esprit, nous prévient et nous enchaîne, tandis qu'une symétrie automate ou entachée des défauts du cœur, finit toujours par inspirer l'éloignement et le dégoût. Les charmes célèbres de Cléopâtre ont bien pu séduire un moment César, mais nou pas le captiver. Le visage est un tableau mouvant où notre ame se met plus ou moins à découvert dans les divers instans de la vie, où nos vertus comme nos vices viennent tour-à-tour s'exquisser, et dont l'étude approfondie conduit si directement à la connoissance de

l'homme, que Lavater, dans sa Physiognomonie, est presque parvenu à dévoiler le secret du peintre.

Ce type de notre moralité est souvent exposé, par l'influence de l'imitation, ou d'une éducation mal dirigée, à contracter l'habitude de certains mouvemens, en apparence involontaires, uniquement convulsifs, en un mot des *tics*, dans quelques-unes de ses parties, qui nous exposent à être confondus avec ces hommes légers, distraits ou même stupides, dont ils sont quelquefois le partage. En effet, ces grimaces, ces contorsions qui précèdent ou accompagnent la manifestation de nos pensées ou quelques-uns de nos mouvemens volontaires, attestent communément la gêne ou l'insuffisance de nos facultés intellectuelles.

Ainsi nous traiterons 1°. des rides du front; 2°. des principaux tics; 3°. de l'écartement des paupières; 4°. du strabisme; 5°. de la myopie; 6°. de l'œil égaré; 7°. des lèvres béantes, et 8o. du bégayement et du bredouillement.

ARTICLE I.

Des rides du front.

Rien ne peut reculer l'époque de la vieillesse, a dit Horace (1). Si l'on veut donc que le front, ce symbole des sentimens agréables ou pénibles, n'anticipe point sur le déclin d'une vie fugitive, et ne soit point altéré par les rides, c'est dans l'enfance qu'il faut y veiller. A cette époque, l'ame encore neuve dans l'art du déguisement, transmet, telles qu'elle les reçoit, les impressions des sens sur les traits dont la physionomie se compose; et lorsque l'habitude lui a fait impérieusement éprouver les effets de la crainte, de l'ennui ou de la tristesse, elle ne manque pas d'y graver d'une manière ineffaçable, l'empreinte de ces poisons du cœur.

Les rides, qui ont leur origine dans la répétition des mêmes mouvemens du muscle

---

(1) Labuntur anni : nec pietas moram
Rugis, et instanti senectæ
Afferet, indomitæque morti.
Lib. II. Od. XI.

épicranien, et coupent toujours transversalement ses fibres, se contractent bien plus aisément, qu'on ne parvient à les effacer. Ne pouvant leur opposer de moyens coercitifs, que dans les affections contraires à celles qui les ont fait naître, il faut n'en inspirer que de douces aux enfans, quand on veut leur faire recouvrer l'air enjoué et naïf de leur âge, ne les retenir que dans les bornes d'une honnête liberté, ne les contrarier que le moins possible, et faire concourir, avec ces secours moraux, la compression du front, au moyen d'une bande convenable, qu'on y laissera jour et nuit pendant plusieurs mois.

ARTICLE II.

Des principaux tics.

Les tics sont des défauts qui nuisent autant aux graces du visage, que les vices moraux nuisent à l'esprit. Si les diverses parties de la face ne sont pas également sujettes à ces habitudes convulsives et désagréables, il n'en faut, à mon avis, chercher la cause que dans la disposition et le

nombre de leurs organes moteurs. Réservées pour des fonctions plus étendues les unes que les autres, il en est dont les muscles possèdent à un haut degré, la propriété de se contracter et d'obéir aux impulsions de la volonté. Ainsi les sourcils, destinés à diminuer l'intensité d'une lumière trop vive, s'abaissent, se froncent transversalement, toutes les fois que l'organe de la vue s'en trouve désagréablement affecté ; les paupières, ces voiles mobiles de l'œil, dont l'emploi est de le protéger et de le soustraire momentanément aux effets de l'influence solaire ; les yeux dont la mobilité extrême répond à la quantité des muscles qui les environnent ; le nez, dont les ailes cartilagineuses obéissent si aisément à l'action de leurs muscles, se dilatent et se resserrent, selon que cet organe aspire plus ou moins fortement l'air ou les émanations des corps ; les lèvres enfin, dont les muscles nombreux attestent l'étendue de leurs fonctions, contractent facilement l'habitude des tics ; tandis que les joues et le menton, formés chacun, en quelque sorte, d'un seul muscle, et dont l'action est plus bornée, sont bien moins sujets à

ces mouvemens désordonnés et involontaires.

L'observation nous apprend, qu'il en est à-peu-près des individus comme des traits du visage; tous ne naissent pas avec la même aptitude à suivre l'impulsion de ces habitudes vicieuses. La mobilité, l'état vibratil du système musculaire et la sensibilité, généralement très-développée chez les enfans; leur penchant naturel à copier les actes et les mouvemens qu'ils voient exécuter, n'étant pas également répartis parmi eux, il en est qu'une modification partielle et bizarre du système sensitif, détermine beaucoup plus aisément que d'autres, à l'occasion des causes les plus légères, à singer les gestes et les tics des personnes qui les entourent.

Ces défauts de la physionomie, à travers lesquels l'ame ne peut percer, et qui altèrent d'une manière si désavantageuse les plus beaux traits, cèdent en général facilement, quand ils ne sont pas trop invétérés, aux applications réitérées de l'eau froide, sur les parties convulsées, toutes les fois que l'enfant en est attaqué. Peu de tics récens résistent, selon Andry, à ce moyen

simple. Il en est cependant, tels que les mouvemens involontaires de la mâchoire, et cette convulsion de la gorge, à laquelle étoit sujet Molière, qu'on ne parvient à réprimer que par des avertissemens fréquens, une attention scrupuleuse à l'observer, et qui exigent le courage et la persévérance de Démosthène.

On doit encore ranger parmi les tics, ces habitudes ridicules, ce penchant qu'ont les enfans d'introduire leurs doigts dans le nez, de les ronger, de les sucer, ces mouvemens, ces balancemens isochrones et continuels de leurs corps, ou de quelques-uns de leurs membres, ces gestes affectés qui sont autant de contre-sens de l'expression, etc. Assez souvent préjudiciables à la santé, ces défauts donnent presque toujours une prévention défavorable sur l'éducation ou sur l'esprit de ceux qui en sont atteints. Ils ne peuvent donc être trop soigneusement réformés dès leur principe; le premier sur-tout, qui expose, en voulant détacher du nez le mucus nasal épaissi, à corroder la membrane pituitaire, à y exciter une inflammation, dont l'atonie, qui en

est souvent la suite, peut y déterminer la formation d'un polype.

ARTICLE III.

De l'écartement des paupières.

Les paupières, ces tégumens mobiles qui, pour soustraire les yeux à l'action continuelle de la lumière, se joignent exactement dans le sommeil, et dont la supérieure ne doit couvrir, pendant la veille, qu'un quart de la prunelle, s'écartent quelquefois davantage, par l'habitude exclusive que contracte l'enfant de regarder tantôt en haut, tantôt en bas.

L'ablation des paupières, la plus petite portion même de la sclérotique ou de la cornée, exposée à l'influence atmosphérique, par l'éraillement du bord libre de l'une ou de l'autre de ces enveloppes, qui s'irritent et s'enflamment, prouvent le besoin absolu de la régularité et de l'intégrité de leur emploi.

Pour les leur restituer, on se sert assez avantageusement de compresses contentives long-temps continuées et trempées dans des

décuits émolliens, toniques, fortifians, nervins, etc. suivant la nature de l'indication qui se présente à remplir.

ARTICLE IV.

Du strabisme.

Cette lésion de la vue, qui prive les yeux de leur expression, dépare les plus beaux traits, et peut nuire à la justesse de l'esprit, par la confusion que doit apporter dans les idées, la différence des images, peut provenir du plus léger dérangement dans la direction des axes optiques sur les mêmes objets, exigée dans la vision. En effet, tant que la vue a toute sa précision, ses organes se portent toujours simultanément vers le même point, en conservant le parallélisme de leurs axes visuels et n'excitent qu'une sensation simple.

D'après les déterminations diverses que peut apporter à cette fausse direction des axes optiques, l'inégale distribution de la force contractile dans les muscles de l'œil, il doit nécessairement y avoir plusieurs espèces de strabisme, tels que le *connivent*,

le *divergent*, le *transverse*, etc., suivant que ces axes se réunissent, s'écartent l'un de l'autre, ou se croisent.

Plusieurs causes peuvent contribuer à la déviation des rayons visuels, telles qu'un vice de conformation des yeux héréditaire, leur aptitude différente à être affectés par la lumière, la force de leurs muscles inégalement départie par l'effet de l'habitude ou du spasme, etc. Mais comme le strabisme de naissance est généralement rangé parmi les difformités incurables, nous ne nous occuperons que de celui qui naît d'une direction exclusive vers quelque objet, habituelle ou convulsive.

Il suffit qu'un enfant, par la position de son berceau, dirige inégalement sa vue vers un endroit éclairé, qu'il soit habituellement couché sur un côté, ou qu'on lui présente constamment le même sein, pour qu'il s'accoutume bientôt à ne se servir que d'un œil. De-là il résulte que celui qui est exercé, prend de la force, peut fixer les objets dans leur vrai point de vue; tandis que l'autre s'affoiblit à proportion, se dévie insensiblement, et fait voir réellement double.

On prévient ordinairement le strabisme

d'habitude, en exposant toujours l'enfant en face de la lumière; en évitant le côté privilégié, soit pour l'alaitement ou le coucher; enfin, en lui fermant les yeux avec la main dès qu'on s'apperçoit qu'il louche pour fixer trop déterminément un objet.

Cette déviation de l'œil, qui n'est susceptible de réforme, que lorsqu'elle est récente, exige qu'on change les positions qui y ont donné lieu, et qu'on prive constamment du jour le bon œil, pour forcer l'autre, par un exercice continuel, à reprendre son état naturel.

Enfin le strabisme accidentel, qui vient du spasme des muscles de l'œil dans quelques accès convulsifs, suit communément le sort de l'affection dont il dérive, et n'exige pas d'autre traitement.

ARTICLE V.

De la myopie.

Cette difformité des yeux, qui ne laisse distinguer les objets que très-rapprochés, presque naturelle à l'enfance, et susceptible de se corriger avec l'âge, ne vient pas tou-

jours d'une conformation de naissance. Elle est quelquefois l'effet de l'habitude que contractent certains enfans de regarder de près les objets qui fixent sérieusement leur attention.

Dans ce cas, la pupille s'accoutumant à une grande constriction, et ne se dilatant plus qu'avec peine, parvient à augmenter la saillie de la cornée et la convexité du crystallin au point de faire converger les rayons lumineux derrière le corps lenticulaire, avant qu'ils aient atteint le fond de la rétine, comme dans la myopie de naissance.

Dès qu'on s'apperçoit de ce défaut de la vue, il faut avoir soin de présenter de loin à l'enfant, tout ce qui peut piquer vivement sa curiosité, ne l'en laisser jamais approcher qu'au point de vision distinct, c'est-à-dire, à la distance, où l'on apperçoit communément les objets, et lui soustraire aux yeux ceux qui sont petits. Avec ces précautions, long-temps continuées, la pupille recouvre insensiblement la faculté de se resserrer et de se dilater, en raison de la sensibilité de la rétine et de l'intensité de la lumière.

ARTICLE VI.

De l'œil égaré.

La régularité de la vue ne dépend pas uniquement de l'exacte conformation des yeux ; il faut encore, comme nous l'avons observé en parlant du strabisme, que la force contractile soit uniformément répartie dans les muscles qui président à leurs mouvemens variés lorsqu'elle s'exerce exclusivement en sens horizontal sur les quatre muscles droits de l'œil, nécessairement cet organe doit, dans cette direction, paroître applati, et comme immobile, et avoir cet air égaré, qui jette autant de défaveur sur l'esprit, qu'il nuit aux agrémens du visage. Qui ne sait, en effet, que c'est de la vue, ce sens de l'imagination et du sentiment par excellence, que la physionomie tire son principal caractère ?

Les enfans, dans les premiers mois de leur vie, ne remuent et ne tournent qu'indéterminément leurs yeux ; ce n'est que par des essais et des degrés insensibles qu'ils parviennent à les arrêter sur les objets les

plus saillans. Ces objets qui, tant qu'ils leur sont offerts isolés et d'une manière convenable, ne nuisent point à leur vue, peuvent lui devenir préjudiciables, si on les leur présente en masse, et sur-tout mûs en divers sens, comme un feu d'artifice, des évolutions militaires ou une illumination. Par ces spectacles si disproportionnés à la foiblesse de leurs yeux, on expose les enfans à vouloir fixer tout à la fois, et à ne rien distinguer, à les faire tomber dans une espèce d'extase, et à leur rendre le regard égaré, pour peu qu'ils y aient la plus légère tendance.

On parvient à réformer ce défaut de la vue, si dès le principe, on s'assujettit à captiver les yeux des enfans par des objets simples, mais propres à les intéresser vivement, et qu'on les leur présente tantôt directement devant les yeux, tantôt d'un côté ou d'un autre, avec l'attention de les garantir de l'action d'une lumière ou d'un objet trop éclatant. Ces soins bien dirigés suffisent communément pour rétablir l'équilibre dans les mouvemens des muscles de l'œil et lui faire recouvrer l'intégrité de ses facultés.

ARTICLE VII.

Des lèvres béantes.

L'ouverture médiocre et momentanée des lèvres, qui n'annonce souvent qu'un auditeur attentif, nous expose à être assimilés aux idiots et aux crétins, quand elle est habituelle.

Les causes que l'on assigne communément à cette difformité, sont le crétinisme, l'habitude que les enfans contractent de mettre leurs doigts dans leur bouche, ou de la tenir ouverte, et la difficulté de respirer.

Lorsque l'abaissement continuel de la mâchoire naît de l'oblitération plus ou moins absolue des fonctions de l'entendement, il est malheureusement incurable comme la cause dont il dérive. Mais s'il est le résultat des mauvaises habitudes des enfans, l'attention des parens suffit seule pour les réformer, quand une négligence inexcusable ne l'a point laissé trop s'invétérer.

Enfin l'écartement des lèvres occasionné par la difficulté de respirer, et qui a sa sour-

ce, soit dans l'obstruction des glandes et des vaisseaux excrétoires des sinus du nez, ou dans un vice organique de ces parties, vient de ce que les fosses nasales ne pouvant se prêter convenablement à l'entrée et à la sortie alternative de l'air dans les poumons, nécessitent le passage de ce fluide par la bouche, qui est alors forcée de rester ouverte jour et nuit, et fait éprouver à la voix cette modification désagréable qu'on appelle très-improprement *nasonée*.

Ces deux espèces de difformités offrent des pronostics tout opposés, suivant qu'elles dépendent d'un défaut de conformation ou de l'engorgement de la membrane pituitaire. Dans le premier cas, elles ne sont susceptibles d'être réformées en aucune manière, tandis que dans le second, on les dissipe aisément, pour l'ordinaire, au moyen d'un mélange de lait chaud, et des sucs de bète, de pariétaire et de cresson qu'on injecte le plus avant possible dans les anfractuosités du nez.

ARTICLE VIII.

Du bégayement et du bredouillement.

Ces deux vices de prononciation, familiers aux enfans qui apprennent à parler, ayant entre eux la plus grande analogie, offrent cependant, selon Roubaut, cette différence, que celui qui bégaye ne parle pas de suite, s'arrête sur-tout aux articulations gutturales, coupe et remàche les mots ou les syllabes, dénature certaines lettres, et travaille à trouver la parole qu'il avoit perdue; tandis que celui qui bredouille, roule précipitamment ses paroles les unes sur les autres, les confond dans un bruit sourd, semble parler dans la bouche sans articuler, et ne fait entendre que *bre* ou *ouil*, ou autres semblables sons et un parler bref et roulant.

Les enfans sont aussi souvent redevables de ces défauts de la parole à l'habitude de mal prononcer les mots, qu'aux dimensions vicieuses du frein de la langue. « Les obsta-
» cles à la prononciation, dit J. J. Rous-

» seau (*), naissent de l'habitude qu'on
» laisse contracter aux enfans de barbouiller
» et de prononcer négligemment et mal ce
» qu'ils apprennent par cœur ; de réciter et
» de rechercher leurs mots avec efforts en
» traînant et alongeant leurs syllabes ; il
» n'est pas possible que quand la mémoire
» vacille, la langue ne balbutie pas aussi ».

Si ces vices de la parole peuvent se contracter et même se conserver, dès l'instant que des parens ou des instituteurs négligent de réprimer la vivacité extrême et le penchant qu'ont les enfans à parler précipitamment, c'est à eux de suivre en tout les avis de l'auteur d'Emile, qui conseille d'exiger scrupuleusement de ces jeunes élèves, une prononciation nette, d'éviter de trop exercer leur mémoire, de ne leur enseigner pas plus de mots qu'ils n'ont d'idées, de leur faire réciter haut et lentement tout ce qu'ils ont appris; enfin de leur donner pour modèle les paysans qui, forcés de se faire entendre à de grandes distances, ont besoin d'y proportionner leurs voix, et prononcent rarement mal.

---

(1) Tome 1 de l'Emile.

SECONDE SECTION.

Des attitudes contre nature.

Les attitudes, ces situations naturelles du corps, que déterminent nos mouvemens volontaires dans les divers actes de station et de locomotion, sont pour le tronc et les membres, ce que la physionomie est au visage. Soumises aux impulsions de l'ame, elles en rendent si fidèlement les diverses affections, qu'elles peuvènt suppléer, en quelque sorte, aux mots qui nous manquent, et nous servir d'interprètes chez les peuples les plus barbares. Réglées d'après l'exacte direction de nos organes moteurs, elles ajoutent encore à l'harmonie des formes, à la régularité des proportions, aux charmes de la beauté, cet air prévenant, cet abord gracieux, ces manières engageantes, ce maintien honnête et décent, et cette contenance assurée dont l'ensemble est si avantageux dans la société, qu'il y prévaut souvent sur les dons les plus précieux de la nature.

Les avantages qui découlent des attitudes bien ordonnées, pour l'expression de nos qualités morales, ne sont pas moins sensibles dans le mécanisme de nos mouvemens. Ce sont elles qui, en nous faisant garder la ligne de gravité dans les diverses inclinaisons que nécessitent nos besoins, concourent puissamment à la position redressée qui nous est propre ; ce sont elles qui nous donnent l'aisance, la force, l'agilité et l'adresse, que commande l'emploi varié de nos facultés motrices ; ce sont elles enfin, qui nous vengent, en partie, des torts que nous a pu faire la nature, puisqu'elles parviennent à effacer, jusqu'à un certain point, les défauts de conformation que nous apportons en naissant.

Enfin l'influence des attitudes ne se borne point aux agrémens et aux perfections extérieures du corps, elle prend encore une part très-active dans la conformation des organes. Leur structure et leur configuration ne sont pas en effet, uniquement subordonnées à la position et à l'arrangement primitif des os, elles le sont presque autant à la traction des muscles, qui, lorsqu'elle est habituellement mal dirigée, peut s'op-

poser au développement du système osseux, gêner la circulation, comprimer quelques viscères, contrarier leur mécanisme, et occasionner nombre d'accidens, les uns plus fâcheux que les autres.

Les attitudes contre nature dont il va être ici question, sont celles : 1°. du cou ; 2°. de la poitrine et des membres supérieurs ; 3°. du bas-ventre et des membres inférieurs.

ARTICLE I.

Des attitudes contre nature du cou.

Cette partie du tronc qu'un physiologiste moderne n'a pas craint de faire passer pour la mesure de l'intelligence humaine, d'après sa longueur différente, qui détermine, suivant lui, la communication plus ou moins prompte du cœur au cerveau : comme si les habitans de la Guiane, que Buffon compare aux Scythes et aux Acéphales des anciens, à cause de leur cou court et de leurs épaules hautes, se faisoient remarquer par une plus grande sagacité, comme si ce mode particulier de la vie,

qu'on nomme tempérament mélancolique, et qui tire un de ses principaux caractères de la longueur du cou, n'avoit pas fourni les Socrate, les Platon, les Aristote, les Hippocrate, les Démocrite, les Zénon, les Newton et autant d'hommes célèbres en tous genres, que les constitutions bilieuse sanguine et phlegmatique; cette partie, dis-je, doit, d'après les belles proportions grecques, avoir deux longueurs du nez, être arrondie, dégagée des épaules, d'une grosseur médiocre, et supporter sans affectation, la tête dans une situation rapprochée de la perpendiculaire.

La facilité avec laquelle le cou se penche en tous sens, se tourne à droite ou à gauche, suivant les mouvemens que lui imprime la tête dans ses inclinaisons et ses positions variées, l'expose plus que toute autre partie à l'influence des attitudes contre nature.

Le cou a une grande disposition à s'incliner en avant, se déjette facilement en arrière et penche quelquefois tellement d'un côté, qu'il en résulte une difformité considérable que l'on nomme contorsion du cou, obstipité ou torticolis.

Ces attitudes vicieuses, quand elles ne dérivent pas primitivement de la forme et de la disposition des vertèbres cervicales, mais qu'elles sont l'effet de l'habitude d'un degré de contorsion extraordinaire des muscles d'un côté du cou, de la contraction de la peau, ou de la tension qu'elle éprouve à la suite des ulcères ou des brûlures étendues, cèdent d'ordinaire aux secours de l'art, lorsqu'on ne les a pas laissé s'invétérer (*).

L'inclinaison du cou en avant, que l'habitude de regarder les objets de près, ou que des lits mollets et des oreillers peuvent

---

(1) « Deux cas bien constatés font connoître en même » temps les moyens propres à guérir l'obstipité asthé- » nique : l'un est dû à Winslow, et rapporté dans le » Traité d'Anatomie de M. Sabatier. La tête étoit incli- » née sur le côté gauche et le visage tourné de ce côté. » Winslow vit, avec sagacité, que l'affection paraly- » tique étoit dans le muscle sterno-mastoidien du même » côté, et que c'étoit là qu'il falloit appliquer les sti- » mulans, en secondant leur effet par un bandage conve- » nable..... Dans l'autre cas, la tête étoit retirée sur » l'épaule droite, et la face tournée obliquement sur le » côté opposé. L'électricité appliquée aussi sur cette » partie affectée, produisit la guérison ». Pinel, t. III, p. 140.

occasionner, s'oppose au développement de la poitrine, en même temps qu'elle nuit singulièrement au maintien. Susceptible d'être réformée dans la première enfance, parce qu'alors les os se prêtent aisément aux directions qu'on veut leur donner, elle se corrige d'ordinaire par l'usage de l'instrument dont se sert Bell, dans la contorsion du cou (1), ou de quelque bandage convenable, soit en accoutumant les enfans à porter en équilibre sur leur tête de légers fardeaux, ou au moyen d'un cou de carton très-élevé antérieurement.

La tête peut être également entraînée sur la poitrine par la contraction que la peau éprouve à la suite des brûlures. Dans ce cas, il faut hardiment diviser la portion de la peau qui est contractée, et soutenir d'une manière convenable, la tête par-derrière, jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée en entier dans cette situation.

La courbure opposée qui survient souvent à cette partie, par la négligence ou l'impéritie des nourrices, lorsqu'elles laissent pencher en arrière la tête des enfans,

---

(1) Chirurgie de Bell, tome IV, p. 218.

en les tenant sur leurs genoux, pour les soigner, ou par l'habitude de porter la tête trop élevée, est encore plus difforme, sans être moins préjudiciable à la santé. Le cou par cette position forcée, raccourci et tendu, empêche le retour du sang vers les poumons, distend les cellules du cerveau, et peut même disposer aux anévrismes des artères carotides, suivant une observation du professeur Bartez (1). On parvient à redresser le cou ainsi déjeté en arrière, en faisant coucher constamment l'enfant sur le dos dans un lit composé d'un sommier de crin et d'un oreiller un peu ferme; par l'emploi d'un bandage propre à diriger la tête en avant, ou par de fréquens avertissemens.

La contorsion du cou, qui, en lui donnant de la roideur, le prive de la faculté de se mouvoir en tous sens, et qu'Horace conseille aux flatteurs d'affecter, *stes capite obstipo* (2), peut être la suite d'une position exclusive qu'on adopte pour alaiter les

(1) Mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux, p. 3.

(2) Satyr. L. II.

enfans, les porter ou les placer dans leur lit, en ne leur laissant voir le jour que d'un seul côté, etc.

Pour peu qu'on s'apperçoive à temps de l'effet de cette situation habituelle, on y remédie avec assez de facilité, en faisant prendre aux enfans des attitudes contraires. On dirige, par exemple, peu à peu leur tête avec les mains vers le côté opposé, aussi souvent qu'il est possible; on change de même la direction de la lumière et les positions qu'on leur avoit fait prendre jusqu'alors.

Enfin la méthode propre à dissiper la contorsion du cou occasionnée par la contraction du muscle sterno-mastoïdien, ou de la peau, consiste, selon Bell, à diviser le muscle par des coups de bistouri ménagés, dans la crainte de blesser les vaisseaux voisins, et jusqu'à ce que l'incision ait une profondeur nécessaire pour dissiper cet accident; ou à séparer la peau avec lenteur, afin d'éviter les jugulaires externes, et à donner un soutien à la tête, qui empêche les parties divisées de reprendre leur ancienne direction. On remplit cette dernière indication, en portant pendant tout le traitement, et même quelque temps après la

parfaite guérison de la plaie, l'instrument que conseille cet auteur, et que j'indique page 110.

ARTICLE II.

Des attitudes contre nature de la poitrine et des membres supérieurs.

La partie supérieure du tronc, que limite le diaphragme, renfermant des organes éminemment essentiels à la vie, servant de point d'appui à deux balanciers ou leviers puissans, au moyen desquels l'homme conserve l'équilibre dans ses mouvemens variés de station et de locomotion, élève des masses énormes, attire ou repousse les objets utiles ou préjudiciables à son existence, et seconde merveilleusement les diverses impulsions de ses besoins et de son génie, n'est sans doute pas la moins importante des régions du corps.

Si nous ne pouvons prétendre à l'énergie de la force musculaire et à la longévité, sans une poitrine ample et bien conformée; si les poumons, ces organes digestifs de l'air, ne se laissent aisément distendre par ce

fluide, et traverser par le sang, qu'à proportion de l'écartement des parois auxquelles ils sont toujours contigus ; si la sanguification, la combustion de l'hydrogène carboné du sang veineux, et la caloricité ne s'opèrent qu'en raison de l'entier et libre exercice des fonctions de ces viscères ; si, enfin, aux exactes dimensions de l'appareil respiratoire est attaché un des principaux agrémens du corps, quels motifs puissans n'avons-nous pas de veiller aux attitudes qui pourroient y porter atteinte ?

La poitrine qui, en général, a moins de hauteur, mais plus de largeur proportionnellement chez la femme que chez l'homme, est une espèce de boîte osseuse, qui ressemble assez bien à un cône applati de devant en arrière et tronqué dans son sommet. Formée d'arcs osso-cartilagineux placés entre la colonne vertébrale et le sternum, qui s'élèvent et s'abaissent dans les mouvemens alternatifs d'inspiration et d'expiration, elle a besoin d'être effacée et de garder une direction droite, pour que son expansion et l'exercice de ses mouvemens successifs n'éprouvent aucun obstacle.

L'usage des habillemens serrés, des li-

sières, l'habitude de tenir la tête penchée sur la poitrine ou de porter les bras en avant, ou une foiblesse de constitution, sont autant de causes, principalement vers l'époque de la puberté, capables de réduire à l'inaction les muscles extenseurs du dos, et de les affoiblir au point, que ne pouvant plus contrebalancer la prépondérance naturelle de leurs antagonistes, le corps perd son soutien, le dos se courbe de plus en plus, la poitrine gênée dans ses mouvemens, ne les exécute qu'imparfaitement, empêche l'entier développement des poumons, devient serrée, enfoncée, et expose à des accidens plus ou moins préjudiciables à la conformation du corps et à la santé.

Ces effets immédiats des attitudes vicieuses se dissipent assez aisément, lorsque l'on interrompt les habitudes, ou que l'on fait cesser à temps les causes qui ont pu y donner lieu; et sur-tout si l'on fortifie le corps par des exercices convenables.

« Il est prouvé, dit le D. Baumes (1), que » l'exercice des bras contribue beaucoup

(1) Traité de la Phthysie pulmonaire, t. 1, p. 165.

» à la dilatation du thorax, à la force des
» muscles pectoraux, et même à la vigueur
» des poumons; parce que l'action des mus-
» cles se communiquant aux cartilages des
« vraies côtes, qu'ils tirent à chaque éléva-
» tion et extension des bras, les viscères de
» la poitrine reçoivent une portion des se-
» cousses et des mouvemens; ce qui fait que
» la circulation y est nécessairement aug-
» mentée. Ainsi plusieurs médecins célèbres
» conseillent aux jeunes gens qui ont la poi-
» trine serrée, étroite et aplatie, de ramer,
» d'étendre souvent les bras en arrière,
» d'apprendre à nager, à faire des armes,
» ou à monter à cheval ». Ces exercices,
pris avec modération, et sur-tout celui de
l'équitation qui, au moyen de l'effort con-
tinuel qu'il exige pour maintenir l'équili-
bre dans les mouvemens variés du cheval,
développe particulièrement la poitrine; ces
exercices, dis-je, en agitant les bras, en
mettant dans une action continuelle les
muscles du tronc, augmentent la capacité
du thorax, favorisent l'expansion des pou-
mons, et parviennent à corriger un des dé-
fauts les plus préjudiciables à la santé. En
effet, une observation assez constante prou-

ve, que lorsqu'on rend la liberté aux enfans entravée par l'usage du maillot, ou des habillemens trop étroits, qu'on veille continuellement à leur maintien, qu'on les exerce suivant leurs forces, ils se redressent bientôt d'eux-mêmes, tant on a droit de compter sur les ressources de la nature.

Si les membres supérieurs, qui comprennent l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main, et dont la plus grande extension égale la longueur de tout le corps, facilitent, comme nous l'avons vu, le développement de la poitrine; ils ne contribuent pas moins à la fermeté de la marche, en entraînant alternativement le corps dans des directions opposées à celles que lui impriment les membres inférieurs, et servent encore spécialement au langage muet du geste. Portés parallèlement, sur les côtés, dans l'état de repos, de manière à former un angle très-ouvert en avant, en approchant les coudes des hanches, les bras doivent, dans leurs mouvemens divers, agir sans efforts, se ployer sans roideur, et observer, sans affectation, le moelleux des développemens, qui, soit que nous agissions,

soit que nous parlions, ajoute infiniment aux graces et à la facilité du maintien.

Ces agens dociles de nos volontés diffèrent autant, dans les deux sexes, par leur conformation extérieure, que par les efforts dont ils sont capables. N'offrant chez l'homme, que des muscles saillans, et fortement exprimés, qui attestent l'énergie de ses facultés physiques, ils déploient dans la femme, ces contours souples et adoucis, ces mólles rondeurs, ces formes séduisantes, qui, en portant l'empreinte de l'état spongieux de leurs chairs, annoncent en même temps leur foiblesse.

Les membres supérieurs ne seroient guère sujets qu'aux difformités des épaules, sans la coutume absurde et bizarre, établie parmi nous, d'accorder à la droite une espèce de prédilection dans le cérémonial de la société : usage, qui, en détruisant la symétrie de leurs formes, nous prive même, dans certaines circonstances de la vie, des seules ressources accordées par la nature, quoique plus fréquemment aux hommes qu'aux femmes, d'être ambidextres L'influence de l'inégale distribution des forces, qui résulte d'un pareil abus, est tellement sensi-

ble, que le membre négligé s'affoiblit dans le relâchement et l'inaction, tandis que l'autre, par un exercice exclusif, se fortifie, acquiert de l'adresse, se défigure, grossit aux dépens de son congénère, et donne au tronc une distorsion, une pente très-marquée chez certains unidextres (1).

Faut-il encore aux pères et mères des inconvéniens de cet emploi abusif du bras droit, plus opposés aux lumières de la raison, et plus préjudiciables à l'intégrité des facultés physiques, pour fixer leur sollicitude sur les moyens les plus propres à le réprimer? Ces moyens sont de prescrire aux enfans divers jeux où la main gauche soit particulièrement exercée, de les contraindre à s'en servir dans toutes leurs actions, à table, pour saluer, ou pour fair

(1) Le professeur Pinel regarde cet irrégulier empl des forces musculaires comme une cause très-puissan de la paralysie. « C'est le côté gauche, dit-il, qui est » plus souvent frappé de paralysie, sans doute pa » qu'il est moins nourri, moins exercé et peut-être mo » fort que le droit. Dehaen et Gardane ont aussi obse que la danse de Saint-Guy attaque plus particulièr ment ce côté ». Nosogr. philos. t. III, p. 133.

des armes, et de condamner la main droite à une inaction constante.

Ces défauts de conformation, cette inégale distribution des forces musculaires qu'on remarque assez généralement parmi les hommes, fixent bien moins leur attention, que les difformités des épaules. Composées chacune de deux os, l'omoplate et la clavicule, dont l'un très-mobile, peut s'élever, s'abaisser, se diriger en arrière ou en avant, au moyen de cinq muscles qui s'y insèrent, tandis que l'autre, simple arc-boutant du premier, ne fait qu'obéir à son impulsion, qu'il borne néanmoins dans certaines attitudes et dans tous les mouvemens qui dirigent les bras en dedans; elles doivent, d'après les bons modèles, être portées en dehors avec aisance, sans que leurs omoplates soient saillantes ni apparentes. Les épaules, presques toutes cartilagineuses dans la première enfance, sont très-susceptibles de se déformer ou de se prêter à des attitudes forcées, soit que l'usage des habillemens serrés, des lisières, des siéges mollets ou enfoncés, des oreillers trop élevés, l'habitude de se courber, l'exercice exclusif du bras droit, la flexion latérale

de la colonne vertébrale, ou toute autre cause, exercent sur elles leur influence, les arrondissent, les voûtent et y apportent des inégalités de grosseur ou d'élévation.

Si l'on veut s'opposer avec succès à ces divers accidens de conformation, c'est à l'époque où les os, encore tendres et flexibles, sont capables de se redresser, qu'il faut avoir recours aux moyens réformateurs que prescrivent dans ces circonstances, les orthopédistes. Ainsi ils conseillent 1°. pour remédier à l'arrondissement des épaules, de donner aux enfans des vêtemens aisés, de leur faire avancer la poitrine, en leur plaçant convenablement les bras, de les forcer à se tenir droits dans une chaise à siége uni, de les coucher sur un sommier de crin, de leur procurer des tables qui ne s'élèvent qu'à deux doigts au-dessus de leurs coudes, quand ils sont assis, d'employer enfin le collier perfectionné par Bell (1).

2°. Dans l'inégale grosseur des épaules ils ont l'attention de faire coucher l'enfant

(1) Voyez son Traité de Chirurgie tome VI, pl. 88 fig. première.

sur le côté le moins développé, parce qu'ils ont observé que l'épaule sur laquelle on se couche, s'élève toujours sur la surface du dos, et ils condamnent au repos, par le même motif, l'extrémité dont l'épaule est la plus volumineuse, afin que l'exercice, en fortifiant l'une, et l'inaction affoiblissant l'autre, rétablissent l'équilibre dans les dimensions de ces parties.

3°. Enfin, chez les enfans qui ont une épaule plus haute que l'autre, ils corrigent l'inégale degré de force musculaire, qui détermine cette difformité, soit en leur faisant porter un corps de baleine, dont les échancrures, dans lesquelles se passent les bras, ne sont pas de niveau; de manière que celle du côté de l'épaule abaissée, montant plus haut, les force à la tenir relevée, en les avertissant sans cesse, par la pression du creux de l'aisselle; soit en leur chargeant habituellement d'un léger fardeau l'épaule la plus déclive, ou en les excitant par des jeux, des récompenses à se soutenir sur le pied du côté opposé. Ces divers moyens long-temps continués, concourent efficacement à faire recouvrer aux muscles du côté foible, les forces néces-

saires pour contrebalancer ceux de l'autre côté, et redonner au tronc sa forme et sa position naturelle.

ARTICLE III.

Des attitudes contre nature du bas-ventre, et des membres inférieurs.

C'est spécialement dans l'examen des défauts de conformation, que l'influence des attitudes contre nature peut apporter à la région lombaire et aux membres inférieurs, qu'il est indispensable de faire précéder un apperçu succinct des formes, des dimensions et des positions particulières à l'un et à l'autre sexe, quoique l'enfance semble les confondre, si l'on veut être à portée de saisir le mécanisme de leurs fonctions, d'apprécier leurs diverses lésions, et de trouver les moyens les plus convenables d'y remédier.

Le bas-ventre compris entre le diaphragme et le bassin, soutenu par les vertèbres lombaires, garni seulement de muscles et de membranes en devant, contenant les viscères de la digestion et de l'animalisation; l'estomac, les intestins, le pancréas, la

rate et le foie, avec les organes intérieurs de la génération et ceux qui séparent l'urine, diminue insensiblement dans l'homme, depuis le dessous de la poitrine, où est sa plus grande largeur, jusqu'à sa partie inférieure; tandis que rétréci vers le haut, il s'évase circulairement en sens inverse chez la femme, dont les hanches plus élevées et plus écartées, la convexité lombaire plus marquée, le sacrum déjeté en arrière, augmentent le renflement de ses fesses, les rendent plus arrondies et plus saillantes. Contraste dans les formes, que Camper a démontré d'une manière très-sensible, en traçant les contours de l'un et de l'autre sexe dans deux courbes elliptiques de même grandeur, où le corps de la femme a les épaules en dedans et le bassin en dehors, tandis que celui de l'homme est en dedans par le bassin et en dehors par les épaules, et qui fait voir que si la taille unie et carrée de l'un emporte l'idée de beauté, elle excite nécessairement une impression contraire, lorsqu'elle est le partage de l'autre (1).

(1) On sait que la taille se prend particulièrement et

Les membres inférieurs, formant dans l'adulte la moitié du corps, et l'égalant en longueur, dans leurs plus grands écartemens à partir des gros orteils, présentent des différences dans leurs dimensions proportionnelles qui ne sont pas moins frappantes. On remarque en effet que dans l'homme, les cuisses droites, rapprochées, musculeuses et s'amincissant jusqu'aux genoux, dont l'articulation est serrée, et peu couvertes de chairs, sont grosses, arrondies, plus courtes et tournées de dehors en dedans chez la femme, et que les jambes de l'un sont nerveuses et fortes, tandis que celles de l'autre, plus minces, plus délicates, plus fines, se terminent élégamment vers leurs articulations inférieures, et tiennent à un pied plus petit et plus foible.

Cette inégale conformation du tronc et des extrémités inférieures, dans les deux sexes, influe essentiellement sur la rectitude et la fermeté de la marche. L'homme

principalement pour la conformation du corps, depuis les épaules jusqu'à la ceinture, ou l'espace compris entre l'onzième vertèbre du dos et la cinquième des lombes.

qui se tient debout, à l'aide des muscles extenseurs des lombes, des fesses et des pieds, retenant les articulations des hanches et des genoux parfaitement redressées et dans un état de demi-flexion, en jetant sensiblement les pieds en dehors, pour obtenir la base de sustentation la plus solide et la plus avantageuse, ne pourroit garder cette attitude bipède, qui lui est propre, ni exécuter avec autant de facilité les diverses inflexions de la colonne vertébrale, que commandent ses mouvemens progressifs, sans la position à-peu-près parallèle à la ligne de direction du centre de gravité du corps qu'affectent ses membres locomoteurs. En effet, la femme n'a une station moins ferme, et n'exécute, dans la progression, ce mouvement sensible de tournoiement des jambes en dehors, que parce que, selon le docteur Barthez (1), « l'ampleur relative de son bassin écarte trop » les têtes des fémurs, pour que l'impulsion des jambes soit transmise au corps » avec l'avantage nécessaire pour produire

(1) Nouvelle mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux, p. 68.

» d'assez grands pas ». D'ailleurs, les proportions moins grandes de ses pieds et de ses talons, formant une base de sustentation moins étendue, doivent aussi l'exposer à ce que la ligne prolongée du centre de gravité, soit plus sujette à dépasser ses limites.

Éclairés par ces connoissances préliminaires sur les attitudes qui pourroient porter atteinte aux formes et à la direction des parties inférieures du corps, c'est à nous d'en pressentir les funestes effets, de les prévenir ou de les dissiper, quand ils n'ont point encore reçu du temps une empreinte ineffaçable. Nous pouvons maintenant peser les dangers où l'on s'expose d'avoir des enfans défigurés par un ventre volumineux et saillant, des lombes renfoncés ou inclinés d'un côté, des hanches renvoyées trop en arrière, des genoux fléchis, jarretés ou cambrés, et des pieds dans une direction désavantageuse, si on leur laisse contracter l'habitude de se renverser dans leur chaise, de s'y courber en devant, de s'y incliner exclusivement d'un côté, de marcher les genoux fléchis et

les pieds déjetés avec excès, soit en dedans, soit en dehors.

S'il est vrai, d'après l'observation de Winslow (1), que les diverses déviations lombaires puissent être la suite des postures inclinées, que les enfans affectent dans leurs chaises, une attention scrupuleuse à surveiller leur maintien, et à les faire tenir droits sur un siége uni et ferme, sont, sans contredit, les plus sûrs moyens de les en garantir. Mais cette précaution devient insuffisante, quand par l'augmentation de la convexité lombaire, le ventre s'avance avec excès, et présente une saillie difforme. Le chevalier de Jaucour veut, dans cette circonstance, qu'on assujétisse l'enfant à pencher la tête en avant, à porter un petit fardeau sur la poitrine, et à adopter dans le coucher la position dorsale sur un lit ferme et uni. Ces exercices bien propres, sans doute, à redresser la colonne vertébrale, me paroissent cependant bien moins compatibles avec l'indocilité des enfans, et leur tendance continuelle au mouvement, que celui de la poulie, adopté par

(1) Histoire de l'Académie, année 1740.

M. Desessarts, depuis plus de trente ans, dans les mêmes vues, et dont il m'a donné les détails dans les observations judicieuses qu'il a bien voulu me communiquer sur cet ouvrage. Pour en faire usage, on passe une corde dans deux poulies fixées au plancher à une distance, l'une de l'autre, de quatre à cinq mètres, dont on attache une extrémité à un poids proportionné aux forces de l'enfant qu'on veut redresser. Dans cette disposition, l'enfant, bien placé sur les pieds, saisit la corde le plus haut qu'il lui est possible avec les deux mains, et élève le poids, jusqu'à ce que son corps soit incliné autant qu'il peut, sans trop ployer la poitrine. Alors, une personne placée à côté de l'enfant, attache à l'endroit où il s'arrête, un bâton qui excède la corde d'un décimètre de chaque côté. La même personne retient la corde à la hauteur où l'enfant est resté, et celui-ci élève ses deux bras bien parallèlement pour la saisir et soulever le poids de toutes ses forces, comme il a fait la première fois. A l'endroit où il s'arrête, on attache un second bâton; on répète ce manége, jusqu'à ce que le poids touche au plancher; alors l'enfant le sou-

tient dans les mêmes repos, quand il redescend.

On voit que, dans cet exercice, que l'enfant répète trois ou quatre fois de suite, et même plus si les forces le lui permettent, les muscles agissent tous dans leur direction naturelle, et ramènent les os dans leur parallélisme.

Une funeste expérience nous apprend que l'inflexion latérale de l'épine naît aussi souvent de l'impéritie des nourrices ou des gouvernantes, que de l'ostéomalaxie, et qu'elle seroit bien moins commune, si l'on étoit plus éclairé sur l'importance des premiers soins qu'exigent les enfans, et si l'on savoit apprécier combien l'habitude de les porter ou de les coucher sur le même côté, est capable de préjudicier à leurs dimensions corporelles. En effet, l'inégale distribution des forces dans les puissances musculaires destinées à redresser et à maintenir en équilibre la colonne vertébrale, qui résulte de ces positions habituelles, doit nécessairement porter atteinte à la conformation des vertèbres lombaires, dans un temps où elles sont encore presque toutes cartilagineuses, et y occasionner une déviation

latérale, dont la difformité et le pronostic répondent à l'intensité et à la durée de ces causes. On ne peut donc trop recommander aux personnes chargées de la première éducation physique des enfans, de les garantir de toute position exclusive, d'exercer uniformément les diverses parties de leurs corps, et d'avertir les parens, dès les premiers indices de ce vice de conformation, afin qu'ils soient à portée de recourir efficacement à des situations, à des postures qui lui soient opposées, et aux divers moyens que nous avons indiqués pour l'inégale hauteur des épaules.

Le penchant qu'ont certains enfans à renvoyer leurs hanches en arrière avec excès, ne les expose pas aux seuls inconvéniens d'un maintien et d'une démarche ridicules, il s'oppose encore au développement de leur poitrine, qui peut devenir étroite et enfoncée par cette seule habitude. Andry, pour réformer cette mauvaise direction des hanches, charge le ventre des enfans d'un léger fardeau qui, à la longue, peut bien ramener le centre de gravité dans ses limites, mais qui suppose une soumission et une patience peu communes à cet âge. Ne se-

roit-il pas plus commode et plus avantageux d'employer les secours que nous offrent l'équitation, l'exercice militaire ou la danse (1), pour les habituer à porter en avant la ceinture et les hanches, et les faire tenir dans une attitude redressée, ayant les jarrets tendus et les pieds bien déjetés en dehors. Ces diverses positions entraîneroient nécessairement la contraction des muscles fessiers, qui, en dirigeant les cuisses en dehors, redresseroient le bassin, et perdroient en même temps une partie de leur saillie.

Enfin, l'on tenteroit vainement de donner aux enfans un maintien prévenant et une démarche assurée, lorsque leurs extrémités inférieures sont privées de la direction qui

---

(1) La danse a particulièrement l'avantage de poser le corps dans un état d'équilibre le plus propre à la souplesse et à la légèreté. « Elle répand, dit Locke, sur » tous les mouvemens, une aisance, un certain agrément » qui ne se perd jamais ; elle donne sur-tout un air mâle » et une heureuse confiance qui sied très-bien aux jeunes gens. On ne sauroit la leur enseigner trop tôt, lorsqu'une fois leur âge et leurs forces peuvent le permettre, en leur choisissant un maître qui se connoisse aux véritables agrémens du corps ». Educ. des enf.

leur est propre. Si les cuisses, par exemple,
qui doivent continuer le parallélisme des
jambes, dans l'attitude redressée que
l'homme affecte, se rapprochent ou s'écar-
tent avec excès, vers les genoux, ou si
l'angle que forme cette articulation est trop
aigu, il en résulte nécessairement des
difformités, des entraves plus ou moins
puissantes de la faculté locomotive. Ains
dans la première supposition, il arrive que
les genoux étant jarretés, les jambes son
portées en dehors, et que les pieds déjeté
dans le même sens, ne posent à terre que
sur leurs bords internes. Cette projectio
oblique des jambes en dehors, qui es
communément l'effet d'une foiblesse d
naissance, rend toujours le marcher péni
ble et fatigant, parce que ce n'est qu'a
moyen d'efforts continuels de la part d
leurs muscles extenseurs, que les pied
obtiennent une fermeté convenable. Dan
la seconde, au contraire, où les genou
sont arqués, la convergence des jambe
fait prendre aux pieds une courbure do
la concavité est tournée en dedans, et n
les laisse appuyer que sur leurs bords ex
ternes. Plus favorable à la station que

première difformité, cette direction vicieuse donne cependant aux pieds une base de sustentation moins avantageuse que lorsqu'ils posent plus à plat dans une abduction modérée. Dans la troisième enfin, les genoux continuellement fléchis, par le défaut d'énergie de leurs muscles extenseurs, deviennent incapables de donner à la progression un état fixe et durable. Cette contracture, ou flexion habituelle des genoux, naît de la foiblesse ou de la rigidité. Particulière aux enfans nouveaux nés, elle survient quelquefois dans les convalescences pénibles, chez les individus foibles et cacochymes, à la suite d'excès propres à énerver la force musculaire, et devient le partage de la vieillesse, lorsque les ligamens antérieurs de la colonne vertébrale, desséchés et raccourcis, accroissent la courbure dorsale. En effet, presque toutes les personnes avancées en âge perdroient inévitablement l'équilibre, si elles ne marchoient les genoux fléchis et les hanches portées en arrière.

On garantiroit la plupart des enfans des déviations des genoux, et des fausses directions des jambes et des pieds qu'elles en-

traînent, si l'on vouloit s'assujétir à les porter avec les précautions que nous avons conseillées; si pour les exercer au marcher, on ne faisoit qu'obéir à l'impulsion de leurs facultés physiques; et si lorsqu'on les conduit, on proportionnoit ses pas à la petitesse de leurs jambes, pour éviter que cet état violent de tension dans lequel entrent nécessairement les articulations de leurs extrémités inférieures, quand on hâte leur marche, n'y occasionnât des déviations. L'autorité de Camper (1) vient à l'appui de ces réflexions; il nous apprend que si les Nègres sont sujets à avoir les genoux déjetés en dedans ou en dehors, et les jambes mal conformées, c'est sur-tout parce que, dès leur enfance, ils sont condamnés, comme esclaves, à des travaux disproportionnés à leurs forces (2).

(1) Dissertation sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des hommes des divers climats et des différens âges, p. 57.

(2) M. Geoffroy fils, médecin de l'Ecole de Paris, qui a voyagé dans les différens endroits où il y a beaucoup de nègres, en a rapporté l'observation suivante, qu'il a bien voulu me faire parvenir : « Les négresses de » la Côte ont l'habitude de porter leurs enfans nouveaux-

Ces accidens, qu'ils n'est pas toujours possible d'éviter, reqnièrent, soit l'application des attelles et des bandages convenables, que nous avons indiqués; soit l'emploi des semelles de soulier d'inégale épaisseur, et dont les bords les plus élevés répondent aux côtés déclives des pieds. Ces

---

» nés derrière leur dos, de manière que les jambes de
» l'enfant entourent les reins de sa mère; une pagne
» (morceau de toile de coton formant une espèce de
» jupon) les retient serrés dans cette position, qui n'em-
» pèche pas la mère de piler le mil et de vaquer à d'au-
» tres travaux assez rudes. C'est à cette habitude et à
» cette position dans laquelle les enfans sont contenus
» pendant les quinze premiers mois de leur enfance ou
» environ, qu'il faut attribuer la courbure en arc et en
» dedans des jambes de la plupart des nègres de la Côte.
» Ce qui fournit une preuve de cette observation, c'est
» que cette difformité sert à Saint-Domingue à recon-
» noître les nègres de la Côte d'avec les nègres créoles,
» qui demeurent la plupart dans la case des maîtres, et
» sont élevés à la manière européenne ».

Cette observation, qui explique de la manière la plus satisfaisante la courbure interne des genoux, mais qui ne rend pas raison de leur direction opposée, ni de la conformation vicieuse des jambes, très-commune parmi les nègres, confirme de plus en plus l'influence pernicieuse des habitudes mal réglées sur le développement physique des enfans.

moyens, qui tendent également à maintenir l'adduction et l'abduction de ces articulations, contribuent réciproquement à les redresser.

Si l'on change souvent les fausses positions des pieds, en corrigeant les déviations des genoux, il arrive quelquefois, faute d'un espace suffisant dans le sein de leurs mères, que les enfans naissent avec des *pieds-bots*, qu'il paroît impossible de redresser; parce que, selon Camper (1), malgré l'usage des diverses machines inventées pour remédier à cette difformité, les os des pieds, et notamment les cous des astragales, ayant essuyé une grande compression, et étant poussés hors de leur état naturel, l'avant-pied est fortement tiré en dedans par les muscles antérieurs et postérieurs de la jambe, tandis que ceux du péroné, privés de leur faculté contractile, sont incapables de tirer le pied en dehors.

Quant à la flexion habituelle des genoux, qu'il nous reste encore à traiter, il est des

(1) Dissertation sur les variétés naturelles, etc. page 148.

circonstances où les secours de l'art ne sont pas toujours infructueux. Ainsi lorsqu'elle n'est point l'effet de l'épuisement qu'entraîne toujours l'abus des jouissances, ni celui de la vieillesse; mais qu'elle dépend d'une foiblesse de constitution ou d'une convalescence laborieuse, le régime fortifiant et tonique, les stimulans externes, tels que les frictions aromatiques, les bains froids, et l'exercice soutenu des muscles extenseurs de ces articulations, sont souvent des moyens curatifs très-avantageux.

S'il arrive que l'habitude de marcher les genoux fléchis occasionne un état de rigidité et de contraction dans les tendons des fléchisseurs, capable de s'opposer à une ultérieure flexion de la jambe sur la cuisse, et de priver entièrement de l'usage du membre, Bell, qui a obtenu des succès étonnans de l'emploi des émolliens, dans ces circonstances, conseille une longue application des graisses animales les plus ténues, telles que celles des oiseaux palmipèdes, dont on favorise l'effet par des frictions souvent réitérées, et au moyen d'une extension graduée, faite avec beaucoup de ménage-

ment. Ce moyen simple est applicable à toutes les rétractions qui peuvent survenir aux diverses articulations des membres.

TROISIÈME PARTIE.

Des difformités d'accident.

Nous pourrions souvent nous garantir d'une foule de difformités inséparables des chances de la vie, si la science de l'homme qui embrasse l'économie de ses fonctions, la mécanique de ses mouvemens et les rapports multipliés de ses besoins avec les agens physiques qui l'environnent, devenoit un des principaux objets de nos méditations et de nos recherches.

Mais aveuglés sur nos véritables intérêts, et plus occupés de projets, souvent chimériques, d'honneurs, de célébrité ou de richesses, que de la connoissance des lois conservatrices de notre organisation, nous ne saurons jamais nous soustraire aux influences pernicieuses des êtres usuels de la vie, tant que nous ne porterons pas continuellement sur nous et sur ce qui nous environne, un regard attentif, persuadés, comme l'a dit un auteur célèbre, que

l'unique plaisir attaché à notre existence, se borne à l'exemption de la douleur.

Les accidens qui peuvent affecter les organes sensitifs et les tumeurs qui surviennent le plus ordinairement aux enfans, vont faire le sujet de cette troisième partie.

PREMIERE SECTION.

Des difformités des organes sensitifs.

Si les divers instrumens de nos sensations ne sont doués d'un si haut degré de sensibilité, et ne semblent avoir été répartis à la surface du corps, que pour mieux établir nos relations avec tout ce qui nous entoure, ils sont aussi les premiers à éprouver les lésions accidentelles qui peuvent résulter des émanations contagieuses de l'atmosphère, de l'action du calorique, de l'effet d'une température basse, des altérations organiques et humorales, ou du manque de propreté. De-là 1°. les marques de la variole; 2°. les rousseurs, le hâle et l'insolation; 3°. les brûlures; 4°. les excroissances fongueuses de la peau; 5°. l'ophthalmie; 6°. les directions vi-

cieuses des paupières ; 7°. la surdité cérumineuse, et 8°. l'altération des dents.

ARTICLE I.

Des marques de la variole.

Nous touchons enfin à l'heureuse époque où les traces de la variole vont être effacées pour toujours. Les traits, le coloris et les agrémens du visage, si universellement recherchés, n'auront bientôt plus à redouter ses ravages, maintenant que nous connoissons les propriétés de la vaccine.

Avant la découverte de cet étonnant préservatif contre les atteintes varioleuses, l'inoculation, la seule digue qu'on eût à opposer à leurs funestes effets, communément bénigne dans ses symptômes et dans ses suites, suffisoit déjà pour inspirer de la sécurité aux esprits éclairés, mais on pouvoit encore lui objecter ses accidens et ses dangers.

Il étoit reservé à Jenner de tirer de l'obscurité, l'inoculation du cowpox, d'en confirmer les précieux avantages, et de la faire adopter de l'Europe entière.

Cette opération, troublant à peine les fonctions de l'individu qui s'y soumet, n'entraînant jamais après elle d'accidens inquiétans, et ne consistant que dans quelques piqûres pratiquées à certaines distances, suivant la méthode de Sutton, ne peut donner occasion à l'apparence même du prétexte, et n'approche en rien du hideux tableau de l'éruption varioleuse.

Mais ce présent du ciel, si essentiellement lié au bonheur des peuples, rencontre encore des détracteurs. Partageant le sort de toutes les découvertes utiles à l'humanité, il nous rappelle que la circulation du sang, l'oxide brun d'antimoine hydrosulfuré, le tartrite de potasse antimonié, le quinquina, l'inoculation même, ont eu, tour-à-tour, à surmonter les menées de l'intrigue et des intérêts personnels, l'aveuglement de l'ignorance, et les déterminations hasardées du préjugé.

Si donc, malgré les succès généralement avoués de la vaccine, des obstacles volontaires, imprévus ou insurmontables, empêchoient d'y avoir recours dans une épidémie varioleuse, il faudroit, pour garantir le visage d'une éruption abondante, y sup-

pléer par les secours palliatifs, que nous enseigne l'art de guérir, tels que la saignée et les ventouses, lorsqu'elles seroient indiquées, le froid, les mouchetures, les sinapismes sur les jambes, les demi-bains tièdes, l'ouverture fréquemment réitérée des boutons en suppuration, etc. Tous moyens qui concourent puissamment à prévenir ou à atténuer les empreintes de cette affreuse maladie.

ARTICLE II.

Des rousseurs, du hâle et de l'insolation.

Il arrive que la lumière, cet agent de la coloration naturelle de la peau, en altère la fraîcheur et la texture, toutes les fois qu'elle y exerce une trop vive influence. C'est ainsi que le visage des jeunes personnes, et sur-tout des blondes, se dessèche partiellement, sous forme de petites taches jaunâtres, quelquefois accompagnées d'âpreté et de rudesse, ou sur l'intégrité de sa surface, qui prend alors une teinte basanée, quand, dans l'été, elles se promènent en plein midi, à l'ardeur du soleil, sans user

de vêtemens convenables. C'est ainsi que les parties du corps, qui ne sont pas couvertes, se trouvent subitement atteintes de taches noirâtres et d'érysipèles, lorsque des nuages, à l'instar du miroir ardent, accroissent l'intensité de l'irradiation solaire. De là les rousseurs, le hâle et les coups de soleil.

Ces divers effets de la même cause, requièrent cependant des secours différens, suivant qu'ils se manifestent d'une manière insensible ou simultanée. A peine en est-il besoin pour les rousseurs et le hâle, que les anciens nommoient *éphélides*. Elles se préviennent par l'interruption de la lumière directe du soleil, se dissipent souvent d'elles-mêmes, au moyen de cette précaution, et disparoissent à l'approche des premiers froids de l'hiver. Tandis que l'insolation, par les ravages qu'elle apporte dans le tissu dermoïde, qu'elle brûle en quelque sorte, et par les accidens graves qui en sont les suites, sur-tout lorsque c'est la tête qui en est frappée, exige des soins bien plus étendus.

On conseille, pour dissiper les rousseurs et le hâle, les lotions réitérées des acides végétaux, et particulièrement de l'acide

benzoïque. Mais l'eau fraîche est en général un moyen très-avantageux de les effacer. Ce dissolvant du résidu salin et limoneux, de l'exhalation cutanée, que l'air n'a pu enlever, loin d'enduire la peau d'un vernis plus ou moins luisant, comme le font le lait virginal et les autres cosmétiques les plus vantés, la maintient dans sa couleur naturelle, et concourt au moins à sa conservation, s'il n'offre point, comme ces derniers, l'illusion d'un renouvellement de ce velouté, de cette fraîcheur de la jeunesse, qu'en vain l'on tente de prolonger.

Mais l'insolation ne se borne pas toujours aux lésions extérieures de la peau; elle peut, lorsqu'elle a porté de vives impressions sur quelque partie de la tête, y déterminer la raréfaction des humeurs, donner lieu à la compression de l'organe cérébral, et faire naître des ophthalmies, des vertiges, des maux de tête aigus, le carus, l'apoplexie et la mort.

Comme il est de la plus grande importance, dans ces derniers cas, de restituer sur-le-champ l'équilibre au système sanguin, il faut, dès les premiers instans,

recourir aux saignées, à l'usage des boissons délayantes, acidules, des lavemens, des demi-bains tiédes, et aux autres révulsifs propres à remédier à ces sortes de sidérations. Au lieu que dans les autres taches d'ustion, il suffit, pour l'ordinaire, d'employer les fomentations émollientes et les onctions d'huile d'amandes douces, pour en nettoyer la peau, et lui restituer son premier état de souplesse.

ARTICLE III.

Des brûlures et de la congélation des diverses parties du corps.

Nos divers organes, compris dans la classe des corps combustibles, sont soumis aux mêmes lois, éprouvent comme eux des décompositions, des brûlures, dont les cicatrices difformes dépendent quelquefois autant d'un traitement mal ordonné, que de l'action du calorique. Ce principe du feu, qui n'excite qu'une sensation douloureuse, qu'une légère rougeur à la peau, sans altérer son tissu, quand la chaleur est inférieure à celle de l'eau bouillante, l'en-

flamme, la boursoufle et la désorganise entièrement à de plus hautes températures.

Il suit de cet apperçu, que les brûlures ne peuvent admettre un traitement uniforme, qu'il doit varier suivant la nature des accidens qu'elles entraînent, et selon l'époque des premiers pansemens, et que celles qui ne consistent que dans une simple irritation, un accroissement subit d'exhalation lymphatique sous l'épiderme soulevé, requièrent sur le champ l'usage de la douche d'eau froide fréquemment renouvelée, l'application de compresses trempées dans le vinaigre, l'eau-de-vie, l'alcohol, l'encre, les dissolutions de sulfate d'alumine, d'acétite de plomb, dans l'eau-de-vie ou le vinaigre, et d'autres répercussifs capables de prévenir ou de dissiper les phlyctènes.

Mais si ces secours n'ont point été administrés dès les premiers instans de la maladie, ou si le tissu de la peau est entamé, il ne faut pour lors songer, selon Desault, qu'aux moyens les plus prompts de dessécher l'ulcère; tels que d'enlever l'épiderme soulevé, et d'employer ensuite les dessiccatifs, de scarifier les escarres, d'appliquer des cataplasmes toniques, qui puissent en opérer

promptement la séparation, sans jamais se permettre l'emploi des corps gras, huileux, des émolliens, qui ne feroient qu'augmenter le relâchement déjà trop considérable, ce qui produiroit des cicatrices plus difformes; d'abandonner la plaie à la nature, lorsque la brûlure est trop profonde ou qu'elle a consumé toutes les parties; de prescrire, dans cette circonstance, l'usage interne du quinquina, de pratiquer les incisions nécessaires, pour s'opposer à la résorption de la matière épanchée, et de terminer, dans tous les cas, la cure avec les desséchans, l'eau de chaux et les oxides de plomb.

Enfin lorsqu'à la suite de ces accidens, les parties restent contractées ou retenues dans une direction vicieuse, il faut détruire les cicatrices, redresser les membres et guérir la plaie dans cet état de rectitude, maintenu au moyen de l'appareil que nous avons indiqué page 110.

L'action du froid portée à un haut degré se manifeste par des résultats analogues à ceux du calorique. Par sa faculté débilitante, il paralyse, anéantit les forces vitales, excite l'épanchement du sang dans le tissu cellulaire, et fait naître une inflammation locale,

qui se termine par la mortification des parties qui y sont exposées. C'est sur-tout dans les pays du Nord, ou dans les hivers rigoureux, qu'on voit les extrémités des oreilles, du nez, des doigts, et les joues, passer insensiblement d'un rouge vif, dont elles sont colorées d'abord, à la noirceur et à la gangrène.

Lorsqu'on est assez tôt appelé pour remédier à ces accidens, il faut commencer par garantir soigneusement les organes frappés du froid, du retour subit du calorique, dans la crainte que ce fluide, en se combinant tumultueusement avec l'organe affecté de congélation, l'action vitale ne s'y réveille d'une manière trop soudaine, et n'y cause une irréparable désorganisation. On frotte d'abord les parties congelées avec de la neige ou de la glace; ensuite on les frotte dans de l'eau récemment puisée, et on les ramène ainsi par degrés, à une plus douce température, jusqu'à ce que la peau, recouvrant peu à peu sa sensibilité, permette aux fluides de reprendre leurs cours.

ARTICLE IV.

Des excroissances fongueuses de la peau.

Quoique les verrues, les tubercules charnus et les cors présentent au premier aspect une certaine analogie, ils offrent cependant entre eux des différences faciles à saisir, tant dans leur siége et leurs causes, que dans la manière de les traiter.

1°. Les verrues, excroissances blanchâtres, dures, indolentes et rugueuses à leur surface, pédiculées ou sessiles, occupant particulièrement le visage et les mains, naissent de l'extension vicieuse des papilles dermoïdes, suite ordinaire, selon le D. Swediaur (1), d'une acrimonie acide ou de la malpropreté, requièrent avec l'emploi des escarotiques, les divers moyens propres à combattre leurs causes occasionnelles, tels que l'exercice, les bains froids, les absorbans, les toniques et une grande propreté.

---

(1) Traité complet des maladies syphilitiques, t. 1, p. 380.

2°. Les tubercules charnus du visage, expansions contre nature et partielles du système capillaire cutané, que détermine particulièrement, vers l'époque de l'adolescence une sécrétion redondante, d'une consistance assez molle, d'un rouge plus foncé que la peau adjacente, rarement douloureuse, mais susceptible de s'irriter et de s'enflammer par l'application des escarotiques, n'admettent d'autre traitement que celui qui est indiqué page 37, pour les taches de naissance.

3°. Les cors, espèce de callosités inertes, dures et sèches des articulations proéminentes des orteils, formées de diverses couches de l'épiderme froissé, successivement croissantes, qui, à l'instar d'un cône renversé, comprimant l'expansion aponévrotique articulaire, y excitant de vives douleurs, et s'opposant puissamment au marcher, se détruisent par le secours des escarotiques ou des digestifs.

Pour enlever ces excroissances, on commence par les ramollir dans l'eau chaude, afin d'en séparer la plus grande partie de la callosité, et on les touche ensuite, à plusieurs reprises, avec l'ammoniaque causti-

que, ou l'acide nitreux jusqu'à ce qu'on y ressente une légère douleur ; ou bien on les recouvre sur-le-champ d'une peau molle enduite de l'emplâtre gommeux, ou de tout autre analogue. Ces moyens réitérés de temps en temps, suffisent pour ronger les nœuds durs de la cuticule qui reste enfoncée dans la peau, ou pour en procurer une séparation durable, lorsqu'on a commencé par s'interdire l'usage des chaussures étroites.

Il arrive encore que par l'usage des souliers trop courts, l'ongle du gros orteil comprime par ses côtés le tissu pulpeux subjacent, y fait naître des excroissances fongueuses, et y excite de vives douleurs. Les secours les plus sûrs pour dissiper ces accidens, consistent à couper latéralement avec des ciseaux mousses, toute la portion de l'ongle enfoncée dans les chairs, à l'arracher avec des pinces, à détruire la fongosité par l'application de l'alumine fondue, et à se servir, par la suite, de chaussures commodes.

ARTICLE V.

De l'ophthalmie.

Les yeux, chez les enfans, dans les premiers jours de leur naissance, n'ayant point encore leur entier développement, et peu familiarisés avec les influences atmosphériques, ne sauroient éprouver les impressions subites du froid, d'un grand feu, d'une vive lumière, de la fumée, etc., sans que la sensibilité de leurs membranes ne soit aussitôt exaltée, et n'y détermine une inflammation plus ou moins intense, qui, lorsqu'on la néglige, entraîne quelquefois des suites fâcheuses.

Cette ophthalmie, qui pour l'ordinaire est de peu de conséquence lorsqu'on a soin d'intercepter les causes occasionnelles, de laver deux ou trois fois par jour l'œil affecté avec une très-foible solution d'acétite de plomb, mêlée avec une égale quantité d'eau de rose ou de verveine, et quand elle ne dépend point d'une affection générale du systême, tels que les vices scrofuleux ou vénériens, devient quelquefois si vive,

que les yeux rouges, tuméfiés, larmoyans, douloureux, finiroient par éprouver l'endurcissement de quelque partie de leurs membranes, ou par perdre entièrement la faculté de la vision, si l'on n'avoit recours sur-le-champ à l'application des sang-sues, vers les angles de l'œil, à des vésicatoires derrière les oreilles, et même à la scarification des vaisseaux de la cornée opaque.

ARTICLE VI.

Des directions vicieuses des paupières.

Les renversemens internes et externes des enveloppes de l'œil, donnent lieu à des lésions des bords ciliaires plus ou moins difformes et douloureux.

Le premier, que l'on nomme *trichiase*, consiste dans l'irritation, que les cils renvoyés en dedans de l'œil, y excitent, lorsque des tubercules furonculeux, une affection spasmodique dans une portion du muscle orbiculaire des paupières, de petits ulcères, des cicatrices de leur membrane interne près leur ourlet, le relâchement de leurs tégumens et du cartilage

tarse déterminent leur introversion. Cette maladie, dont le siége est communément, la portion du tarse de la paupière inférieure qui avoisine son angle externe, quoiqu'elle occupe quelquefois toute son étendue, rend sujets, selon Scarpa, les enfans qui en sont atteints, à des difformités du cou, des épaules, et à l'ophthalmie variqueuse, soit que dans le cas de trichiase incomplète, où l'on conserve, pour l'ordinaire, la faculté d'ouvrir les paupières du côté de leur angle interne, ces malades contractent, pour jouir de la vue, l'habitude d'une inclinaison exclusive de la tête, soit que ne pouvant résister à l'impression douloureuse des cils sur le globe de l'œil, ils ne cessent d'y porter les mains, et de les frotter.

La seconde direction connue sous le nom d'*Ectropium*, d'éraillement palpébral, de lagophthalmie, d'œil de lièvre, suivant que la paupière inférieure ou la supérieure est affectée, peut naître de l'engorgement de la membrane conjonctive, par suite d'ophthalmie scrofuleuse, de métastase variolique ou croûteuse, du racornissement des paupières, que des cicatrices varioleuses des brûlures profondes dans les tégumens

qui avoisinent l'œil, ont produit, des tumeurs formées dans l'orbite, etc., et apporter dans l'organe de la vue, les désordres les plus graves, tels que l'intolérance de la lumière, l'écoulement continuel des larmes sur la joue, la sécheresse du globe de l'œil, l'exacerbation de l'ophthalmie et l'ulcération de la cornée.

Ces affections des paupières exigent, comme l'on voit, des secours prompts et aussi variés que leurs causes. Ainsi les cataplasmes émolliens, l'abaissement des cils sur la paupière, qu'on y retient au moyen d'une petite bande étroite enduite d'emplâtre agglutinatif, la légère incision des fibres convulsées du muscle orbiculaire, l'excision du pli parallèle de la peau, près la partie de l'ourlet qui est renversé, les scarifications, le séton à la nuque, l'extirpation des tumeurs, des fongosités, les embrocations huileuses avec le bandage unissant, propre à tendre dans un sens contraire la paupière raccourcie, sont les divers secours avantageux que les auteurs modernes, et en particulier Bell et Scarpa, ont substitués à la routine aveugle et pernicieuse, que l'on suivoit auparavant, de

couper les cils, de les arracher, de toucher leurs racines avec des caustiques, ou d'enlever la portion du bord ciliaire éraillé, mais qui requièrent une main habile pour les administrer.

ARTICLE VII.

De la surdité cérumineuse.

L'humeur adipo-albumineuse de couleur jaunâtre, de saveur amère et de consistance onctueuse, destinée à lubréfier la membrane du tympan et les parois du méat auditif externe, à en écarter les insectes par son amertume, à modifier les vibrations sonores de l'air, que sécrètent dans ce canal les glandes cérumineuses, est susceptible de s'y oxigéner par son long séjour, et de s'y épaissir.

Cet enduit de l'oreille, peu abondant dans l'état de santé, peut s'y accumuler dans des circonstances opposées, ou par la malpropreté, y contracter de l'acrimonie, l'irriter, l'enflammer, l'ulcérer, y exciter, avec des convulsions, les autres symptômes qui accompagnent de vives douleurs, et

s'y solidifier au point d'obstruer entière-ment le canal et d'empêcher la perception des sons.

Le moyen le plus prompt et le plus efficace de dissiper ces accidens, qu'on aurait pu prévenir par des soins de propreté, consiste à introduire dans l'oreille les vrais dissolvans du cérumen, tels que l'eau tiéde ou réduite en vapeurs, ou une dissolution de savon, quand elle n'est point contre-indiquée par des accidens graves, et non les injections huileuses que conseillent encore aujourd'hui la plupart des auteurs, puisque la chimie nous apprend qu'elles n'ont aucune action sur cette substance.

ARTICLE VIII.

De la conservation des dents.

Les dents, qui ne contribuent pas moin à l'expression de la physionomie, qu'à l'a sance de la digestion et de la parole, doi vent, pour réunir tous les avantages, êt petites, courtes, bien rangées, convena blement espacées et d'une blancheur matt car on remarque que celles d'un blanc c

lait, particulières aux scrofuleux, sont sujettes à jaunir et à se carier.

Les premiers soins que l'on doit prendre de ces organes de la mastication, peuvent commencer dès l'époque où ils sont sur le point de percer les gencives. C'est l'instant où l'ossification étant assez avancée pour que les os soient capables de résister aux efforts des muscles, la nature dépose l'excès de phosphate calcaire dans les cellules membraneuses et transparentes des dents, qui, alors se durcissent, s'alongent et sortent de leurs alvéoles. Ce travail de la dentition, qui n'occasionne de trouble dans l'économie animale et n'éprouve, en général, d'obstacle que par le défaut de vie, est d'autant plus rapide, que la force assimilatrice est plus complète. Aussi les moyens les plus propres à le favoriser, doivent-ils être tous pris parmi ceux qui fortifient le système, tels que les alimens analeptiques et ceux qui sont pourvus de phosphate de chaux, comme la crême de pain, le lait, etc., l'air pur de la campagne, les frictions, les bains froids et l'exercice.

On ne sauroit veiller de trop bonne heure à la conservation des dents des enfans. Et

s'il est à propos de les assujettir, dès leurs premières années, à se laver la bouche, à faire usage de cure-dents, à les garantir de l'abus des acides et des dentifrices, il convient encore plus de prévenir le développement des constitutions scrofuleuse et rachitique, qui sont les causes les plus communes de la carie, et d'arracher les dents gâtées aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, afin de sauver celles qui les touchent.

Les moyens les plus convenables de conserver les secondes dents et de les entretenir propres sans les altérer, consistent donc : 1°. à favoriser les forces digestives, et à s'opposer au développement des acides dans l'estomac, qui pourroient corroder les dents et les carier.

2°. A combattre les dispositions scrofuleuse et rachitique par le traitement que nous avons indiqué, pages 18 et 26.

3°. A se nettoyer la bouche après chaque repas, à frotter les dents, tous les matins avec une éponge imprégnée d'eau fraîche, et non avec des brosses qui, en détachant la membrane muqueuse des gencives de leur collet, les rendent difformes et sujettes à se gâter ; et à râcler l'enduit limoneux de la

langue au moyen d'un grattoir, pour s'opposer à l'incrustation dentaire du phosphate de chaux,

4°. A éviter les dentifrices durs, âcres, ou acides, capables d'altérer ou de dissoudre l'émail des dents, parce que privées de cette substance qui ne peut se réparer, elles ne tardent pas communément à se carier.

5°. A détacher avec précaution des dents le tartre, qui devient quelquefois assez abondant, pour les déchausser et leur donner un aspect désagréable.

6°. A arracher les dents cariées, si l'on veut qu'elles n'altèrent pas les adjacentes.

Enfin les dents ne sont pas seulement exposées aux inconvéniens d'une constitution viciée et du défaut de soins, elles peuvent encore être ébranlées par des chutes, des coups, etc. et même être entièrement déplacées.

Quand ces accidens surviennent dans la jeunesse, époque où les alvéoles sont entières et se raffermissent aisément, il faut sur le champ retenir les dents ou les replacer dans leur situation naturelle, les y maintenir un temps suffisant, en les attachant aux dents voisines avec de la soie cirée, et

ne permettre au malade que des alimens liquides.

SECONDE SECTION.

Des tumeurs qui surviennent le plus ordinairement aux enfans.

S'IL est une époque où les objets qui nous environnent, exercent plus communément sur nous leurs impressions nuisibles, c'est sur-tout le premier âge de la vie. En effet, les enfans, malgré le manque de résistance de leurs tissus, l'inégal développement de leurs organes et le peu de soutien que leur offre leur base de sustentation, continuellement entraînés par un penchant irrésistible au mouvement, et par des déterminations passagères, seroient souvent exposés à des contusions, des tumeurs, des luxations, des engorgemens glanduleux, ou à des déplacemens de viscères, si l'on n'employoit les soins les plus assidus à diriger, d'une manière convenable, les efforts multipliés auxquels ils ne cessent de se livrer, et à les garantir des chutes, des compressions et des fâcheuses influences de l'atmosphère.

Les accidens de cette nature les plus ordinaires aux enfans, sont 1°. la tumeur du cuir chevelu et l'encéphalocèle; 2°. la luxation de l'extrémité supérieure du radius; 3°. les engelures; 4°. la ranule ou grenouillette; 5°. le goître; et 6°. le renversement de la tunique interne du rectum.

ARTICLE I.

De la tumeur du cuir chevelu et de l'encéphalocèle.

Ces espèces de bosses qui surviennent chez les enfans, à la suite des compressions qu'ils ont éprouvées pendant l'accouchement, occupant les espaces membraneux, que forment alors entre elles les pièces osseuses du crâne, seroient faciles à confondre à la première inspection, si elles ne présentoient pas à l'observateur éclairé, des différences très-distinctes, tant dans le cercle osseux qui entoure toujours la base de l'encéphalocèle, que dans les convulsions dont cette maladie est toujours accompagnée.

Il est rare que la tuméfaction circonscrite

du cuir chevelu, résultat d'un épanchement lymphatique ou sanguin, soit d'un pronostic fâcheux. Elle cède, pour l'ordinaire, comme les contusions simples, à l'action des résolutifs, lorsqu'elle est traitée dès les premiers instans de son invasion, et il suffit, pour la dissiper, sur-tout si elle n'est qu'œdémateuse, de la fomenter avec du vin, de l'eau saturée de muriate de soude, de quelque infusion aromatique alcoholisée, etc. ou d'employer par degrés, des secours plus puissans, lorsqu'elle est due à du sang extravasé; tels que le liniment de savon ammoniacal; l'application de cerfeuil ou de persil broyés, de la raclure de brione fraîche, des compresses imprégnées de solution de muriate d'ammoniaque dans l'eau et le vinaigre, d'un vésicatoire, des sangsues ou du moxa près la tumeur.

Mais l'encéphalocèle ou hernie du cerveau, toujours alarmante dès qu'elle a une certaine étendue et menaçant la vie des enfans lorsqu'elle occupe l'occiput, exige les secours les plus prompts et les mieux ordonnés.

Pour rétablir l'organe cérébral dans sa situation naturelle, il faut, sans aucun délai,

faire couler d'abord une once ou deux de sang par le cordon ombilical, pour peu que le sujet soit pléthorique, pratiquer des compressions ménagées sur la tumeur, ou avoir recours à l'usage d'une lame de plomb très-mince, garnie de linge, qui le couvre entièrement et qu'on y maintient jusqu'à parfaite guérison. Ensuite on entretient sur toute la partie de la tête primitivement affectée, des flanelles tiédes trempées dans des décuits résolutifs alcoholisés, afin de dissiper les contusions et l'infiltration des liquides dans le tissu cutané, que cette affection entraîne toujours après elle.

ARTICLE II.

De la luxation de l'extrémité supérieure du radius.

Quoique les enfans, d'après l'étendue de leurs surfaces articulaires, soient peu sujets aux luxations; cependant il arrive assez souvent, que la tête du radius qui, chez eux, est située plus antérieurement que dans les adultes, se trouve déplacée et portée, pour l'ordinaire, en arrière de la petite

cavité sygmoïde du cubitus, lorsque les personnes chargées de les soigner, contractent l'habitude de les soulever par l'avant-bras situé en pronation. En effet, au moyen d'efforts aussi inconsidérés qui forcent la situation naturelle du radius et qui distendent ses ligamens, on ne tarde pas à en produire la luxation.

« Dans ce déplacement articulaire, dit M.
» Richerand (1), la main est portée dans
» une parfaite pronation et ne peut être ra-
» menée à sa position naturelle, qui est l'é-
» tat moyen entre la pronation et la supina-
» tion. L'éminence que forme la tête du ra-
» dius, au lieu de se faire sentir au-dessous
» de la tubérosité externe de l'humerus, est
» placée plus en arrière, au côté externe de
» l'olécrane. On sent une dépression à la
» partie supérieure et externe de l'avant-
» bras.

» Pour remédier à cet accident, on place
» la main gauche sur le coude du malade,
» de manière à pouvoir presser, d'arrière
» en avant, sur la tête du radius; avec l'au-
» tre main, on saisit celle du malade, et on

(1) Traité des Maladies des os, tome II, p. 112.

» la ramène vers la supination, en même
» temps qu'on pousse en avant l'extrémité
» déplacée. Le bruit qui se fait entendre,
» au moment où cette extrémité rentre dans
» la petit cavité sygmoïde du cubitus, la
» rémission des douleurs, jointe à la bonne
» conformation des parties et à la facilité
» des mouvemens de pronation et de supi-
» nation, sont les signes qui font connoître
» que la luxation est réduite.

» Le pansement consiste à entourer la
» partie de compresses imbibées de liqueurs
» résolutives, à couvrir toute la longueur
» du membre d'un bandage roulé et mé-
» diocrement serré, et à exercer fréquem-
» ment et médiocrement l'articulation, sans
» permettre cependant aucun effort un peu
» considérable; parce que le ligament annu-
» laire de la tête du radius ne se consolide
» qu'avec peine et au bout d'un temps plus
» ou moins long ».

ARTICLE III.

Des engelures.

L'humeur perspirable des tégumens, composée des gaz azote et hydrogène carboné,

des sels phosphoriques et d'eau, résidus de la nutrition, n'est pas plutôt interceptée par le défaut d'énergie des vaisseaux exhalans et l'action débilitante du froid, que devenue plus âcre, plus irritante, elle exalte particulièrement aux pieds et aux mains la sensibilité des papilles dermoïdes, enflamme le réseau vasculaire cutané, et excite cette démangeaison, ce prurit et ce sentiment de cuisson insupportables qui caractérisent les engelures.

L'on préserve les enfans chez lesquels, dit Grimaud, les forces toniques sont dans un affoiblissement relatif, eu égard aux forces digestives, de ces affections incommodes, lorsqu'on a soin de les garantir du froid et de l'humidité, de leur prescrire l'usage interne des toniques, du syrop anti-scorbutique, etc. et de leur fortifier le corps, au moyen des bains de mer ou de rivière, pendant l'été, des frictions aromatiques, de l'électricité, dont Mauduit a souvent obtenu d'heureux effets.

Mais lorsque les engelures sont formées, et que leur effet n'est pas porté au point d'enlever les forces vitales aux parties qui en sont atteintes, comme on l'observe dans

les climats du nord, il suffit, pour les dissiper, de les soumettre à des commotions électriques, ou de les frotter avec des substances discussives, telles que l'ammoniaque, le savon ammoniacal, le litus de Fuller, l'eau-de-vie camphrée, son mélange avec le muriate d'ammoniaque et de pétrole noir, l'éther acétique uni à l'opium, l'alcohol aqueux de cantharides, d'ammoniaque et de savon (1), etc., de les tenir continuellement enveloppées dans des linges doux, imbibés de l'une ou de l'autre de ces substances, et lorsqu'elles sont crevées, de les panser avec du cérat, dans lequel on a incorporé du sucre, ou qu'on unit à une petite quantité d'emplâtre diachilon gommé.

---

(1) Ce dernier mélange, dont l'efficacité est déjà si avantageusement connue, et que M. Nicolas, qui en est l'inventeur, a bien voulu me communiquer, est composé de :

cantharides, deux grammes;
savon, trois décagrammes;
ammoniaque, six décagrammes,
Eau-de-vie, demi-kilogramme.

ARTICLE IV.

De la ranule ou grenouillette.

La salive, liquide visqueux, écumeux, composé, selon M. Fourcroy, d'un mucilage animal, presque insoluble à l'eau, d'une petite portion d'albumine, de muriate de soude et de phosphate de soude, d'ammoniaque et de chaux, est susceptible de s'altérer par des causes dont on n'a point encore approfondi la nature, de contracter de l'acrimonie, d'irriter, de resserrer l'extrémité du conduit de Warton, de s'y accumuler et d'y former une tumeur blanchâtre, ronde ou oblongue, pour l'ordinaire indolente, qui, lorsqu'elle est invétérée, ne contient plus qu'une concrétion calculeuse, qu'un mélange de phosphate de chaux et de mucilage animal, et qu'on a nommée *ranule* ou *grenouillette*, sans doute, d'après son siége qui avoisine les veines ranines, ou d'après l'analogie qu'on a cru trouver entre les sons rauques et mal articulés des personnes qui sont atteintes de

cette maladie, et le coassement des grenouilles.

La ranule, plus souvent due à la salive arrêtée par l'obturation de son conduit, qu'à un épaississement albumineux ou calcaire, n'est, dans son principe, qu'une petite tumeur, qui ayant son siége sur un des côtés du filet de la langue, ne s'annonce d'abord que par un peu plus de sécheresse de ce côté que de l'autre, mais qui bientôt fait des progrès et augmente au point de former une saillie au-dessous du menton, de gêner la mastication, ou même la parole, chez les adultes, en poussant la langue en haut et en arrière.

De toutes les méthodes proposées dans le traitement de cet engorgement salivaire, telles que le séton, les caustiques, les injections, le cautère potentiel, l'incision et l'excision, cette dernière est, selon Desault, la plus sûre et la plus prompte. Elle consiste à pratiquer une incision cruciale sur la tumeur dont on emporte les angles avec des ciseaux, à enlever les concrétions, et à exciser le plus qu'il est possible du kiste, dont le reste se détruit par la suppuration qui ne tarde pas à s'établir et à laquelle suc-

cède une cicatrice fistuleuse par où s'écoule la salive.

ARTICLE V.

Du goître.

Quel que soit l'usage de la glande thyroïde, on sait que cet organe lymphatique placé sur le larynx, de forme sémilunaire et de peu d'étendue dans l'état sain, prend quelquefois un développement assez considérable, pour donner à la gorge une saillie difforme, désignée par le nom de goître.

Cette tumeur du cou, plus commune aux filles qu'aux garçons, et qui se développe, pour l'ordinaire, vers l'âge de sept à dix ans, est annoncée long-temps avant, selon M. Fodéré, par une belle carnation, de grands yeux bleus et vifs, une peau fine et délicate, des cheveux blonds et une mémoire active. Mais ces belles apparences de conformation ne tardent pas à s'évanouir à l'époque de l'invasion du mal; tout change alors de face, les yeux se ternissent, le visage s'empâte et prend une couleur d'un

blanc mat, les facultés de l'entendement s'obscurcissent, etc.

Une température douce, uniforme et humide, telle que celle des vallons étroits, recouverts d'arbres fruitiers, des lieux marécageux, entourés de bois et à l'exposition du sud, une nourriture grossière, les cris violens, l'exercice du chant, les passions et les efforts de toute espèce, capables de suspendre les inspirations et de dilater la gorge, sont chez les sujets mous et cacochymes, les circonstances les plus favorables à donner naissance au goître.

Cette affection, qui n'est que locale et rarement accompagnée d'accidens, se dissipe aisément, et ne récidive point, quand, avec l'emploi des remèdes appropriés, on évite les causes qui ont pu y donner naissance.

Le traitement de cette maladie se réduit, lorsqu'elle n'est point invétérée, à l'administration des purgatifs réitérés tous les huit jours, jusqu'à parfaite guérison, et à l'usage des fondans alcalins, tels que le savon, les eaux hydro-sulfureuses fortes, l'éponge brûlée, unie aux amers, aux sialagogues, à l'éléo-saccharum d'anis, les tablettes contre

le goître de la pharmacie de Nancy, etc. (1), secondées du liniment résolutif de savon de Goulard sur la tumeur, et des compressions ménagées.

ARTICLE VI.

Du renversement de la tunique interne du rectum.

Cette maladie, qu'on désigne encore par chute du rectum, comme si les cinq muscles qui le soutiennent et le fixent pouvoient se prêter à son déplacement, ne consiste que dans le renversement d'une portion de

---

(1) Prenez éponges brûlées, gram. xvj.
os de sèche,
poivre long,
gingembre,
cannelle,
racine de pyretère,
muriate de soude, } ãã gram. viij.
sucre, gram. xL.

Mêlez avec s. q. de mucilage de gomme adragant pour faire des tablettes, dont la dose est de douze à quinze grammes par jour : il faut avoir la précaution de les laisser fondre dans sa bouche, et d'avaler sa salive.

sa tunique interne, employée à former les replis valvuleux de son extrémité, qui se relâche quelquefois et s'alonge au point de dépasser l'anus d'un ou de deux décimètres.

Quelles que soient les circonstances qui déterminent cet accident, c'est toujours la foiblesse constitutionnelle ou acquise du tube intestinal qui en est la cause prochaine. Ainsi les épreintes réitérées que sollicitent les tranchées, le dévoiement, la constipation ou la présence des ascarides, tendant sans cesse à relâcher la membrane interne du rectum, finissent par en expulser une portion plus ou moins étendue.

La réduction de cette membrane, pour l'ordinaire facile, deviendroit, en quelque sorte, inutile, si l'on ne parvenoit à l'assujettir d'une manière convenable, et à dissiper les causes de son relâchement.

Il faut donc, pour contenir le rectum dans sa position naturelle et lui restituer sa force tonique, ne pas se contenter de simples compressions, de bandages, comme on le fait encore communément ; mais se servir, à l'exemple de Desault, d'un tampon de charpie brute trempée dans le vin rouge ou un décuit astringent, qu'on introduit

dans l'intestin et qu'on y tient fixé au moyen d'une compresse carrée et du bandage en T ; sans pour cela perdre de vue la foiblesse, que l'on combat, soit par l'usage interne des ferrugineux et du quinquina, des bains et des douches d'eau froide sur les fesses ; soit par l'emploi des absorbans, des infusions aromatiques, des délayans, des évacuans, des vermifuges, etc. tous moyens qu'il faut prescrire suivant la nature des causes occasionnelles.

FIN.

TABLE
DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Fautes à corriger.

Page 6, ligne 19, devenu ; *lisez* devenue
Page 17, ligne 14, la fréquence de leurs engorgemens ; *lisez* les fréquens engorgemens.
Page 22, ligne 21, ses ; *lisez* ces
Page 32, ligne 23, p. 26, *lisez* page 18,
Page 46, ligne 5 de la note, ait ; *lisez* aient
Page 94, SECONDE SECTION ; *lisez* TROISIÈME SECTION.
Page 111, ligne 12, l'inégale ; *lisez* l'inégal
Page 141, ligne 11, page 37 ; *lisez* page 38,
Page 148, ligne 10, ne soit ; *lisez* soit
ibid. ligne anté-pénultième, tels que les vices scrophuleux et vénériens ; *lisez* tel que le vice scrophuleux et vénérien,

DESBORDEAUX.

NOUVELLE

ORTHOPÉDIE.







[illegible]

